



Franc... Parler

- VICTORIANVILLE (R.L.) — Une cérémonie attendue impatiemment par plusieurs personnes de Warwick se déroulera cet après-midi à 15h. Il s'agit de la levée de la première pelle de terre pour la construction de l'aréna au centre communautaire.
- La dernière enquête sur le stationnement préparée par la Chambre de Commerce a servi à la transaction de la vente du terrain entre Victoriaville et Arthabaska. M. Robert Lainesse, président de Piroli Ltée, a expliqué que l'on avait choisi cet emplacement pour un restaurant A et W en constatant que c'était cet endroit qui était le plus achalandé. L'enquête de la Chambre a révélé que le vendredi soir, entre 18h.30 et 21h., il entre 1,500 automobiles à cet endroit.
- On a par contre annoncé que des améliorations modernes seraient apportées par les nouveaux propriétaires de l'édifice Piroli. On a ainsi parlé de faire, entre la Caisse populaire et l'édifice, un passage fermé pour les personnes traversant le stationnement Desjardins à la rue Notre-Dame.
- Jean Lemay a gagné les \$200 au dernier tirage mensuel du club Optimiste. Pierrette Lafleur a mérité \$20, magasin des Aviculteurs \$15, Jocelyn Jacob, Bertrand Lord et Rosaire Lemaire et deux membres Optimistes \$5.
- (B.A.) — La vente de gâteaux Lions, dont la présidente est Mme Jacqueline Fréchette, n'est plus qu'à un pas de l'objectif, qui est de 700. Toute personne désirant un délicieux gâteau aux fruits Lions peut le faire en téléphonant à Mme Fréchette ou à tout autre membre du club.
- Un comité de développement industriel a été mis sur pied à Saint-Sylvere, avec l'appui du conseil municipal. Le directeur général du CDR a participé, comme aide technique, à leur première rencontre. La fabrication à St-Sylvere, d'un produit breveté sera l'objet d'une étude du comité, on remarque, avec satisfaction, que de plus en plus de gens veulent prendre en main le développement de notre région.
- La dernière campagne de charité du club Richelieu de Victoriaville a rapporté la somme de \$16,974.87 pour un montant net de \$14,236.87. De ce dernier montant, il faut déduire \$1.00 pour un chèque revenu... On sait que le président de la campagne était M. Clément Letarte.
- C'est M. Charles Harwood qui sera le conférencier au souper Richelieu de lundi soir prochain.
- M. J.W. Aubut, président de la Chambre de Commerce de Victoriaville, a invité le conseil municipal de Victoriaville à appuyer la résolution que la Chambre a fait parvenir pour demander une enquête à la Régionale et au CEGEP concernant les manifestations sur le bill 63. M. Aubut a expliqué que la Chambre avait besoin d'appui parce qu'il semblait que la Régionale et le CEGEP ne faisaient pas tout ce qu'ils pourraient faire pour mener à bonne fin l'enquête demandée. Le conseil a répondu qu'il jugeait que ce n'était pas de son ressort de prendre position, étant donné que les manifestations s'étaient faites dans l'ordre. "S'il y a des pots cassés au cours de prochaines manifestations, qui paiera?" a demandé M. Aubut aux membres du conseil.
- Alors qu'il s'adressait aux membres du conseil de ville, M. Armand Houle a suggéré que le conseil envoie des lettres d'avis à ceux dont l'évaluation était modifiée dans le nouveau rôle. M. Houle s'est plaint du fait qu'il avait consulté certaines personnes de l'hôtel de ville au sujet de l'évaluation et que ces personnes lui répandaient toujours qu'elles ne savaient rien. "On m'a même répondu au mois d'août que le rôle n'était pas encore déposé", dit M. Houle, alors que le rôle a de fait été déposé au mois de mai.
- Le conseiller Normand Cliche a donné un avis de motion de règlement concernant l'aqueduc, à la séance de lundi soir.
- Le maire P.A. Poirier et les conseillers présents à la réunion de lundi soir n'ont pas accepté les affirmations du citoyen J. Roland Paris à l'effet que le conseil était revenu sur sa décision de collecter tous ceux qui n'avaient pas payé le fameux compte d'asphalte, au lieu de faire une cause-type, dans le but de favoriser un ami, en donnant à un avocat un paquet de comptes à collecter.
- M. Sam Boulanger, président de la ligue antituberculeuse du comté d'Arthabaska, a sollicité une souscription à la ville de Victoriaville à l'occasion de la campagne du timbre de Noël. La ville a consenti un montant de \$10.
- A la suite d'une résolution du conseil, les rues Boisvert, Gagné et Deschênes auront un éclairage amélioré. L'ingénieur Audet a soumis un plan pour ajouter onze lampes de 4,000 lumens.
- Dans une longue lettre qui ressemble un peu à un roman, M. Marcel Fréchette répond aux accusations formulées par la Chambre de Commerce quant au fait que les étudiants du CEGEP et de la Régionale auraient assisté à des séances d'information et à des manifestations pendant les heures de cours. Chiffres à l'appui, M. Fréchette démontre que la grande partie des étudiants du CEGEP ont pris part à ces activités alors qu'ils n'avaient pas de cours. A un endroit, M. Fréchette mentionne: "Vous ordonnez pontificalement que les directeurs dirigent, que les professeurs enseignent et que les élèves étudient". Je ne céderai pas à la tentation vicieuse d'ajouter: "Que les commerçants commercent". Ce serait là rejoindre votre langage
- Le directeur Pierre-Etienne Forcier des Tigres travaille pour sa part à la publication d'un programme-souvenir très intéressant et attrayant qui sera offert à la gent sportive sous peu.
- A l'occasion de Noël, les Tigres organisent à nouveau une promotion spéciale qui consiste à un tirage de \$5,000 la veille de Noël. La promotion débutera à la fin de novembre.



(Photo LeRo)

Importante transaction

UNE IMPORTANTE TRANSACTION IMMOBILIERE a fait que la semaine dernière, Piroli Ltée, dont l'établissement est situé au centre-ville de Victoriaville, a acheté un terrain de 450,000 pieds carrés appartenant à Centre d'Achats Laurier, situé entre Victoriaville et Arthabaska. Par ailleurs, Centre d'Achats Laurier a acheté l'édifice Piroli. Sur la photo, M. Robert Lainesse, président de Piroli Ltée

montrant des plans d'un restaurant A et W très moderne qu'il exploitera le printemps prochain sur une partie de ce terrain, entre Victoriaville et Arthabaska, et le docteur Raymond Charron de Plessisville, président de Centre d'Achats Laurier et M. Roland Paris et Marcel Bergeron, courtiers en immeubles qui ont facilité les transactions.

Le Père Desmarais aux Foyers Notre-Dame

Essayons de toujours regarder le bon côté des choses

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le Père Marcel-Marie Desmarais, dominicain, était le conférencier à une rencontre des Foyers Notre-Dame de la section Notre-Dame de l'Amitié. Le Père Desmarais avait intitulé sa conférence: Heureux comme un poisson dans l'eau ou encore comme un oiseau dans l'air.

"Pour en arriver là, nous les humains, il est absolument indispensable de s'entraîner à regarder le bon côté des choses. Soyons optimistes, c'est le grand secret. Ne cherchons pas la bête noire partout. Par exemple, j'assistais à un banquet et dès mon arrivée, j'aperçois une petite tache sur la nappe, au lieu de murmurer sans cesse: Quel dommage qu'il y ait cette tache, je dois faire un effort pour concentrer mon esprit en regardant les belles roses qui ornent cette même table. Cela changera toute mon optique et je m'en porterais beaucoup mieux, a illustré le Père.

Il a poursuivi en disant que le secret d'une vie conjugale ou familiale consistait à se souvenir sans cesse pour les hommes que leur femme, c'est une femme, et pour les femmes que leur mari c'est un homme. Au départ, cela implique que la femme a sans cesse besoin de se faire répéter qu'elle est aimée.

A la fin de son exposé, le Père Desmarais mentionna: "Pour faire contre-poids à l'ère de mécanisme et d'électronique qui nous entoure, efforçons-nous de créer une atmosphère de charité autour de nous. Tendons vers un idéal de bonté, de bienveillance, en y joignant beaucoup de tendresse, de chaleur et un grand calme.

Dans une autre partie de son entretien, le Père Desmarais a fait remarquer que la taquinerie, c'est la coquetterie de l'amitié. Sachez vous faire des compliments de temps en temps entre époux et épouses. Sachez sourire et tout ira mieux au foyer. Sachons percevoir les qualités du conjoint. Ce n'est pas toujours au même de faire des concessions: "Aimer vraiment, c'est vouloir le bonheur de l'autre ou des autres", a déclaré l'invité des Foyers Notre-Dame.

Le PQ-Arthabaska tient son assemblée générale à la bibliothèque du CEGEP

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les membres du P.Q. Arthabaska sont invités à une assemblée générale qui aura lieu dimanche le 16 novembre prochain à compter de 13.30 heures à l'auditorium de la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville.

Au cours de cette réunion il y aura d'abord l'élection d'un président d'assemblée, rapport du président sortant de l'association M. Marcel Fréchette, rapport des comités de finance, organisation, publicité, documentation, animation, programme.

L'exécutive rappelle à tous les membres: "Votre parti a besoin plus que jamais de l'engagement de tous ses membres. Vous vous devez donc d'être présents à cette assemblée générale. Vous vous devez de participer.

On passera ensuite à l'élection d'un nouvel exécutif, soit d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier, 1er, 2e et 3e conseiller. On procédera également à l'élection des responsables des comités précités.

Les membres travailleront ensuite en ateliers. On verra à l'organisation des sections, au choix d'un responsable de section et au choix d'une date de rencontre au niveau du secteur.

En terminant l'assemblée le candidat PQ choisi lors de la dernière convention de ce parti dans Arthabaska, M. Marcel Fréchette adressera quelques mots à l'assemblée.

Nouvel exécutif

On passera ensuite à l'élection d'un nouvel exécutif, soit d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier, 1er, 2e et 3e



(Photo LeRo)

Campagne des scouts et des guides

LES SCOUTS ET LES GUIDES DE Victoriaville effectueront une campagne d'éclaircissement de vente de "peanuts" à travers les rues de la ville. Le maire P. A. Poirier a été invité à effectuer le premier achat. Nous

apercevons ici le maire Poirier en compagnie des jeunes Gilbert Légaré et Mannon Dion, de même que M. Bertrand Vaudreuil, chef scout du secteur de Victoriaville.

Après une étude des témoignages

Le coroner rend un verdict de responsabilité criminelle contre Marcel Beaudoin

ARTHABASKA (R.L.) — Un verdict de responsabilité criminelle a été rendu contre Marcel Beaudoin, 29 ans, de Defoy, à l'issue de l'enquête du coroner instituée jeudi soir de cette semaine, relativement à la mort de M. Marcel Chercuitte, 45 ans, de Mont-

réal. Après l'audition des témoins, jeudi soir, le coroner du district judiciaire d'Arthabaska, le docteur J. Arthur Thibault, ne rendit pas son verdict immédiatement, préférant étudier à nouveau les contenus des témoignages.

Le docteur Thibault nous a confirmé qu'il avait rendu un verdict de responsabilité criminelle. On sait qu'à la suite d'un accident survenu à l'entrée du village de St-Vaïere, sur la route 34, le 6 septembre dernier, M. Chercuitte avait trouvé la mort quand l'automobile dans laquelle il voyageait en compagnie de M. Charles-Eugène Létourneau de Victoriaville fut heurtée par une automobile conduite par Marcel Beaudoin. Foch Vigneault, 23 ans, de Victoriaville, qui était le passager de Beaudoin, fut tué également dans cette tragédie et son cas fera l'objet d'un cas de recherche au ministère de la Justice.

Avertissement

Dans sa preuve, le coroner personnellement par Me Pierre Beaudet fit ressortir que Beaudoin avait pris une quantité assez impressionnante de boissons alcooliques avant l'accident. On mit en preuve également un élément de course entre l'automobile d'un tiers, René Vigneault, et celle de Marcel Beaudoin.

Comme Marcel Beaudoin donnait à la cour une version assez différente des faits que les 7 ou 8 autres témoins qui l'avaient

précédé dans la boîte, le coroner l'avertit qu'il était sous serment et que s'il persistait à ne pas dire la vérité et à se caler de plus en plus, il risquait d'être accusé de mépris de cour, ce qui est assez grave.

Plusieurs avocats représentèrent les différentes parties en cause. Parmi ceux-ci, notons Me René Crochetière, Me Jean Mosian, Me Claude Pinard de même que deux juristes de l'extérieur.

Versión des conducteurs

Dans son témoignage, Marcel Létourneau expliqua l'accident de la façon suivante. Il s'en allait dans sa voie lorsqu'il vit tout-à-coup une automobile qui semblait venir de biais sur lui. Son réflexe fut alors d'obliquer vers la gauche "pour que ça n'accroche pas". Il y a malheureusement eu accrochage si on considère qu'il y eut deux victimes et deux automobiles complètement détruites.

M. Charles-Eugène Létourneau, qui conduisait l'autre automobile, a témoigné à la barre des témoins que lui et M. Chercuitte étaient à jeun à 9h. ce samedi matin 6 septembre. M. Létourneau a par ailleurs subi une commotion cérébrale, et il déclara ne pas se souvenir de rien se rapportant à l'accident.

Une campagne de souscription pour les guides et les scouts

VICTORIANVILLE (R.L.) — 250 jeunes garçons et filles tendront la main, lundi le 24 novembre, de 8 heures à 20 heures.

En effet, les scouts et les guides de Victoriaville tiendront leur campagne annuelle de vente de "peanuts" durant ces deux heures. Ils auront différents formats à la portée de toutes les bourses.

Pour la bonne marche de cette campagne, le président Roland Gauvin et le vice-président Russel Tardif ont divisé la ville en 35 secteurs.

Une automobile avec un adulte et quatre jeunes couvrira

chacun des secteurs. Le quartier-général de cette activité d'entrevue sera le local scout de la rue Monette où chaque groupe se rapportera quand il aura complété son secteur.

L'objectif de la campagne est de \$2,500. Ce montant servira tout juste à entretenir les deux locaux et à acheter un peu de matériel en prévision des camps d'été. Cet argent profitera à 13 groupes différents de scouts et guides.

Un comité spécial des parents a été nommé pour un an, il y a quelques jours, afin de veiller à la bonne marche des scouts et des guides.

Au domaine de la pastorale

Un rôle exceptionnel confié à Mme Germain St-Pierre

VICTORIANVILLE (R.L.) — Mme Germain St-Pierre vient de se voir confier un rôle pour le moins exceptionnel. En effet Mme St-Pierre sera désormais assistante-animatrice de la pastorale avec le curé Charles-Henri Paul, qui est responsable de la pastorale pour les six paroisses de Victoriaville et Arthabaska. Donc ce poste normalement confié à des prêtres est maintenant accessible aux laïcs. La nomination de Mme St-Pierre a été acceptée officiellement à Nicolet par le comité diocésain de pastorale, présidé par Mgr Georges Dubuc.

Formation adéquate

Mme Germain St-Pierre possède une formation adéquate pour cette tâche: deux ans de participation au comité diocésain de pastorale, dix ans d'action catholique dont cinq ans au niveau diocésain. Il serait peut-être bon de préciser en quoi consiste la pastorale.

Disons que la pastorale s'occupe de la vie de la paroisse sous toutes ses formes. La vie familiale, sociale, religieuse, le milieu du travail, les loisirs font partie de ses soucis.

Les animateurs de la pastorale projettent de rencontrer les

curés et ses paroisses environnantes pour les inviter à former un comité parissial de pastorale. Ce comité aurait pour but de unir les forces de la paroisse et de coordonner les actions qu'on entreprend. Puisque la pastorale s'intéresse à tous les aspects de la vie, pourquoi ne pas rassembler les forces, les groupes qui existent? Cependant, le comité n'est pas une fédération de mouvements.

Rôle consultatif

La fonction du comité de pastorale régional est plutôt consultative. Il cherche d'abord les possibilités et les valeurs déjà

existantes dans la paroisse. A partir des besoins les plus urgents, il va susciter la création d'organismes aptes à solutionner les problèmes. De plus, il se propose de favoriser les contacts entre prêtres, laïcs et religieux. Chacun ne travaille pas dans son coin mais avec les autres. C'est le curé qui doit présider le comité de pastorale.

A long terme, on prévoit un comité dans chaque paroisse.

Quatre réunions se sont déjà tenues dans la paroisse Ste-Victoire. La nomination de Mme St-Pierre revalorisera le laïcat et donnera un élan nouveau à la pastorale.

La compréhension des parents est précieuse à l'enfant

VICTORIANVILLE (R.L.) — Parents dont l'enfant présente des difficultés à l'école, ce message est pour vous.

La compréhension dont vous êtes les premiers à pouvoir en-

tourer votre enfant lui sera très précieuse dans le milieu scolaire.

Une compréhension active poussera votre enfant à un agir quotidien et soutenu.

Au sein de la famille, l'enfant sera traité comme son frère ou sa soeur; toute comparaison de nature à mettre l'enfant dans un état d'inquiétude sera par votre compréhension, évitée.

Vous ne devriez pas craindre de signaler à quiconque se permettrait de traiter l'enfant comme un être "à part" que vous, les parents, vous ne l'entendez pas ainsi.

Bien accepté par sa famille, l'enfant arrivera à l'école et s'y sentira heureux.

Par votre compréhension, vous contribuez à l'efficacité du travail que l'école veut donner à votre enfant.

Soyez les bienvenus à l'école. Le foyer doit faire front commun avec l'école pour un meilleur rendement et pour une meilleure préparation à la vie de demain.

Les Cyniques présenteront un spectacle plus près de l'actualité québécoise

VICTORIANVILLE (R.L.) — La Rumeur qui circule à l'effet que les Cyniques soient malades est bien fondée. Les Cyniques sont, effectivement, mentalement malades: Tel est le diagnostic prononcé par les médecins appelés au chevet de ces quatre messieurs. Les premiers symptômes de cette maladie se seraient manifestés alors que les Cyniques travaillaient dans le plus grand secret au nouveau spectacle qu'ils présenteront à Victoriaville le 28 novembre. Ils ont préparé un "Show" maniaque et très fou qui leur ressemble et c'est de leur cellule de Saint-Jean-de-Dieu, avec la permission des autorités, qu'ils ont

travaillé avec forces grimées et moult très nerveux quelques éléments qui composent ce nouveau spectacle.

Les Cyniques affirment qu'il y aura beaucoup de neuf et qu'ils l'ont rire presqu sans arrêt avec plus de 100 MINUTES DE "Gags".

L'élément nouveau dans la production du spectacle repose sur le fait que cette année, les Cyniques tenteront de cerner de plus près l'actualité québécoise.

Les Cyniques feront précéder leur spectacle d'une première partie qu'ils ont confiée à un groupe de jeunes chanteurs Folk-rock: La Nouvelle Frontière.

Votre hiver, il est en plein le temps de penser à votre manteau de fourrure.



Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçue, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMDELAGE et RÉPARATION
Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

Trois étudiants accusés d'un vol d'automobile

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Trois étudiants, domiciliés sur la rive sud, mais poursuivant leur recherche du savoir, ici, à Trois-Rivières, ont bénéficié d'une heure de cours en Cour des Sessions de la Paix. Les trois mousquetaires avaient deux jours auparavant, volé la Météor de M. Roméo Plouffe, en face du restaurant Golden Hat, sur le boulevard des Forges.

Alors qu'ils étaient à l'intérieur de cet établissement, les

lascars avaient d'abord fouillé dans les poches d'un palotot suspendu à une patère: les clés de la Météor changèrent de poche!

À l'extérieur, il faisait trop clair. C'est pourquoi, le trio s'embarqua à bord de la voiture pour se rendre sur la rue Jeanne-Crevier. Là, c'est sombre! Suffisamment du moins pour effectuer le travail à faire: on en voulait à l'accumulateur (batterie) de la voiture. Malheur! En plein travail, les mécaniciens d'un soir sont surpris par deux policiers qui patrouillaient le secteur.

"Je vous libère sur parole, leur a fait savoir le juge Girard. Le 22 novembre, ils devront revenir en Cour pour prendre connaissance des sentences..."



CET ENGIN QUI SERT dans les travaux de construction et de voirie s'est engouffré dans un trou profond, à proximité de la Dantar, hier matin, vers 11 heures. Il

a fallu utiliser d'autres puissantes machineries afin de sortir celle-ci de sa fâcheuse position. Le conducteur s'en est tiré indemne.

(Photo Roland Lemire)

Faits et méfaits

Mailhot choisit un procès expéditif — Raymond Mailhot de St-Pierre-les-Becquets, qui devait comparaître aux Assises, subira son procès, le 16 février. Par l'entremise de son avocat, Me Gilles Guévremont, il a réclamé, hier, un procès expéditif et le juge Léon Girard a acquiescé à cette requête. Mailhot est accusé d'avoir, entre le 1er septembre 1967 et le 1er octobre 1968, volé \$582.72 à la Compagnie Irving Oil et de s'être approprié de la même façon un montant total de \$579.16 entre le 30 septembre 1967 et le 1er août 1968. Six accusations pèsent contre le prévenu qui a de nouveau protesté de son innocence.

Joueur au tempérament violent

Un joueur des As de Québec de la Ligue Américaine a apparemment joué de rudesse à l'endroit de M. Jean-Guy Prémont de Ville les Saules, en banlieue de Québec. Serge Bernier brillait par son absence, hier, en Cour des Sessions de la Paix au moment où a été lue la plainte de voies de fait avec lésions corporelles. Le juge Léon Girard a consenti à l'émission d'un mandat d'amener. L'incident dans lequel aurait été impliqué ce joueur de hockey est survenu à Ste-Genève-de-Batiscan.

Le carrefour étagé

Un groupe de propriétaires demande l'appui du conseil

par Bernard CHAMPOUX

Une solution temporaire

TROIS-RIVIÈRES — Les travaux d'aménagement d'un carrefour étagé à l'intersection des boulevards St-Louis et Laviolette sont sur le point d'être entrepris, mais certains propriétaires du secteur concerné sont mécontents de ce projet et cette insatisfaction ils l'ont démontrée dans une requête envoyée au ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine.

C'est avec une attitude pacifique que le groupe de dissidents s'est présenté devant les conseillers, lors de la dernière séance, pour solliciter l'appui de l'administration municipale.

Le porte-parole, M. J.-Albert Durand a fait savoir que les propriétaires des boulevards St-Louis et Laviolette étaient inquiets devant la prochaine invasion des véhicules lourds dans leur secteur résidentiel.

"Comment un gouvernement peut-il permettre à des véhicules lourds d'emprunter une artère où un règlement municipal défend déjà leur présence?" a demandé M. Durand.

Le maire René Matteau a répondu que le conseil avait adopté un règlement pour prohiber le trafic lourd sur le boulevard St-Louis entre Laviolette et Bonaventure et qu'il sera respecté.

Attendu que le bou. St-Louis traverse un secteur résidentiel dont l'évaluation constitue un actif important pour la ville de Trois-Rivières.

QUALITÉ CONTRÔLÉE
Personnel expérimenté
Atelier de nettoyage des plus moderne et des plus rapide

Le meilleur ami de vos vêtements

NETTOYEUR Betty Brite

ATELIER
462, ST-GEORGES
SUCCURSALE
645-A, WILLIAMS



Les exigences de la Charte respectées

Le rôle d'évaluation 1970 sera déposé le 1er décembre

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Bonne nouvelle! Le rôle d'évaluation pour l'année 1970 sera déposé officiellement, lundi le 1er décembre, soit à la date réglementaire ou conforme aux exigences de la Charte municipale. Il s'agit d'un rôle normal qui ne devrait pas susciter beaucoup de plaintes de la part des propriétaires fonciers.

Dr W.-H. FONTAINE

o.o.d.

Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice

Tél.: 376-2101

Trois-Rivières, Qué.

à fond par les évaluateurs municipaux, à peu près tous les trois ans; 2- Les pourparlers qui ont abouti à l'abolition de la taxation de la machinerie industrielle ont exigé beaucoup de temps de la part des autorités municipales, plus particulièrement du maire René Matteau, du géant municipal Roger Lord, de l'assistant-gérant et trésorier Jacques Chavelle, C.A. Tout ce temps employé fut utilement et avec succès d'ailleurs ont tout de même obligé les évaluateurs municipaux à attendre le résultat des négociations pour savoir s'il devait ou non inscrire au rôle d'évaluation la "machinerie", selon que la taxation serait abolie ou non.

Notre souci de justice nous incite tout de même à rappeler dans le cadre du présent article, que la paternité du projet de non-taxation de la machinerie industrielle revient, au niveau des autorités municipales, au conseiller Gaston Vallières, qui fut le premier membre du présent conseil municipal à suggérer l'abolition de l'impôt municipal sur la machinerie industrielle.

La Chambre de Commerce aînée

Une très grande part du succès que ce projet a connu revient en outre au magnifique et constant travail fait par la Chambre de Commerce aînée, plus particulièrement par le truchement de son comité de l'industrie, présidé par M. Jean-Paul Lamy.

La coopération de l'industrie

Il n'aurait pas été possible aussi d'abolir la taxation sur la machinerie industrielle, sans la magnifique collaboration de nos industries, et notamment nos grandes industries du papier.

PHARMACIE de NORMANVILLE

Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL

B.A., B.Sc., B.Ph.

L.P., Pharm.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
9h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone
375-7769

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

SPECIALITÉ: CAMIONS

Représentant de "Mack" à Trois-Rivières
3075 rue Girard 375-0821 Trois-Rivières

Martin Bergeron



Bientôt au Centre d'Achats de Normanville
3660, Des Erables
Trois-Rivières

SKI

Domaine du LAC DES FORGES

LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU

CHALET DES SKIEURS

pour renseignements
378-3344

Bienvenue à tous

Très vaste choix de GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS



Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX

ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

CENTRE PHARMACEUTIQUE



PRESCRIPTIONS
378-2833

OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.

436, LAVIOLETTE T.R.



SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrines	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Devenez propriétaire d'une de ces jolies maisons sur les Plateaux La Ferté, Cap

Construites par



CONSTRUCTION

\$995⁰⁰
COMPTANT

Faites un beau cadeau à votre famille à l'occasion des Fêtes

935 D'AVAUGOUR — BUREAU — TÉL.: 378-4380



Modèle 55 - \$13,350.



Modèle 15A - \$13,950.



Modèle 5B - \$14,550.



Modèle 35 - \$14,950.



Modèle 55B - \$13,950.



Modèle 65A - \$15,550

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT



TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin

PRÉSIDENT

1225, RUE ST-AURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Tél.: 375-9613

Pour des Bâtiments de Qualité

en acier, exigez "ARCHIDROME"

(patenté)

Système de toit bâtisse 40' x 40'

\$1445 seulement

offre valide pour une période limitée.

- Tout acier
- Pas besoin d'outils spéciaux pour le montage
- Pas de fondations requises
- A l'épreuve du feu
- 100% de l'espace utilisable

Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix. Maillez sans tarder le coupon ci-dessous à:

JEAN-L. BÉLIVEAU

ST GRÉGOIRE, Cte NICOLET TEL.: 819-223-2314

Je desire plus d'information sur votre bâtisse tout acier Archidrome

nom pr. long. pl. larg.

NOM Cte Tél.:

ADRESSE Cte Tél.:

Des représentants des deux régions concernées en font partie

Un comité étudie le projet d'un pont entre les deux rives

par PIERRE A. CHAMPOUX

SOREL — C'est le 26 novembre prochain que se réunira pour la première fois le comité formé pour l'étude du projet d'un pont entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Berthierville et de Sorel. Le comité formé lors de la dernière assemblée de la Chambre de Commerce régionale Lanaudière, le 22 octobre der-

nier, alors que quelques membres de la Chambre de Commerce régionale Saint-Laurent-Richelieu étaient présents, est composé de huit membres, dont six de la Chambre régionale Lanaudière.

À cette dernière assemblée du 22 octobre, les membres de la régionale Lanaudière ont tenu un long débat concernant l'efficacité du service des traversiers qui assurent la navette en-

tre l'île Saint-Ignace du côté de Berthierville et Sorel. Un représentant de la Chambre de Commerce de Berthierville a déposé un rapport qui exprimait en des termes assez violents le mécontentement de cet organisme en rapport avec le service des traversiers. Selon la Chambre de Commerce de Berthierville, le service actuel est pilotable et les conséquences qui en découlent sont néfastes tant pour les

travailleurs que pour l'industrie lourde, qui ont néanmoins dû absorber une majorité des tarifs qu'ils tiennent pour inacceptables.

De toutes ces discussions, les membres de la Chambre de Commerce régionale ont résolu à l'unanimité qu'une lettre soit adressée au ministre des Transports du Québec, dirigé par le Dr Fernand Lizotte. Cette lettre avait pour but de faire

des pressions pour que le service des bateaux entre l'île St-Ignace et Sorel fonctionne 24 heures par jour, indépendamment de la rentabilité de ce service continu. La lettre devait aussi inviter le ministre à entreprendre lui-même des démarches auprès de son homologue fédéral, M. Paul Hellyer, afin qu'un brise-glace soit affecté en permanence dans la région de Sorel au cours de l'hiver. La fon-

ction de ce brise-glace consistera à maintenir le chenal navigable en tout temps et à prendre à son bord, matin et soir, les travailleurs de Berthierville occupés dans les usines de la région de Sorel lorsque le service sera paralysé à cause des glaces.

À cette même assemblée et dans le même ordre d'idée, le bureau de direction a procédé à la création du comité dont le

mandat consista à étudier le projet de construction d'un pont sur le Saint-Laurent, entre l'île Saint-Ignace dans la région de Berthierville et Sorel.

Le comité en question est formé de MM. René Rémillard, Claude Lavoie, Gilles Loyer, Claude Champagne, Paul Barthe, Jude Guévremont et Gilles Loyer, de la Chambre de Commerce de la région de Lanaudière et de MM. Aldéric Mauger et Antoine

Deromé de la Chambre de Commerce régionale Saint-Laurent-Richelieu.

Le comité a quand même été formé plusieurs informations données par le secrétaire-trésorier de la Chambre régionale Lanaudière, M. Gilles Loyer, à l'effet que le gouvenement du Québec ne serait pas intéressé à donner suite au projet et ce même dans un avenir assez éloigné.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Chutes de neige intermittentes. Devenant plus froid. Vents de 15 milles du nord-est devenant 13 de l'ouest avec rafales samedi. Minimum et maximum 32 et 35.

La meilleure huile — 374-6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 15

Édition Sorel, samedi 15 novembre 1969

Quinze cents

Nouveau Différent

ROBES Vanité

313, DES FORGES TROIS-RIVIERES 374-5914

Présenté cette semaine

Projet d'une convention collective pour les ouvriers de Marine Industrie Ltée

SOREL (L.B.) — Les ouvriers des chantiers de Marine Industrie Ltée, au cours d'une réunion spéciale de leur syndicat, tenue dimanche à la salle des Syndicats nationaux, 900 rue de l'Église à Tracy, ont pris connaissance du projet de convention collective qui devait être présenté à la compagnie mercredi.

On croit savoir que les négociations en vue du renouvellement de la convention collective commenceront la semaine prochaine.

Le contrat de travail des ouvriers des chantiers de Marine Industrie Ltée doit se terminer le 31 décembre prochain. Ce contrat touche quelque 2.300 employés à l'heure.

Le comité syndical de négociations comprendra entre autres MM. Maurice Langevin, conseiller technique de la Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques et Jean-Paul Pélouin, président du syndicat des Chantiers maritimes de Sorel.

Visite de l'évêque à la paroisse Notre-Dame

SOREL (L.B.) — Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, fera sa visite pastorale à la paroisse Notre-Dame de Sorel, dimanche prochain le 16 novembre.

Fondée en 1911, cette paroisse compte actuellement 2.662 catholiques. Les Soeurs de Saint-Joseph y dirigent l'école Notre-Dame et les Frères de la Charité y possèdent une résidence.

M. Lambert Collette est curé de Notre-Dame de Sorel. Il est assisté de l'abbé Bernard Bourgeois comme vicaire. Ce dernier cependant vient d'être nommé vicaire à Saint-Joseph de Granby. Il sera remplacé à Sorel par l'abbé Florian Lacasse, qui entrera en fonction le 19 novembre.

Mgr Sanschagrin arrivera dans la paroisse dimanche matin et prononcera l'homélie à dix différentes messes de l'avant-midi. Il prendra ensuite le dîner au presbytère pour ensuite rencontrer les marguilliers, avant de retourner à l'évêché.

Une limite de poids sur le pont Turcotte

SOREL (L.B.) — Le ministre de la Voirie du Québec souligne que la circulation lourde sur le pont Turcotte de Sorel est main-

tenue, mais que la limite des charges est fixée à 35 tonnes.

On compte sur la collaboration des propriétaires de camions et de véhicules lourds pour observer cette limite. Autrement le ministre se verra dans l'obligation de sévir, afin de préserver ce pont qui vient de subir des réparations de l'ordre de \$300.000.

Par ailleurs, le ministre de la Voirie a établi une surveillance spéciale, après avoir constaté que depuis sa réouverture du pont Turcotte, le 7 novembre dernier, des camions beaucoup trop lourds s'étaient permis de l'emprunter au lieu d'aller passer par le nouveau pont Sorel-Tracy.

Le but principal de la visite de M. Côté en France est de connaître et de discuter des différentes solutions qui peuvent être apportées aux problèmes que doivent affronter les agriculteurs québécois.

Par ailleurs, M. Côté rencontrera les officiers français du ministère de l'Agriculture ainsi que les dirigeants des différents organismes agricoles en France.

Le député Côté se rendra en France

SOREL (L.B.) — Le député fédéral de Richelieu et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Florian Côté, profitera de son voyage en Europe pour se rendre en France, la semaine prochaine. M. Côté assiste actuellement à la 15e conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui se déroule à Rome. M. Côté est le délégué du Canada à cette conférence.

Fédération des oeuvres du diocèse La paroisse St-Jean-Bosco dépasse son objectif

SOREL (L.B.) — La paroisse Saint-Jean-Bosco de Tracy a été la première paroisse de la région de Sorel à atteindre son objectif de \$2.500 et même à le dépasser, dans la campagne 1969 de la Fédération des oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Jusqu'à maintenant, dans les 107 paroisses du diocèse, La Fédération a recueilli 49 pour cent de son objectif, soit un montant de \$109.006,04. Ce montant se répartit comme suit: la section des dons individuels révèle des

recettes de \$55.190,04 alors que la collecte au niveau des corporations a rapporté \$43.816.

Les souscriptions paroissiales englobent des rapports de 74 paroisses dont 35 rapports complets et 33 paroisses qui n'ont pas encore communiqué de rapports. Quarante paroisses ont atteint ou dépassé leur objectif.

Le secteur de corporations a vu ses recettes progresser de \$2.500 pour atteindre \$43.816 soit 81 pour cent de son objectif.

Les résultats actuels, même

s'ils sont intéressants, ne donnent pas pleine satisfaction aux dirigeants de la campagne souligne le trésorier, M. Jean-Paul Beaudry. La lenteur dans la production des rapports, soit des paroisses ou des sollicitateurs des corporations est de nature à semer un peu d'inquiétude. Les dirigeants de la 14e campagne annuelle demandent donc à tous les responsables tant au niveau paroissial qu'au niveau des corporations de faire un effort supplémentaire pour accélérer la fin de leur sollicitation.



(Photo Gill)

LE PRÉSIDENT DU Syndicat des Chantiers Maritimes de Sorel (CSN), M. Jean-Paul Pélouin, tient en main le projet de convention collective de travail qu'il devait présenter cette semaine à la compagnie. Pélouin est entouré d'officiers et de membres du syndicat de cette

usine, qui groupe quelque 2.300 employés à l'heure. Le contrat de travail se termine le 31 décembre prochain à Marine Industrie et les négociations en vue du nouveau contrat doivent débuter la semaine prochaine.

Une motoneige volée dans la cour d'un policier

CONTRECOEUR (P.A.C.) — Un agent de la Sûreté du Québec du détachement de Sorel, dont nous ne dévoilerons pas l'adresse, s'est fait voler chez lui dans la nuit de jeudi à vendredi. Le policier demeure à Contrecoeur. Des bandits qui ne savaient probablement pas qu'ils volaient chez un policier se sont enfilés avec une motoneige de marque Bombardier 1968 d'une valeur de \$695. En plus, les auteurs du vol ont pris la fuite avec une remorque d'une valeur de \$120.

Le policier a signalé hier matin qu'il avait été volé dans la nuit alors que la marchandise qu'il s'est fait dérober était sous clé dans le garage adjacent à sa demeure.

Une enquête est maintenant menée par la Sûreté du Québec du détachement de Sorel en vue de trouver des indices qui pourraient conduire à la découverte des ou de l'auteur du vol.

En première année

Les commissaires veulent équiper les classes d'appareils de télévision

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire de la ville de Sorel fait des démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir l'autorisation de procéder à l'achat de seize téléviseurs pour les classes élémentaires.

Les commissaires d'écoles veulent équiper chacune des classes de première année des écoles soreloises d'appareils de télévision, afin de permettre aux écoliers et écolières de suivre l'émission scolaire télévisée: "Les Oraillons". Ce programme porte sur la langue

française parlée. Ce projet coûtera environ \$5.000. L'appel d'offres a été lancé et les soumissions seront ouvertes lors d'une assemblée spéciale de la Commission scolaire de la ville de Sorel.

Ces téléviseurs seront installés dans cinq des six écoles primaires, soit Saint-Gabriel, Sainte-Marie-Goretti, Notre-Dame, Bernard et Saints-Anges.

Souignons que l'école Marguerite-Bourgeois possède déjà un appareil de télévision, ayant servi de projet-pilote dans la région.

Les bourses Pfizer

Le jeune Daniel Huard obtient une bourse de \$500

SOREL (L.B.) — L'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des sciences (ACFAS) vient de décerner trois bourses au montant de \$500,00 de deux universitaires méritants.

M. Daniel Huard de Sorel, inscrit en mathématiques à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, a reçu l'une des bourses Pfizer.

M. Daniel Huard, fils de M. et Mme Claude Huard, comptable de Sorel-Sud, a fait ses études

classiques à l'externat Mgr-De-celles.

Mlle Mariette Lépine, de Sainte-Mélanie (de Joliette, inscrite à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a également reçu une bourse Pfizer.

Quant à Mlle Raymonde Vaillancourt, de Sherbrooke, inscrite à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, et se dirigeant vers de recherches en pédiatrie, elle reçoit une bourse spéciale.

Programme de l'année

CADRES fut un outil très important sur le problème de la pollution de l'air

SOREL (L.B.) — Le 10 novembre dernier, les responsables de Cadres dans la région de Sorel présentaient aux administrateurs municipaux de Tracy, Sorel, Saint-Pierre de Sorel, Sainte-Anne de Sorel et Saint-Joseph de Sorel, leur programme pour les prochains douze mois.

Au cours des douze derniers mois, Cadres a centré ses efforts sur le problème majeur du milieu, soit la pollution de l'air, et à l'unanimité les maires ont affirmé que sans la présence et l'action de Cadres dans le milieu, le problème ne serait pas sur le point de se régler.

Cadres fut donc un outil indispensable qui a permis à la population, aux autorités, aux industriels concernés de poser un geste des plus positifs face au

problème de la pollution de l'air.

Dans son programme à venir Cadres s'arrêtera sur les problèmes régionaux suivants: a) transport en commun et circulation, b) fusion du service des incendies, c) réalisation des décisions prises concernant la solution du problème de la pollution.

Les autorités municipales ont accepté de déléguer un représentant sur chacun des comités qui étudieront les sujets plus haut-mentionnés. Il est à remarquer qu'il existe déjà un embryon d'un comité qui étudiera l'aspect touristique de la région.

Le responsable de cadres pour la région de Sorel est M. Raymond Thivierge, demeurant au numéro 7085, route Marie-Victoria.

Par la voie du Richelieu

Le Service des loisirs et des parcs de Tracy s'excuse auprès de la population de ne pouvoir présenter le Mérite sportif tel que convenu dimanche le 16 novembre. Vous pourrez participer à cette grande manifestation des sports de la ville de Tracy, dimanche le 23 novembre à 1h.30, à la piscine municipale. Y seront présents, plus de 400 jeunes. Les autorités municipales, le député ainsi que M. Roy, du club de baseball "Les Expos".

Il y a un policier de la ville de Tracy qui se surnomme "Jet". Nous n'avons pu savoir son identité réelle mais on sait par ailleurs que lundi prochain il se rendra au palais de justice de Sorel pour les Sessions de la paix, alors que des individus comparaitront en rapport avec un vol de pneus survenu dans les mois d'été. Quand "Jet" a attrapé ces malfaiteurs, c'était vraiment un beau coup de file.

Il en arrive de toutes les sortes. En effet, jeudi dans la soirée, un capitaine de bateau est tombé à l'eau. M. Charles-Henri Lambert a été secouru par les autres membres de son équipage après avoir probablement manqué le pied pour tomber dans le fleuve au quai de la Beloit.



Souper du Souvenir à la Légion

LORS DU SOUPER annuel du Souvenir organisé par la Légion Canadienne de Sorel et auquel participent les anciens combattants de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel. De gauche à droite: M. J. Cockburn, représentant

du district No 10, Mme Cockburn, M. Lucien Larocque de Sorel et Mme Larocque, Mme Arnott et le commandant de la Marine Royale canadienne, T.A. Arnott.

Voilà l'hiver, il est en plein le temps de penser à votre manteau de fourrure.



Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçue, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION

Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

Trois étudiants accusés d'un vol d'automobile

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Trois étudiants, domiciliés sur la rive sud, mais poursuivant leur recherche du savoir, ici, à Trois-Rivières, ont bénéficié d'une heure de cours en Cour des Sessions de la Paix. Les trois mousquetaires avaient deux jours auparavant, volé la Météor de M. Roméo Plouffe, en face du restaurant Golden Hat, sur le boulevard des Forges.

Alors qu'ils étaient à l'intérieur de cet établissement, les lascars avaient d'abord fouillé dans les poches d'un paletot suspendu à une patère; les clefs de la Météor changèrent de poche!

A l'extérieur, il faisait trop clair. C'est pourquoi, le trio s'embarqua à bord de la voiture pour se rendre sur la rue Jeanne-Crevier. Là, c'est sombre! Suffisamment du moins pour effectuer le travail à faire: on en voulait à l'accumulateur (batterie) de la voiture. Malheur! en plein travail, les mécaniciens d'un soir sont surpris par deux policiers qui patrouillaient le secteur.



CET ENGIN QUI SERT dans les travaux de construction et de voirie s'est engouffré dans un trou profond, à proximité de la Damtar, hier matin, vers 11 heures. Il a fallu utiliser d'autres puissantes machineries afin de sortir celle-ci de sa fâcheuse position. Le conducteur s'en est tiré indemne.

Faits et méfaits

Mailhot choisit un procès expéditif ● Raymond Mailhot de St-Pierre-les-Becquets, qui devait comparaitre aux Assises, subira son procès, le 16 février. Par l'entremise de son avocat, Me Gilles Guévremont, il a réclamé, hier, un procès expéditif et le juge Léon Girard a acquiescé à cette requête. Mailhot est accusé d'avoir, entre le 1er septembre 1967 et le 1er octobre 1968, volé \$582.72 à la Compagnie Irving Oil et de s'être approprié de la même façon un montant total de \$579.16 entre le 30 septembre 1967 et le 1er août 1968. Six accusations sont présentées contre le prévenu qui a de nouveau protesté de son innocence.

Joueur au tempérament violent

● Un joueur des As de Québec de la Ligue Américaine a apparemment joué de rudesse à l'endroit de M. Jean-Guy Prémont de Ville les Saules, en banlieue de Québec. Serge Bernier brillait par son absence, hier, en Cour des Sessions de la Paix au moment où a été lue la plainte de voies de fait avec lésions corporelles. Le juge Léon Girard a consenti à l'émission d'un mandat d'amener. L'incident dans lequel aurait été impliqué ce joueur de hockey est survenu à Ste-Genève-de-Batiscan.

QUALITÉ CONTRÔLÉE

Personnel expérimenté
Atelier de nettoyage des plus moderne et des plus rapide

Le meilleur ami de vos vêtements

NETTOYEUR Betty Brite

ATELIER
462, ST-GEORGES
SUCCURSALE
645-A, WILLIAMS

Le rôle d'évaluation 1970 sera déposé le 1er décembre

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Bonne nouvelle! Le rôle d'évaluation pour l'année 1970 sera déposé officiellement, lundi 1er décembre, soit à la date réglementaire ou conforme aux exigences de la Charte municipale. Il s'agit d'un rôle normal qui ne devrait pas susciter beaucoup de plaintes de la part des propriétaires fonciers.

Le rôle d'évaluation 1969 fut déposé, avec un retard de quelques mois pour deux raisons principales: 1. Il s'agissait du "grand rôle", celui qui est fait à fond par les évaluateurs municipaux, à peu près tous les trois ans; 2. Les pourparlers qui ont abouti à l'abolition de la taxation de la machinerie industrielle ont exigé beaucoup de temps de la part des autorités municipales, plus particulièrement du maire René Matteau, du géant municipal Roger Lord, de l'assistant-gérant et trésorier Jacques Charette, C.A. Tout ce temps employé fort utilement et avec succès d'ailleurs ont tout de même obligé les évaluateurs municipaux à attendre le résultat des négociations pour savoir s'il devait ou non inscrire au rôle d'évaluation la "machinerie", selon que la taxation serait abolie ou non.

Notre souci de justice nous incite tout de même à rappeler dans le cadre du présent article, que la paternité du projet de non-taxation de la machinerie industrielle revient, au niveau des autorités municipales, au conseiller Gaston Vallières, qui fut le premier membre du présent conseil municipal à suggérer l'abolition de l'impôt municipal sur la machinerie industrielle.

NOUVEAU

Pour ceux qui souffrent de SURDITÉ!

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

Centre Auditif TRUDEL
JEAN-C. TRUDEL
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom _____
Adresse _____ Ville _____

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
S.A. B.S.C. P.H.
L.P. Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone
375-7769

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES
SPÉCIALITÉ: CAMIONS

Représentant de "Mack" à Trois-Rivières

3075 rue Girard **375-0821** Trois-Rivières

Martin Bergeron



Bientôt au Centre d'Achats de Normanville
3660, Des Érables
Trois-Rivières

SKI
Domaine du LAC DES FORGES

LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU CHALET DES SKIEURS

pour renseignements **378-3344**
Bienvenue à tous

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALETs PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions - Installation gratuite sur place

PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

CENTRE PHARMACEUTIQUE

PRESCRIPTIONS
378-2833

OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.

436, LAVIOLETTE T.R.



SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-O \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrines \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Devenez propriétaire d'une de ces jolies maisons sur les Plateaux La Ferté, Cap

Chemin à suivre pour les Maisons Modèles

THIBREAU DES PRAIRIES DE MÉZY MONTMAGNY D'AVAUGOUR


Construites par **FL CONSTRUCTION**

Faites un beau cadeau à votre famille à l'occasion des Fêtes

\$995⁰⁰ COMPTANT

935 D'AVAUGOUR - BUREAU - TÉL.: 378-4380

HEURES DE BUREAU:
Samedi et dimanche de 1h.30 p.m. à 5h.00 p.m.
Sur semaine: de 9h.30 p.m. à 5h.00 p.m.

 Modèle 55 - \$13,350.	 Modèle 15A - \$13,950.
 Modèle 5B - \$14,550.	 Modèle 35 - \$14,950.
 Modèle 55B - \$13,950.	 Modèle 65A - \$15,550.

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT




EM. Griffin Inc.
MÉCANICIEN EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin
PRÉSIDENT 1725, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Tél.: 375-9613

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez **"ARCHIDROME"**

Système de toit bâtisse 40' x 40'

\$1445 seulement

offre valide pour une période limitée.

Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix. Maillez sans tarder le coupon ci-dessous à

JEAN-L. BÉLIVEAU
ST-GREGOIRE, Cte NICOLET - TÉL.: 819-223-2314

Je désire plus d'information sur votre bâtisse tout acier Archidrome parvenez-moi, s'il vous plaît, le plus vite possible.

NOM _____
ADRESSE _____ Cte _____ Tél. _____

En furetant dans Joliette

Mlle Ginette Malo, la secrétaire du shérif du Palais de justice de Joliette a perdu son porte-feuille entre le marché et le Palais de justice. Si jamais quelqu'un l'avait trouvé, il est prié d'entrer en communication avec elle au numéro de téléphone: 756-4200. Elle saura récompenser la personne.

Nos souhaits de prompt rétablissement à M. Fernand Morin, un type qu'il m'a fait plaisir de rencontrer à quelques reprises. Apparemment, M. Morin en aurait pour quelque temps à l'hôpital.



(Photo: Léon Savard)

M. GILLES VARIN, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, était le conférencier invité lors du dernier souper du club Richelieu. M. Varin a entretenu son auditoire de la direction des associations. On le voit en compagnie du président du club Richelieu, M. Jean-Charles Perrault ainsi que du député fédéral Roch Lasalle.

Le publiciste de la boîte à chansons "La crémaillère", M. Michel Auclair, nous fait savoir que Diana Chayer et Gilbert Langevin seront les vedettes de la soirée du 22 novembre. Cette boîte est située sur l'île du Moulin à Terrebonne. On doit emprunter la sortie Terrebonne pour s'y rendre.

Si vous venez qu'à visiter la nouvelle école polyvalente Thérèse Martin, rendez-vous dans la classe d'art culinaire. Vous y verrez une lettre d'une compagnie alimentaire adressée à Mlle Thérèse Martin, professeur d'art culinaire. C'est dans le T.T.F.



(Photo: Léon Savard)

LE CLUB BOURGUIGNON DE JOLIETTE a tenu cette semaine son party d'huitres annuelle. Depuis plusieurs semaines, les fins gourmets de la ville parlaient de cette réunion gastronomique. Les convives se sont régalez de ce repas préparé par Claude Théroux. On aperçoit ici Jacques Ratelle qui ne s'est pas fait prier pour déguster quelques molusques en compagnie du président du club.

Le prochain conférencier au souper du club d'administration industrielle sera M. Ernest Ouimet, de la Compagnie des chemins de fer nationaux. D'ores et déjà, nous pouvons dire que sa causerie devrait être des plus intéressantes.

Les grévistes de la compagnie Firestone n'ont pas été chanceux. Depuis le début de la grève, ils n'ont eu qu'une seule journée de beau temps. Et, puisqu'ils semblent déterminés à poursuivre leur arrêt de travail, on aura de la neige à pelleter lorsqu'on ouvrira de nouveaux les barrières.

Les cadets de la marine solliciteront dimanche

JOLIETTE (P.G.) — La campagne annuelle de tagday en faveur des cadets de la Marine de Joliette se terminera demain matin alors que les cadets tendront la main à la population à la porte des églises de notre cité ainsi qu'à Notre-Dame-des-Prairies, Crabtree et St-Paul.

Cette campagne a débuté jeudi soir devant les différents établissements commerciaux de Joliette et a remporté à date un assez bon succès. Il est à espérer que tout comme l'an dernier la population s'empressera d'aider ce mouvement qui groupe plus d'une centaine de jeunes gens de 13 à 19 ans.

Une nouvelle division est actuellement en formation et il s'agit de la division des jeunes filles du même âge qui vient compléter les cadres de cette organisation.

Formation

Ceux qui font partie des cadets de la Marine doivent poursuivre un entraînement rigoureux chaque lundi soir dans les locaux mis à leur disposition par la commission Scolaire Régionale Lanauadière.

L'entraînement s'y fait dans les deux langues, le français et l'anglais afin que les cadets qui participent aux différents

campus d'été en Nouvelle-Ecosse, en Colombie-Britannique, en Ontario ou ailleurs comme dans les visites échanges Etats-Unis vs Canada, puissent comprendre les directives qui leur sont données dans les langues appropriées.

Une partie de leur entraînement porte sur la navigation, le Morse, le sémaphore et même la musique, car le corps R.C.S.C.C. Joliette possède une fanfare comme il en existe peu dans les corps de cadets au Canada. Certains des membres de la fanfare ont même pu participer durant l'été dernier à un camp musical permanent à Cornwallis en Nouvelle Ecosse afin de parfaire leur connaissance musicale.

La ligue navale

Un comité civil composé de plusieurs personnes de la cité de Joliette s'occupe activement de l'administration du corps de cadets de la Marine et organise les campagnes de souscription, de tagday nécessaire à la bonne marche de ce groupement et demande au public de bien vouloir encourager les cadets en acceptant d'acheter au moins un tagday qui permettra à cette organisation de continuer à aller de l'avant en 1969.

M. Maurice Lévesque aux membres du club industriel

Le pouvoir des fonctionnaires salariés augmente sans cesse

JOLIETTE — Le directeur général des services municipaux, Monsieur Maurice Lévesque, a déclaré devant les membres du Club d'Administration Industrielle de Joliette, que la multiplication des services municipaux et la complexité croissante des techniques et des méthodes ont augmenté le pouvoir et l'influence des fonctionnaires salariés qui ont un avantage sur les membres du conseil par suite de leurs connaissances intimes du secteur dont ils ont la responsabilité.

Selon lui, le risque d'un manque de compréhension entre les représentants élus et les fonctionnaires permanents devient de plus en plus sérieux à mesure que l'administration se complique. "C'est une tâche qui demande tact et tolérance de part et d'autre que d'empêcher que la situation n'engendre de conflit".

M. Lévesque a expliqué que les points de vues différents du conseiller et du fonctionnaire sont inhérents aux rôles que chacun doit jouer. "Le fonctionnaire tend à résister à toute dérogation aux règles générales et à s'opposer à des exceptions consenties à l'égard d'individus, a-t-il expliqué, cependant que le conseil tend à supporter les demandes spéciales qu'il reçoit des individus qu'il représente".

Le directeur des services a souligné que les frustrations, l'irritation et la discorde pouvaient être tenues à un minimum si les représentants élus et les officiers permanents sont constamment conscients de l'attitude que créent leurs rôles respectifs. "On obtiendra de meilleurs résultats si la confiance et le respect régissent entre les deux groupes". Si ces qualités font défaut, il est peu probable que l'on ait un gouvernement juste et efficace.

M. Lévesque a cependant précisé qu'il était difficile de déterminer quel genre d'organisation serait la plus efficace en toutes circonstances et en tout lieu. "Dans une municipalité, le conseil et les fonctionnaires peuvent travailler ensemble harmonieusement et avec efficacité dans les cadres d'une organisation qui pourrait créer le chaos dans une autre municipalité. Cependant, a-t-il ajouté, plus les relations entre le conseil et la direction se rapprochent de celles qui existent entre le conseil d'administration et un directeur général d'une entreprise privée, plus grandes sont les chances que ces relations soient heureuses".

Le haut fonctionnaire a en outre déclaré que le succès d'une administration municipale dépend de la capacité qu'a le conseil de se retenir d'empêcher sur l'autorité qu'il a déléguée au directeur sur la capacité du directeur d'acquiescer le respect et la confiance du conseil, et sur l'intégrité et les qualités de chef que le directeur peut inspirer à ses subordonnés.

M. Lévesque a décrit les conseillers municipaux comme des administrateurs à temps partiel qui ne peuvent s'attendre d'être complètement familiers avec les aspects techniques du droit de la finance, de l'évaluation, de la taxation, du génie, des programmes récréatifs, de la prévention des incendies et d'une multitude d'autres secteurs spécialisés dont est composée l'administration d'une municipalité. "Avec la multiplication des services et la complexité croissante des méthodes de travail, a-t-il fait remarquer, il est normal que le pouvoir et l'influence des fonctionnaires permanents augmente, ce qui leur confère un avantage sur les membres du conseil qui ont une connaissance moins intime des affaires municipales".

Les loisirs à Joliette

Samedi

Bibliothèque enfants

9h. à 12h. a.m.
1h. à 4h.30 p.m.

Centre de Loisirs du CEGEP

10h. à 4h. p.m. — Journée des enfants. Sous surveillance des moniteurs du service de la récréation. Jeux d'équipes, maternelle, bain, arts plastiques etc. Admission \$0.25.

Piscine du CEGEP de Joliette

8h. a.m. — Pratique du club de compétition.
10h. a.m. — Cours de natation pour enfants. Admission \$1.00.

Aréna de Joliette

7h. a.m. — Pratique du Joliette Juvenile.
8h. — Pratique du Christ-Roi Moustique.
9h. à 11h. — Patinage public. Gratuit pour les enfants de Joliette. \$0.25 pour ceux de l'extérieur.
11h. a.m. — Ste-Thérèse vs N.D. Prairies Pee-Wee.
1h. p.m. — Lions vs St-Pierre, Pee-Wee.
2h. p.m. — Christ-Roi vs Cathédrale, Pee-Wee.
3h. p.m. — St-Pierre vs Ste-Thérèse, Bantam.
4h. p.m. — Christ-Roi vs St-Jean-Baptiste, Bantam.
5h. p.m. à 9h. p.m. — Club de patinage artistique.
9h. p.m. — Sc → Dryer.
10h. p.m. — Hôpital St-Eusebe
11 p.m. — Milien Paquette.
12h. — Morwill Clothing.
1h. — Côme Lafond.

Dimanche

Piscine du CEGEP de Joliette

1h.45 à 4h. p.m. — Bain Libre... Familial... Admissio \$0.25.

Centre civique de Joliette

10h. — a.m. — Pratique des Séneteurs de Joliette.
10h. a.m. — Pratique de la Chorale "Vive les gens".
8h. p.m. — Cours de danse professeurs, Gisèle et Yves.
Aréna c. Joliette
7h. à 9h. a.m. — Club de patinage artistique.
9h. a.m. — Pratique du Ste-Thérèse Bantam
10h. — Pratique du St-Pierre Midjet.
11h. a.m. — Pratique du Christ-Roi Pee Wee.
12h. a.m. — Les Vétérans.
11h.30 p.m. — Laurentide Junior, Assomption vs Librairie Martin Joliette.
3h. p.m. — CEGEP de Joliette vs Crabtree.
5h.30 p.m. — N.D. Prairies vs St-Pierre Midjet.
7h.30 p.m. — Ligue Lanauadière Juvenile Inter-Cités "A", Lavaltrie vs St-Jacques.
8h.30 p.m. — Loisirs de Joliette vs N.D. Lourdes.
9h.30 — St-Thomas vs St-Gabriel.



(Photo Léon Savard)

M. MAURICE LEVESQUE, directeur des services à la cité de Joliette était le conférencier invité lors du dernier souper du club d'Administration Industrielle. Le

conférencier a reçu une plaque en guise de souvenir. Elle lui fut remise par M. Claude Coutu, directeur du club.

Maurice Lévesque veut conserver le musée d'arts

JOLIETTE (C.V.) — Le directeur général des services de la cité de Joliette, M. Maurice Lévesque, a lancé un appel aux organismes intéressés au développement de notre cité à faire les démarches nécessaires pour que le musée du Père Wilfrid Corbeil demeure même après la mort de celui-ci.

"On m'a laissé dire, de poursuivre M. Lévesque, que les pièces du musée, évaluées à \$2 millions de dollars, seraient dé-

ménagées de la ville après le décès du curateur".

Il a dit que l'exploitation de ce musée serait de nature à attirer les touristes dans la cité de Joliette. M. Lévesque qui parlait devant les membres du club d'administration industrielle le dimanche 11 novembre, a souligné que le problème touristique dans notre région.

Il ne pense pas que le développement touristique de notre ville se fasse en vantant les beautés des lacs qui sont situés

dans la périphérie. Ce qu'il faut, de continuer le directeur général des services, c'est trouver quelque chose qui ferait attirer les visiteurs à Joliette.

D'après lui, les pièces de ce musée sont d'une très grande valeur et d'un intérêt propre à attirer le touriste. Il a donc invité les intéressés à trouver une formule pour faire connaître ce musée et à dénicher un local pour le mettre à la disposition des visiteurs.

La régionalisation des services est une chose inévitable

JOLIETTE (C.V.) — Le directeur des services de la cité de Joliette, M. Maurice Lévesque, a donné son appui, jeudi soir dernier, à l'idée d'une généralisation des services dans notre entourage.

M. Lévesque qui parlait devant les membres du club d'administration industrielle, à leur souper mensuel, au restaurant Kambo, a déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité de deux hôtels de ville dans un rayon de deux milles. Il comprend que certaines municipalités ont des

facilités que d'autres n'ont pas mais en multipliant les services, il lui semble inévitable que certaines personnes paieront pour les gestes commis par d'autres actuellement.

A titre d'exemple, le directeur des services municipaux a parlé du service des incendies dans la cité de Joliette.

Il a affirmé que le nombre de pompiers n'était pas suffisant pour le cas où il se produirait une conflagration.

"La cité de Joliette, de dire M. Lévesque, devrait avoir une cinquantaine de pompiers mais

ce serait beaucoup trop onéreux. Actuellement, le service d'incendie coûte \$250,000 à la ville et on ne compte que vingt pompiers. Que deviendrait ce montant s'il fallait engager 50 pompiers en permanence?"

C'est pourquoi il lui apparaît comme inévitable d'envisager la régionalisation des services. M. Lévesque ne voit pas celle-ci avant de nombreuses années encore. Il faudra cependant commencer à effectuer les démarches nécessaires à cette régionalisation.



par Michel ROCHON

Lundi, n'oubliez pas de lire notre chronique, nous aurons de bonnes nouvelles concernant l'aréna de Joliette. Présentement on parle d'un petit changement à notre aréna.

Jacques Perreault, même s'il ne le dit pas, s'occupe encore des loisirs de la Paroisse Cathédrale. Aussitôt que vous prononcez le nom Loisirs Cathédrale, il est là les yeux grands ouverts pour écouter ce que vous allez dire, et gare à celui qui aurait le malheur de critiquer les dirigeants des Loisirs de la Cathédrale.

Michel Yanakis qui dirige, la destinée cette année de l'équipe St-Gabriel qui évolue dans la Ligue Inter-Cité Juvenile est très confiant que son équipe ne terminera pas en dernière position. Michel nous disait qu'il avait eu quelques difficultés au début de la saison dû à quelques joueurs de son équipe qui étaient nouveaux et inexpérimentés.

Le club Repentigny a causé une agréable surprise hier soir en triomphant des Trads de l'Assomption 6 à 4. Le Repentigny a gagné cette joute en comblant un déficit de 2 buts, marquant 4 buts en dernière période. Une joute à ne pas manquer dans la ligue Laurentide junior, sera celle qui aura lieu dimanche à l'aréna de Joliette et qui opposera l'Assomption à Joliette Martin.

Jeudi soir dans la ligue Inter-Cité, St-Jacques a remporté de nouveau la victoire contre Loisirs Joliette.

Avez-vous votre carte de membre de l'équipe de hockey Juvenile de la Police? Si non procurez-vous la au prix de \$1.00. Cette carte permet à plusieurs jeunes de s'amuser au courant de l'hiver.

Claude Vaillancourt, "notre patron" fera du ski cette année. Ce dernier vient de se porter acquéreur d'un équipement de ski de marque Head. Inutile de dire que Claude avec son style sera très remarqué sur nos pentes.

François Joly, optométriste, a remporté les honneurs dimanche dernier du rallye Automobile du Club Auto Sports de Lanauadière. François a réussi un parcours presque parfait.

L'escouade des homicides travaille dans la région

JOLIETTE (C.V.) — Les membres de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, division de Montréal, sont présentement fort occupés à élucider des morts étranges dans la région de Lanauadière. Le caporal Yves Lefebvre dirige une enquête à Saint-Didace, près de Saint-Gabriel-de-Brandon, tandis que le caporal Raymond Hébert s'occupe de la tragédie de Saint-Jean-de-Matha.

A Saint-Didace

Le caporal Lefebvre poursuit toujours son enquête relativement à la mort de M. Henri-Paul Gosselin, du Can-de-la-Madeleine, décédé le 31 octobre dernier, à la résidence du docteur Guy Paquette, un naturopathe de Repentigny oeuvrant à Saint-Didace, près de Saint-Gabriel-de-Brandon. Le lieutenant Denis Viau, officier en charge de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec nous déclarait que les premiers résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de la victime étaient connus des enquêteurs mais qu'il ne pouvait les dévoiler pour le moment on attend encore d'autres indications principalement des chimistes de l'institut médico-légal.

L'officier de police a spécifié que les enquêteurs de l'escouade des homicides travaillent sur ce cas durant cette semaine.

Rappelons que le coroner du district judiciaire pour la région de Saint-Gabriel, le docteur Joseph Lefebvre, a ordonné que le corps de M. Gosselin soit envoyé à l'institut médico-légal pour fins d'autopsie.

A Saint-Jean-de-Matha

L'enquête du coroner en rapport avec la mort de Mme Yves Geoffroy de Saint-Jean-de-Matha aura lieu fort probablement au cours de la semaine prochaine.

C'est du moins la rumeur qui circule dans les milieux judiciaires de Joliette. Le lieutenant Denis Viau de l'escouade des homicides, a indiqué, dans une entrevue téléphonique, que les derniers résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Mme Geoffroy seront connus cette semaine et que par la suite, à la lumière de ceux-ci, on pourra fixer la date de l'enquête du coroner.

L'électricité au même coût

JOLIETTE — Le président de la Commission d'électricité, le conseiller Lucien Malo, a déclaré hier, que la ville de Joliette n'avait nullement l'intention de majorer son taux d'électricité.

M. Malo a tenu à faire cette mise au point à la suite d'une émission radiophonique au cours de laquelle une auditrice aurait laissé entendre que la ville de Joliette se proposait de hausser son taux d'électricité dans un avenir rapproché.

M. Malo a ajouté que les membres de sa commission avaient étudié à quelques reprises la possibilité de réduire le taux actuel mais qu'il ne leur était jamais venu à l'esprit de songer à l'augmenter.

Le titulaire du siège numéro quatre a entre autre mentionné que la ville de Joliette absorberait seule l'augmentation que lui a imposée l'Hydro-Québec, il y a quelques mois.

"Cette décision, a-t-il insisté, équivaut à une diminution si l'on considère que la ville de Joliette aurait pu décider de faire payer par les usagers de son réseau l'augmentation de trente-cinq à quarante-cinq mille dollars qu'elle devra rencontrer".

M. Malo a enfin souligné qu'il aurait peut-être été possible d'envisager une réduction du taux de l'électricité n'eût été cette augmentation.

Collaboration étroite entre la SQ et les journalistes

par Jacques SAINT-ONGE

BERTHERVILLE — Une collaboration plus étroite existera maintenant entre l'office de la Sûreté du Québec et les membres de la presse écrite. Divers bureaux de relations publiques ont été formés par toute la province à cet effet. Le responsable pour les onze postes à l'extérieur des régions de Joliette et de la Mauricie, incluant les régions de La Tuque à St-Anne-de-la-Pérade, en est Gérard Tousignant de la sous-division de Montréal, détachement de Berthierville, qui verra à maintenir les contacts nécessaires entre la Sûreté et la presse.

M. Tousignant nous confie qu'une automobile spéciale de-

vaient être sous peu à la disposition de ce service. Ce véhicule sera identifié aux relations publiques par un sigle spécial, facilement reconnaissable par sa présentation. Comme les différents postes dans toute la province qui sont appelés à être dotés d'un office des relations publiques, sont en tout, la région de Berthierville ayant le sien officiellement depuis quatre mois et officiellement depuis deux semaines seulement, profitera des avantages d'un tel service.

L'agent Tousignant mentionne de plus que le véhicule en question pourra à l'occasion faciliter le travail de la presse en permettant à quelques-uns de ses membres d'accompagner l'officier des relations publiques sur les lieux d'un crime, d'un vol ou de tout autre événement d'importance.

Rappelons que pour la division de Montréal, le sergent Paul Quézé est responsable et coordonnateur de tous les services des relations publiques. Il y est assisté des agents Claude Talbot, René Guimard et Claude Lavoie. Pour la division de Montréal, sous-division de Granby, l'agent Jean-Marc Abbot du poste de Lacolle et enfin pour la division de Berthierville, l'agent Gérard Tousignant, comme nous le

mentionnons plus haut. Les sous-divisions de Hull, la division de Québec avec les sous-divisions de Chicoutimi, Baie-Comeau et Rimouski sous tous dotées d'un service des relations publiques.

A Shawinigan

Dans le cadre de l'appréciation de la jeunesse et à la suite d'une requête du club Optimiste de Shawinigan, l'agent Gérard Tousignant, responsable des relations publiques pour la sous-division de Montréal, détachement de Berthierville, a bien voulu rencontrer les élèves de la polyvalente "Félix-Goretti" de Shawinigan-Sud, afin que des échanges d'idées et diverses informations générales concernant les activités de la Sûreté du Québec soient établies par ce contact.

L'agent Tousignant a rencontré une centaine d'élèves et élaboré son sujet en expliquant le rôle du policier dans la société moderne. Par une présentation de ce dernier les élèves ont même accepté d'étudier la formation d'un comité d'étudiants qui viendrait à entreprendre divers sondages parmi la gent étudiante sur les problèmes de la drogue ou de la délinquance juvénile, problèmes les plus fréquents chez le milieu étudiant.

Cette rencontre qui a eu lieu mardi à l'auditorium de la polyvalente pourrait bien n'être que le début d'une série d'autres du même genre. L'agent Tousignant nous confiait que 14 groupes d'étudiants cherchaient à approcher l'office des relations publiques afin que soient organisés des colloques similaires à celui qui s'est déroulé à Shawinigan-Sud.



(Photo Lapointe)

Assemblée de l'UCC du comté de Maskinongé

UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE réunissait les membres de l'UCC du comté, à Louiseville. On y discuta, entre autres sujets, de la mise en marché des produits agricoles. Cidessus, de gauche à droite: MM. Marcel Bastien, de St-Léon, président du syndicat du lait industriel de la Mauricie, René Gagnon, de Louiseville, vice-président du syn-

dicat local de l'UCC, Cyrille Frigon, de Louiseville, président du syndicat de l'UCC et l'un des dirigeants diocésains, Luc Roy de la Fédération diocésaine de l'UCC et représentant de la mise en marché à la Fédération, André Livernoche, secrétaire du syndicat de l'UCC, de Louiseville.

Représentants des deux rives concernés

Première réunion du comité formé pour le projet d'un pont

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHERVILLE — C'est le 26 novembre prochain que se réunira pour la première fois le comité formé pour l'étude du projet d'un pont entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Berthierville et de Sorel. Le comité formé lors de la dernière assemblée de la Chambre de Commerce régionale Lanaudière, le 22 octobre der-

nier, alors que quelques membres de la Chambre de Commerce régionale Saint-Laurent-Richelieu étaient présents, est composé de huit membres dont six de la Chambre régionale Lanaudière.

A cette dernière assemblée du 22 octobre, les membres de la "régionale" Lanaudière ont tenu un long débat concernant l'efficacité du service des traversiers qui assure la navette entre l'île Saint-Ignace du côté de Berthierville et Sorel. Un représentant de la Chambre de Commerce de Berthierville a déposé un rapport qui exprimait en des termes assez violents le mécontentement de cet organisme en rapport avec le service des traversiers. Selon la Chambre de Commerce de Berthierville, le service actuel est pitoyable et

les conséquences qui en découlent sont néfastes tant pour les travailleurs que pour l'industrie lourde, qui ont néanmoins dû absorber une majorité des tarifs qu'ils tiennent pour inacceptables.

De toutes ces discussions, les membres de la Chambre de Commerce régionale ont résolu à l'unanimité qu'une lettre soit adressée au ministre des Transports du Québec, dirigée par le Dr Fernand Lizotte. Cette lettre avait pour but de faire des pressions pour que le service des bateaux entre l'île Saint-Ignace et Sorel fonctionne 24 heures par jour, indépendamment de la rentabilité de ce service continu. La lettre devait aussi inviter le ministre à entreprendre lui-même des démarches auprès de son homologue fédéral, M. Paul Hellyer, afin qu'un brise-glace soit affecté en permanence dans la région de Sorel au cours de l'hiver. La fonction de ce brise-glace consistera à maintenir le chenal navigable en tout temps et à prendre à son bord, matin et soir, les travailleurs de Berthierville oeuvrant dans les usi-

nes de la région de Sorel lorsque le service sera paralysé à cause des glaces.

A cette même assemblée et dans le même ordre d'idée, le bureau de direction a procédé à la création du comité, dont le mandat consistera à étudier le projet de construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre l'île Saint-Ignace dans la région de Berthierville et Sorel.

Le comité en question est formé de MM. Rénéald Rémiard, Claude Livernoche, Gilles Champagne, Paul Barthe, Jude Cuévremon et Gilles Loyer, de la Chambre de Commerce de la région de Lanaudière et de MM. Aldéric Mauger et Antoine Derré, de la Chambre de Commerce régionale Saint-Laurent-Richelieu.

Le comité a quand même été formé malgré plusieurs informations données par le secrétaire-trésorier de la Chambre régionale Lanaudière, M. Gilles Loyer, l'effet que le gouvernement du Québec ne serait pas intéressé à donner suite au projet et ce même dans un avenir assez éloigné.

Voilà l'hiver. Il est en plein le temps de penser à votre manteau de fourrure.

Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçus, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION

Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

QUALITÉ CONTRÔLÉE
Personnel expérimenté
Atelier de nettoyage des plus moderne et des plus rapide

Le meilleur ami de vos vêtements

NETTOYEUR Betty Brite

ATELIER
462, ST-GEORGES
SUCCURSALE
645-A, WILLIAMS

NOUVEAU

Pour ceux qui souffrent de **SURDITÉ!**

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

Centre Auditif TRUDEL
JEAN-C. TRUDEL
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom _____
Adresse _____ Ville _____

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
R.A. 25, 8 Ph.
1 Ph. Prof.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Telephone
375-7769

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES
SPÉCIALITÉ: CAMIONS

Représentant de "Mack" à Trois-Rivières
3075 rue Girard 375-0821 Trois-Rivières

Martin Bergeron

Bientôt au Centre d'Achats de Normanville
3660, Des Érables
Trois-Rivières

GIL PEINTURES

SKI DOMAINE du LAC DES FORGES

LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU CHALET DES SKIEURS pour renseignements 378-3344

Bienvenue à tous

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions - Installation gratuite sur place

PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

CENTRE PHARMACEUTIQUE

PRESCRIPTIONS 378-2833

OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.

436, LAVIOLETTE T.R.

Devenez propriétaire d'une de ces jolies maisons sur les Plateaux La Ferté, Cap

Construites par **FL CONSTRUCTION**

Faites un beau cadeau à votre famille à l'occasion des Fêtes

\$995⁰⁰ COMPTANT

935 D'AVAUGOUR - BUREAU - TÉL.: 378-4380

Modèle 55 - \$13,350.

Modèle 15A - \$13,950.

Modèle 5B - \$14,550.

Modèle 35 - \$14,950.

Modèle 55B - \$13,950.

Modèle 65A - \$15,550.

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES MONTRES "TIMEX" EN GROS SEULEMENT

Emmanuel Griffin Inc. 1275, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ. Tél.: 375-9613

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez **"ARCHIDROME"**

Systeme de toit batisse 40' x 40' \$1445 seulement

offre valide pour une période limitée.

Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix. Maillez sans tarder le coupon ci-dessous à:

JEAN-L. BÉLIVEAU
ST GREGOIRE, Cte NICOLET TEL. 819-223-2314

NOM _____
ADRESSE _____ Cité _____ Tél. _____

Ti-Coq Bar-B-Q

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrines \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Elle était accusée d'avoir assassiné son époux de trois coups de feu

Un jury reconnaît Mme Faust coupable d'homicide involontaire

Le dernier des douze procès prévus au terme des Assises criminelles de Joliette s'est terminé, hier soir alors que les membres du jury ont jugé que Mme Gisele Faust, de Crabtree Mills, près de Joliette était coupable d'homicide involontaire coupable par provocation. Les douze jurés ont ainsi réduit l'accusation de meurtre qui avait été portée contre l'accusée.

Dame Gisele Faust, une mère de trois enfants, a déclaré à l'issue de ce procès de cinq jours qu'elle était innocente du crime qu'on lui reprochait. Elle connaîtra sa sentence dans quelques jours après que le président du tribunal, l'honorable Juge Claude Bisson aura entendu les représentants de chacun

des procureurs, soit Me Claude Filion, pour la défense et Me Louis Laporte, pour la Couronne.

Me Filion, qui était à son premier procès devant les Assises criminelles, a présenté trois défenses dans le cas de Mme Faust accusée alors du meurtre de son mari, il y aura tout près d'un an, soit le 16 novembre 1968.

La première de celle-ci consistait en une défense de légitime défense. Si les membres du jury avaient accepté cette forme de défense, l'accusée aurait pu alors soit être acquittée, soit être reconnue coupable d'homicide involontaire coupable. La deuxième était basée sur l'aberration mentale au mo-

ment de la commission de l'acte. Un psychiatre avait en effet déclaré que Mme Faust avait vu le soir du drame, non pas son mari mais une bête monstrueuse, souffrant alors d'une hallucination momentanée. Les jurés ont rejeté cette défense qui aurait amené l'acquiescement de l'accusée.

Ils sont cependant tombés d'accord sur le fait que l'époux de Mme Faust l'avait provoqué en l'invectivant de bêtises depuis plusieurs semaines, surtout depuis le moment où leur fille, Marielle, âgée de deux ans et demi avait été trouvée étranglée accidentellement. Les témoignages entendus permet-

tent de dire que Marcel Faust battait sa femme et menaçait d'aller rejoindre la petite Marielle.

Le geste qu'a commis Mme Faust, celui d'avoir tiré trois coups de feu dans la direction de son mari, est apparu aux membres du jury comme la résultante d'une longue provocation.

D'autre part, toute la preuve de la Couronne était basée sur une déclaration que Mme Faust avait faite aux agents de police le matin du drame, déclaration dans laquelle elle affirmait avoir tué son époux.



LA TERRE TREMBLE — DURANT 80 SECONDES, hier, la terre a tremblé à Cap Kennedy, à l'occasion du lancement de la capsule Apollo-12. Il pleuvait quand la fusée Saturne a été mise à feu. La photo ci-dessus prise à trois

(Téléphoto PA) milles et demi du lieu de lancement, fait voir la fusée s'élevant lentement dans l'espace dans un nuage de fumée.

Les installations du LEM sont intactes

Apollo-12 en route vers la LUNE

HOUSTON (AFP) — Charles Conrad et Alan Bean sont entrés dans le LEM à 18h44 hier soir. Selon le plan de vol, Conrad et Bean ne devaient pénétrer dans le LEM que lundi matin de bonne heure.

La NASA fait savoir que Conrad et Bean ont pénétré dans le LEM plus tôt que prévu afin de se rendre compte si les installations électriques du module lunaire n'avaient pas été endommagées au moment du black-out électrique survenu aussitôt après le lancement d'Apollo-12.

Le centre spatial de Houston a confirmé, quelques minutes plus tard, que l'inspection n'avait pas révélé de défauts et que tout semblait fonctionner normalement. L'incident technique qui a eu lieu 36 secondes après la mise à feu de la fusée Saturne au Cap Kennedy, au moment où elle pénétrait dans de gros nuages chargés d'électricité, avait provoqué un black-out total de 12 secondes à bord de la capsule de commande et un arrêt de 48 secondes dans la télémetrie du bord.

Le commandant de bord Charles Conrad avait alors indiqué qu'il avait l'impression que la fusée avait été touchée par la foudre. Les dirigeants de la NASA avaient cependant, depuis lors, mis en doute cette interprétation.

À leur avis il s'agissait probablement d'électricité statique que la fusée elle-même a créée par frottement et qui s'est répandue par un éclair vu du sol par les milliers de personnes qui suivaient le lancement d'Apollo.

Sur la route

Apollo-12 a pris son véritable départ vers la Lune un peu moins de trois heures après avoir été lancé du Cap Kennedy, vendredi en fin de matinée, par très mauvais temps et avoir effectué un tour et demi sur une orbite circulaire terrestre à un peu plus de 100 milles d'altitude.

Peu après 14h09 la fusée du troisième étage de l'engin spatial a été mise à feu comme prévu afin d'accélérer sa vitesse à environ 35,428 pieds à la seconde.

Le train spatial s'est décroché de la trajectoire qui le mènera directement vers les abords

immédiats de la Lune, lundi, à 22h47. Plusieurs modifications de trajectoire sont possibles au cours de ce vol s'il y a lieu. "Nous sommes à la route", a déclaré Charles Conrad après la mise à feu et l'accélération de la fusée lunaire. L'allumage s'était effectué dans d'excellentes conditions. La fusée est restée allumée pendant un peu plus de cinq minutes.

Il faudra encore près de 33 heures aux astronautes pour atteindre l'orbite lunaire sur laquelle ils évolueront avant que le module Intrepid se sépare de la cabine de commandement Yankee Clipper pour tenter un alunissage de précision dans l'Océan des Tempêtes.

Une fois sur la trajectoire lunaire, les astronautes ont procédé à la première opération délicate de leur mission: La transposition.

Moins tendus

L'opération de transposition s'est effectuée en diverses phases: La cabine de commandement et le module de service se sont séparés du LEM et de la fusée. La première a effectué un tour de 180 degrés et orienté son nez vers l'écouille supérieure du

LEM. Une délicate opération d'amarrage a alors été réalisée afin que la cabine de commandement et le LEM soient directement unis l'un à l'autre pour le reste du voyage jusqu'au moment où ils se scinderont à nouveau sur orbite lunaire.

Le troisième étage de la fusée a alors été abandonné et le train spatial n'est plus constitué que par la cabine de commandement Yankee Clipper toujours unie au module de service et par le module lunaire Intrepid.



(Téléphoto PA) LE COSMONAUTE ALAN BEAN, qui doit piloter le module lunaire, sourit durant une conversation avec les dirigeants du centre spatial de Houston, Texas. La photo a été relayée à la terre peu après le lancement de la capsule Apollo-12.

• Deux chasseurs sont disparus
page 3 T.-R.

• Emond se pend dans ses cellules
page 3 T.-R.

• Qui sera nommé chef de la police?
page 6

Rapport choc de la Commission Prévost

Le crime organisé, industrie lucrative

Par GUY BAILLARGEON

QUEBEC (PC) — Le crime organisé existe au Québec sur une base permanente et il est

lié, aux empires criminels les plus considérables qui dominent l'ensemble des États-Unis.

C'est la constatation à laquelle est venue la commission Prévost, chargée d'enquêter sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec, qui a remis hier son dernier rapport: le crime organisé.

Dans ce dernier volume, qui marque la fin des recherches effectuées par la commission, les commissaires Prévost, Laplante et Goulet examinent 91 constatations et 61 recommandations.

On sait que deux autres rapports ont déjà été soumis au gouvernement québécois sur "les tendances de la criminalité québécoise" et sur "les sommets de la criminalité québécoise". Les autres rapports que soumettra la commission Prévost porteront sur d'autres aspects de l'administration de la justice en matière pénale et criminelle au Québec.

Commission permanente

Dans ses recommandations, l'Assemblée nationale de la commission vise à ce que le gouvernement joue un rôle d'équilibre en matière de crédit aux économiquement faibles. De plus, les

commissaires proposent la lutte au crime organisé au Québec sur trois fronts: la technologie policière, la recherche et le travail social.

Dans cette optique, elle recommande la création par le ministère de la Justice du Québec d'une commission permanente d'enquête sur le crime organisé, le maintien et le développement par la Sûreté du Québec, de son service de renseignements secrets ainsi que le roulement des corps policiers.

Elle recommande également que le Québec fasse pression sur Ottawa pour que le jeu et le pari soient désormis considérés comme des activités légales en tant que contrôlées par les provinces, qu'il nationalise le jeu et le pari dans toutes leurs manifestations, dès l'instant où le code criminel aura supprimé toutes les interdictions qui frappent présentement ce secteur.

De plus, elle recommande que le Québec reprenne à son compte les loteries mises sur pied par des organismes publics de manière à instaurer à la grandeur du Québec une politique unique et un contrôle satisfaisant dans le domaine du jeu, sans pourtant léser les initiatives déjà lancées.

Bonne action qui coûte cher

Un automobiliste est victime d'un hold-up

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Un automobiliste a regretté une bonne action, vers 10h, hier soir, lorsque l'individu qu'il venait de faire monter dans sa voiture alors qu'il pleuvait à verse, à l'intersection des rues St-Philippe et St-Antoine, exhiba un revolver et lui ordonna de lui remettre son argent.

L'automobiliste n'avait pas le choix et il remit son argent à

son indésirable interlocuteur qui descendit alors de la voiture et s'empressa de disparaître l'obscurité.

Les policiers municipaux ont tenté de le capturer durant les heures qui suivirent. Ils n'avaient pas encore réussi à lui mettre la main au collet au moment de mettre sous presse.

La police n'a pas mentionné la somme d'argent dont a été soulagé l'automobiliste malchanceux ni son identité.

Important amendement accepté

Respect du français comme langue de travail

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale du Québec a accepté un important amendement du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, hier, au bill 63 ayant pour effet de permettre à tout citoyen québécois de déposer une plainte auprès de l'Office de la langue française s'il croit que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté.

L'Office possédera, de plus, les mêmes pouvoirs que ceux conférés à un commissaire-enquêteur pour mener à bien sa tâche. Dans l'esprit de M. Choquette, ce serait là une façon de remédier à une situation explosive qui résulte du fait que les Québécois francophones ne peuvent souvent travailler dans leur langue maternelle, principalement dans la région de Montréal.

"Et cette situation explosive, a expliqué le député d'Outremont, si le gouvernement n'est pas pressé de la reconnaître, il est possible qu'elle nous mène à des désenchantements et à des conséquences beaucoup plus graves que prévues à l'heure actuelle".

Relevant que la vie économique québécoise se passe strictement, ou pour la plus grande partie, en langue anglaise, M. Choquette a démontré qu'il se trouve toute une section de la population, principalement les jeunes et les enseignants, qui est incapable d'accepter que l'école se produise sur un grand nombre de générations et qui voit, en définitive, que le français n'occupe pas la place

qui lui serait normalement réservée au Québec.

Selon lui, si les jeunes francophones diplômés négligent de se diriger vers l'industrie, c'est parce que la langue de travail est l'anglais dans la plus grande partie.

Ces grandes et moyennes industries n'ont pas de politique linguistique et elles utilisent la langue anglaise, "étant donné la latitude qui leur est donnée et que c'est une solution beaucoup plus facile pour les directeurs".

"Par conséquent, a poursuivi le député de l'Opposition, ces grandes entreprises utilisent la situation qui leur est permise ici, mais cela crée un fossé entre la jeunesse en formation dans nos institutions et l'esprit, la mentalité et la langue qui prévaut chez elles".

Les Québécois votent demain

QUEBEC (PC) — Les contribuables de la Vieille capitale iront aux urnes demain, pour élire maire et conseillers.

Le maire sortant, M. Gilles Lamontagne, chef de file du Progrès civique de Québec, aura pour adversaire M. Isidore Deschênes, candidat indépendant défait lors des élections de 1965.

À l'échevinage, l'on compte 29 candidats, dont le curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, ainsi que trois femmes.

Dialogue dramatique

HOUSTON (AFP) — Deux minutes après le décollage de la fusée, un dialogue dramatique, heureusement très court, s'est instauré entre la cabine Apollo et le "sol". En effet, brusquement, il y eut une panne générale de courant électrique à bord du vaisseau Apollo.

Charles Conrad, commandant, "Nous n'avons pas de courant électrique. Les piles à combustible n'ont pas l'air de fonctionner".

Le sol: "Essayez le système auxiliaire".

Conrad: "Je ne sais pas ce qui est arrivé".

Le sol: "Essayez de remettre les piles à combustible en marche".

Conrad: "Ca y est le courant est revenu".

Le sol: "Notre cœur s'est arrêté".

Conrad: "Nous n'avons pas eu le temps pour ça".

L'ex-ministre Carrier Fortin nommé juge

OTTAWA (PC) — Me Carrier Fortin, ex-ministre libéral du Travail dans le gouvernement Lesage, vient d'être nommé au poste de juge de la Cour supérieure pour les districts de St-François et Bedford, au Québec. Il succède au juge Louis-Philippe Cliche, décédé le mois dernier.

Naissance de quintuplés à Londres

LONDRES (AFP) — Une anglaise de 33 ans, Mme Irene Hanson, a mis au monde jeudi soir, à la maternité de l'hôpital Queen Charlotte, à Londres, des quintuplés. Les cinq bébés, tous des filles, qui pèsent entre 1. et 1.5 kilos, ont été immédiatement placés en couveuse. Leur état, ainsi que celui de la mère, est considéré comme satisfaisant. L'accouchement a nécessité une césarienne.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	23
Bourses	18
Classées	20-21-22-23
Convocations	20
Mots croisés	23
Page féminine	10
Radio-T.V. Cinéma	11-12-13
Sports	15-16-17
Voyages	19

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

A la sortie d'une agglomération: "Faites le plein, c'est votre dernière chance. Les cinq prochains postes d'essence ne sont que des mirages".

CREMERIE DES TROIS-RIVIERES
374-8221 - 374-8221
La seule qui ne fait pas attendre.

Le contrat vient d'être signé

L'école Champagnat vendue à la CSRM

par Marcel AUBRY



Voilà l'hiver. Il est au plein le temps de penser à votre manteau de fourrure.

Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçus, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION

Sur rendez-vous seulement

Mme Gertrude Duchesneau
730 Ste-Ursule
Tél.: 374-4373

LA TUQUE — La commission scolaire du Haut Saint-Maurice vient de vendre à la commission régionale de La Mauricie, l'école secondaire Champagnat de La Tuque, ainsi que la résidence y annexée.

La signature du contrat entre les deux organismes scolaires a été effectuée au bureau du notaire Réjean Langlois de La Tuque. L'acte qui consacre définitivement et officiellement l'achat a été paraphé en présence du docteur Honoré Cossette, président de la CSRM, de M. Philippe Brassard président de la

CSHSM, de M. Jean-Louis Cloutier, secrétaire-trésorier à la CSRM, de M. Henri Lègaré, secrétaire-trésorier à la CSHSM, de M. Gilles Gravel, commissaires aux deux commissions scolaires et bien sûr, du notaire Réjean Langlois.

Il faut remonter au 22 mars 1968, pour trouver la première résolution passée par la CSRM dans le but de demander à la CSHSM la possibilité d'acheter l'école Champagnat. Par la suite, soit le 22 juillet 1968, la CSHSM adoptait une résolution de principe en vertu de laquelle elle se déclarait consentante à effectuer la vente à certaines conditions. La CSRM a fait par la suite une autre demande à la CSHSM et le 11 août 1969, la CSHSM acceptait définitivement par résolution de vendre l'école Champagnat et la résidence y annexée à condition que

cette vente soit approuvée par le ministre de l'Éducation.

Enfin, le secrétaire-trésorier de la CSHSM, M. Henri Lègaré, recevait une lettre du ministre de l'Éducation, l'honorable Jean-Guy Cardinal, en date du 27 octobre 1969, lettre dans laquelle M. Cardinal mentionnait "que j'autorise votre commission scolaire à effectuer la vente de cette école, ainsi que la résidence des religieux y annexée, à la commission scolaire régionale de La Mauricie pour la somme nominale de \$1.00 conformément aux termes de la résolution adoptée par la CSRM en date du 11 août 1969".

Les raisons qui ont amené la CSRM à consentir cette vente sont les suivantes: D'abord, la CSRM doit, dans un avenir rapproché, ériger un complexe polyvalent dans la ville de La Tuque. La vente de l'école Champagnat et de la résidence fait suite à une série de demandes de la part de la CSRM et à un engagement de principe de la part de la CSHSM. Cette dernière se trouve par le fait même déchargée de la dette qui restait à payer sur les emprunts faits au moment de la construction, ce qui, dans les circonstances, est appréciable.



(Photo Gilles Berthiaume)

Gravel, commissaire à la CSRM et à la CSHSM, M. Jean-Louis Cloutier, sec.-trés. à la CSRM, M. Henri Lègaré, sec.-trés. à la CSHSM, le notaire Réjean Langlois, le docteur Honoré Cossette, président de la CSRM.

QUALITÉ CONTRÔLÉE

Personnel expérimenté

Atelier de nettoyage des plus moderne et des plus rapide

Le meilleur ami de vos vêtements

NETTOYEUR Betty Brite

ATELIER
462, ST-GEORGES
SUCCURSALE
645-A, WILLIAMS

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.

Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

NOUVEAU

Pour ceux qui souffrent de **SURDITÉ!**

Un appareil auditif dissimulé ajusté selon votre courbe audiométrique "Tout dans l'Oreille"

Un appareil minuscule pour de Grands Résultats!

Centre Auditif TRUDEL
JEAN-C. TRUDEL
Acousticien Prothésiste

157, BONAVENTURE - TROIS-RIVIÈRES

S.V.P. M'envoyer le livre démontrant comment retrouver la joie d'entendre des deux oreilles

Nom _____ Ville _____
Adresse _____

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
R.A. B.S.L.B. Ph.
L. Ph. Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone 375-7769

GARAGE MARCEL LANDRY ENR.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

SPECIALITÉ: CAMIONS

Représentant de "Mack" à Trois-Rivières

3075 rue Girard 375-0821 Trois-Rivières

Mise à pied du policier Simard

M. Bellemare prié de désigner lui-même l'arbitre dans le conflit

Martin Bergeron

Bientôt au Centre d'Achats de Normanville
3660, Des Erables
Trois-Rivières

SKI
Domaine du **LAC DES FORGES**

LE TEMPS EST VENU DE VOUS PROCURER VOS CARTES DE SAISON EN VOUS RENDANT AU

CHALET DES SKIEURS
pour renseignements 378-3344
Bienvenue à tous

LA TUQUE (M.A.) — Comme il fallait s'y attendre, le syndicat de l'Union des policiers et la ville de La Tuque n'ont pas réussi à s'entendre sur le choix de la personne qui agira comme arbitre dans le grief de l'affaire Simard. Aussi, le porte-parole de l'Union des policiers, Me Gilles Plante, a fait parvenir une lettre au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, afin que celui-ci procède lui-même à la désignation de la personne qui sera l'arbitre.

On se souvient que le syndicat de l'Union des policiers avait d'abord porté son choix sur Me Pierre Déchêne de Shawinigan pour agir comme arbitre unique chargé d'étudier et de régler le grief pré-cité. Par la suite, soit lors de la dernière réunion de conseil municipal, les édiles municipaux avaient rejeté le choix des policiers pour revendiquer plutôt la présence de Me Yvon Chassé de La Tuque. Etant donné que les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre, c'est le ministre Bellemare qui sera appelé à choisir l'arbitre qui devra trancher la question.

Le grief porte, comme on le sait, sur la mise à pied du policier Augustin Simard par le chef du service de la protection publique, M. Larry Brown.

Très vaste choix de **GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS**

Aussi PORTES et FENÊTRES

Toutes dimensions — Installation gratuite sur place

PIERRE DESCOTEAUX
ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

CENTRE PHARMACEUTIQUE

PRESCRIPTIONS
378-2833

OUVERT de 8h.a.m. à 11h.p.m.
DIMANCHE 10h.a.m. à 10h.p.m.

436, LAVIOLETTE T.R.

NOUVEAU DÉPOSITAIRE DES **MONTRES "TIMEX"**
EN GROS SEULEMENT

EM Griffin Inc.
NEGOCIANT EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin
PRÉSIDENT 1275, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Tél.: 375-9613

Ti-Coq Bar-B-Q

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrines	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR "PARTY'S" DE CLASSES

1024, Champflour - Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Pour des Bâtiments de Qualité en acier, exigez **"ARCHIDROME"**

Système de toit bâtitse 40' x 40'

\$1445 seulement

offre valide pour une période limitée.

Construisez vous-même votre grange, remise à machines agricoles, garage, entrepôt pour le plus bas prix.

Maillez sans tarder le coupon ci-dessous à:

JEAN-L. BÉLIVEAU
ST GREGOIRE, Cte NICOLET - TÉL. 819-223-2314

Je désire plus d'information sur votre bâtitse tout acier Archidrome parvenu - pl. long - pl. large

NOM _____ Cte _____ Tél. _____
ADRESSE _____

Devenez propriétaire d'une de ces jolies maisons sur les Plateaux La Ferté, Cap

Chemin à suivre pour les **Maisons Modèles**

THIBEAU DES PRAIRIES DE MÉZY MONTMAGNY D'AVAUGOUR

Construites par **FL CONSTRUCTION**

Faites un beau cadeau à votre famille à l'occasion des Fêtes

\$995⁰⁰ COMPTANT

935 D'AVAUGOUR — BUREAU — TÉL.: 378-4380

HEURES DE BUREAU: Samedi et dimanche de 1h.30 p.m. à 5h.00 p.m. Sur semaine: de 9h.30 p.m. à 5h.00 p.m.

	Modèle 55 - \$13,350.
	Modèle 15A - \$13,950.
	Modèle 5B - \$14,550.
	Modèle 35 - \$14,950.
	Modèle 55B - \$13,950.
	Modèle 65A - \$15,550.



Cabine téléphonique moderne et futuriste

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL a reçu l'autorisation enthousiaste, pour-rail-on s'ir, du conseil municipal d'installer deux cabines téléphoniques, à l'usage du public, dans le parc Champlain dont le réaménagement se poursuit selon les exigences du programme de ré-

novation urbaine du centre-ville. Ces cabines téléphoniques d'une conception très moderne et même futuriste comme le démontre le prototype illustré ci-haut s'harmoniseront très bien au nouveau décor que prendra le parc Champlain, le jardin de la Place de l'Hôtel de Ville.

Accusé de négligence criminelle

La cause de Jean-Claude Thibodeau prise en délibéré

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Jean-Claude Thibodeau de Shawinigan reviendra devant le tribunal, le 28 novembre, alors qu'il connaîtra son sort sous l'accusation de négligence criminelle. L'accusé conduisait son automobile, le 31 octobre 1968, vers 22 h sur la route 19, en direction de Trois-Rivières quand il fut impliqué dans une violente collision dans la Côte Cachée à Mont-Carmel.

Mlle Geneviève Dufresne de Shawinigan-Sud prenait place dans l'auto que conduisait son neveu, Robert Gagnon et à succombé à ses blessures dans l'impact. A la suite de ce décès,

Jean-Claude Thibodeau a été tenu criminellement responsable par le coroner du district de Champlain, Me Gerald Grégoire. Thibodeau a subi son procès, hier, devant le Juge Léon Girard, en Cour des Sessions de la Paix et n'a pas été appelé à témoigner dans sa propre cause, son procureur, Me Raymond Landry de Shawinigan se contentant de contre-interroger les témoins de la poursuite. Il résulte des dépositions de Robert Gagnon et de sa mère, Mme Laurent Gagnon que le véhicule de la victime circulait au bon endroit sur la route, en direction de Shawinigan et qu'il a été heurté de front par la voiture de l'accusé.

Celui qui accompagnait Thibodeau, Jean-Claude Lafrenière de Shawinigan n'a pu expliquer au tribunal de quelle façon s'est produit l'accident, puisqu'il a avoué ne plus se souvenir des événements de ce 31 octobre 1968.

Lafrenière a reconnu avoir rencontré Thibodeau à la taverne le même soir de la tragédie routière mais il n'a pu déterminer si son compagnon avait absorbé de la bière. "À ma connaissance, n-t-il dit, Thibodeau était normal". Quant au gérant de cet établissement, M. Benoit St-Onge, il a précisé que l'accusé était arrivé vers 5h10 et était reparti entre 7h et 7h30 mais il n'a pu affirmer si ce dernier avait consommé de la bière.

Insondable téméraire

Dans ses représentations au tribunal, à l'issue du procès, le procureur de la Couronne, Me Roland Paquin a déclaré que tout dans le comportement de l'accusé laissait croire qu'il avait fait preuve d'une insouciance téméraire à l'égard de la vie d'autrui.

"Thibodeau a commis un acte illégal en engageant son automobile sur la voie gauche de la route, à un endroit où il y avait une double ligne blanche continue" de dire Me Paquin. Selon lui, Jean-Claude Thibodeau roulait à une grande vitesse si l'on considère l'état des automobiles impliquées dans la collision. "Il y a plus qu'une erreur de jugement" a-t-il dit.

Preuve non-fondée

L'avocat de l'accusé, Me Raymond Landry a admis que son client avait circulé à gauche de la route mais près du centre. "Les policiers ont établi que l'auto de Thibodeau n'était pas engagée complètement dans la voie gauche puisqu'ils ont mesuré une distance de 3,5 pieds entre le côté gauche de la voiture et la ligne blanche droite" de dire Me Landry.

Le procureur de la défense a affirmé que la poursuite n'avait en aucun moment apporté des preuves à l'effet que son client avait pris de la boisson ou qu'il circulait à une trop grande vitesse.

Me Landry a ajouté que les témoins de la Couronne ne pouvaient affirmer sans réticence que Thibodeau s'apprêtait à ce moment à dépasser une autre automobile. En conclusion, il a demandé au juge Léon Girard de prendre en considération que ces témoignages n'incriminaient aucunement son client.

Mais le gérant était à Québec hier

Matteau n'a pas le rapport de la Commission de Police

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — S. H. le maire René Matteau a nié catégoriquement, sur la fin de l'après-midi d'hier, la rumeur voulant qu'il ait reçu copie du rapport de la Commission de police de Québec, à la suite de l'enquête, présidée par le juge Roger Gosselin, sur la police municipale.

Le maire a dit qu'à sa connaissance le rapport n'était pas encore parvenu à l'hôtel de ville, mais il faut ajouter que le gérant municipal Roger Lord n'était pas à son bureau, vendredi après-midi, ayant dû se rendre à Québec pour discuter avec les autorités gouvernementales d'une question concernant le parc industriel No 1.

C'est du moins la raison que l'on nous a fournie pour expli-

quer son voyage à Québec, pour que nous ne cédions pas à la tentation de croire qu'il s'est rendu rencontrer le juge Alfred Gosselin et le commissaire Gérard Tobin de la Commission de police de Québec, soit pour discuter du rapport de l'enquête, soit au sujet de la nomination du nouveau directeur de la police municipale.

D'un autre côté, un confrère qui a suivi les séances de la Commission d'enquête sur la police, a appris ces jours derniers, de la bouche même des dirigeants de la Commission de police de Québec que le rapport de l'enquête serait livré aux autorités municipales d'ici un mois au plus tard, ce qui veut dire au cours du mois de décembre.

Un de Trois-Rivières-Ouest

Deux chasseurs disparus tout près de Victoriaville

par J.-Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES OUEST — Deux chasseurs de chevreuils, dont l'un de Trois-Rivières Ouest, sont disparus depuis mercredi soir, après s'être enfoncés dans les bois des environs de St-Valère, dans la région de Victoriaville, à la recherche du cervidé.

M. Marcel Desalliers, 629, De Sienna, Trois-Rivières Ouest et son compagnon, M. Henri Doyon, 4750 rue Hochelaga, Montréal-Est, devaient être de retour au plus tard, jeudi midi mais ils n'étaient pas encore revenus hier soir.

Les agents de la Sûreté provinciale de la région faisaient des recherches sur les routes secondaires dans l'espoir d'apercevoir la voiture des chasseurs en stationnement à l'orée de la forêt.

Les policiers se disaient étonnés que des chasseurs s'égarant dans les bois des environs de St-Valère vu qu'ils sont clairsemés, peu profonds. Ils émettent deux hypothèses: soit que les deux hommes aient été victimes d'un accident ou bien qu'ils aient décidé d'aller chasser dans une autre région, sinon, ailleurs que dans les environs de St-Valère, n'ayant pas de succès à la chasse à cet endroit.

Les émulés de Nemrod sont partis de la rue de Sienna, mercredi, dans l'auto de M. Henri Doyon, une singier modèle 1960, décapotable de couleur vert bouteille avec toile de couleur vert pâle. Le numéro de la plaque d'immatriculation est 2-D-6184.

Tout citoyen ayant aperçu cette automobile ou bien ayant des informations sur ses allées et venues est prié d'entrer en contact avec la police municipale de Trois-Rivières Ouest dont le numéro de téléphone est 378-5433.

Dans la vente de ses terrains

Trois-Rivières procédera par une mise aux enchères

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — La Ville de Trois-Rivières, comme toutes les municipalités régies par les nouvelles dispositions de la Loi des Cités et Villes, ne peut pas vendre aucun terrain lui appartenant sans procéder par une mise aux enchères.

Le chef du Contentieux, Me Jean Méthot c.r., l'a rappelé une fois de plus aux membres du conseil municipal, alors que l'on discutait d'une question de vente de terrain à M. René Deschamps.

Ni "sapin", ni faveur!

Le conseiller Gaston Vallières a saisi l'occasion d'une observation faite par un collègue à l'effet que le député de Trois-Rivières aux Communes, M. J. A. Mongrain, aurait été l'un des rares citoyens à échapper à l'application de cette nouvelle exigence de la loi, en faisant l'acquisition de deux lots, pour le prix de \$1,269, sur la rue Des Ruisseaux, où il a fait construire une maison. Le conseiller Gaston Vallières a dit: "Comme cela M. Mongrain nous aurait passé un sapin lui aussi?" Rappelons que cette vente de terrains à M. J. A. Mongrain, a

raison de 10c le pied carré, à reçu l'approbation de la Commission municipale et du ministère des Affaires municipales. D'ailleurs d'autres cas semblables de vente de lots à construire se sont présentés et ont reçu toutes les autorisations nécessaires, y compris celles des Affaires municipales du Québec.

Des lenteurs

Nos édiles n'ont pu faire autrement que constater que le fait de procéder par vente aux enchères ou l'obligation d'obtenir que les décisions prises par le conseil dans ce domaine soient entérinées par la Commission municipale de Québec et le ministère des Affaires municipales entraînent des retards, à cause des "inévitables" lenteurs administratives. Ces lenteurs ne peuvent pas être imputées à tout coup à l'administration municipale, mais souvent aux autorités ou aux technocrates de la province la plupart du temps.

Une approbation en bloc

Le conseiller Antoine Gauthier a proposé, à quelques reprises, de donner suite à une suggestion du sous-ministre des Affaires Municipales Beaulieu à

l'effet d'obtenir du ministère, une "Approbation en bloc" englobant toute une série de lots à construire que la ville de Trois-Rivières possède et qu'elle pourrait vendre de gré à gré, sans passer par la procédure de la vente aux enchères ou la demande d'une autorisation chaque fois que le cas se présente.

Pour stimuler la vente des lots il paraît donc évident que le député J. A. Mongrain n'a pas bénéficié d'un traitement de faveur dans l'acquisition de deux terrains pour y construire sa nouvelle demeure. Comme une source autorisée nous l'a expliqué à l'hôtel de ville, si M. J. A. Mongrain n'a payé que 10 cents du pied carré pour le terrain acquis, c'est en vertu d'une décision antérieure du conseil de ville, laquelle avait pour but de stimuler la vente de la balance des lots dans le secteur St-Jean-Baptiste de la Salle.

Par Chavigny

L'école ne pourra être construite

TROIS-RIVIÈRES OUEST (JRL) — Le ministère de l'Éducation a refusé à la commission scolaire Chavigny la permission de construire une école de huit classes pour le cours primaire.

Le ministère de l'Éducation a répondu par lettre à la commission scolaire Chavigny. Le commissaire Paul Desmarais qui est aussi commissaire à la commission scolaire régionale des Vieilles Forges dont fait partie la commission Chavigny, a déposé la lettre lors de la dernière assemblée de la régionale.

Le ministère de l'Éducation a allégué qu'une école polyvalente est déjà en construction dans le territoire de la commission scolaire Chavigny et que ce complexe scolaire absorbera les huit classes du cours primaire pour lesquelles elle a demandé la construction d'une école.

L'école polyvalente en construction actuellement à Trois-Rivières coûtera \$3,800,000.

L'école de huit classes demandée par la commission scolaire Chavigny coûterait quelque \$275,000 si le gouvernement provincial permettait sa construction.

Meurtier de Conrad Ricard du Cap

J. Guy Emond se pend

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES — Jean-Guy Emond, qui avait été condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un chauffeur de taxi s'est pendu, jeudi soir, dans sa cellule de la prison de St-Vincent-de-Paul.

Emond a été trouvé mort au bout du lien dont il s'est servi pour se pendre, vers 5h 45.

Il avait été trouvé coupable, le 7 mai dernier, aux Assises du printemps, du meurtre de M. Conrad Ricard, un chauffeur de taxi domicilié au Cap-de-la-Madeleine.

Conrad Ricard a été tué d'un coup de revolver dans la nuque. Son cadavre avait été découvert dans un fossé longeant une rou-

te secondaire dans un rang de St-Narcisse par un chauffeur de camion qui l'avait aperçu en passant.

Emond avait été arrêté plusieurs jours plus tard à la suite d'une difficile enquête menée par les limiers de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale de Montréal.

Son enquête préliminaire avait été si longue qu'elle avait eu lieu en deux étapes à cause du grand nombre de témoins qui étaient une trentaine. Plusieurs années avant d'être arrêté et condamné pour le meurtre du chauffeur de taxi, il avait été condamné pour un cas de coups de couteau sur un autre homme.

L'enquête menée par le sergent Jean-Paul Dallaire de l'es-

couade des homicides et l'agent Bernard Blais de la Sûreté provinciale de Ste-Anne-de-la-Pérade avait démontré que Emond avait été vu dans le rang numéro deux en compagnie d'un autre homme le 30 septembre 1968 et qu'il était monté seul, un peu plus tard dans la même jour-

née, à bord d'une camionnette dans le même rang de St-Narcisse, où le cadavre de Conrad Ricard devait être découvert peu de temps après.

Jean-Guy Emond a nié jusqu'à la dernière minute de son procès être l'assassin de Conrad Ricard.



(Photo Roland Lemire)

UN CAMBRIOLEUR A VIDE LES GOUSSETS des vêtements de joueurs de hockey du club de l'Université du Québec au moment où ils étaient sur la glace, hier soir. Au Colisée lorsque les joueurs sont revenus à leurs quartiers, après la joute, ils se sont aperçus qu'ils étaient fauchés. Le malfaiteur a pénétré par une fenêtre et pris le temps de vider les goussets des nombreux pantalons qui s'y trouvaient. Ci-dessus, deux membres de l'équipe n'en reviennent pas de tant d'audace. Ce sont Jean-Jacques Brousseau et André Quirion.

Domiciliée rue Kirouac au Cap

Dominique Gravelle disparue du foyer

CAP DE LA MADELEINE (JRL) — La police fait d'intenses recherches, actuellement



Mlle Dominique Gravelle afin de retracer une adolescente mystérieusement disparue depuis le 12 novembre. Il s'agit de Mlle Dominique

Gravelle, 14 ans, fille de M. René Gravelle, 837 rue Kérouac, Cap-de-la-Madeleine.

La jeune fille mesure 3 pieds et un pouce, pèse 100 livres. Elle a les cheveux noirs et courts, un teint médium. Elle portait, au moment de sa disparition, un paletot bleu, des pantalons verts et des souliers noirs.

La dernière fois qu'elle a eu contact avec ses parents, elle allait danser avec des amis.

Toute personne pouvant donner des informations au sujet des allées et venues de cette adolescente est priée d'entrer en communication avec la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine, plus particulièrement avec le capitaine-détective Julien Laeroux, ou bien simplement avec les policiers municipaux. Le numéro téléphonique de la police municipale du Cap-de-la-Madeleine est: 374-2424.

c'est un secret Polichinelle

- Le Kiwanis de Trois-Rivières Ouest entend bien doubler le nombre de ses membres d'ici quelques mois. Pour ce faire, André Caron et Jean-Pierre Remillard ont amorcé une campagne de recrutement qui enjoint tous les 24 membres actuels à soumettre les noms de trois nouveaux candidats pour ce club de bienfaisance. Ces éventuels kiwaniens seront conviés à un dîner au choix de leur proposeur. Il ne fait pas de doute que les tables devront bientôt être "étréées".
- Quelqu'un qui peut parler du sujet en connaissance de cause a exprimé l'avis, en causant amicalement avec Polichinelle récemment, que la mise en vigueur des sens uniques, rues Des Forges, St-Georges et St-Roch, à compter de lundi, le 17 novembre, va provoquer des embouteillages de circulation principalement aux carrefours des rues Des Forges et Notre-Dame et Royale et Des Forges. Cet informateur de Polichinelle, tout en reconnaissant les bienfaits qui découlent de la mise en place d'un réseau de sens uniques, affirme que tout le monde sera à même de constater l'inconvénient des embouteillages aux endroits précités pour l'excellente raison que la circulation ne se fera pas obligatoirement dans une seule direction dans tout le parcours de la rue Des Forges, mais seulement sur le tronçon entre les rues Royale et Des Forges. Ce bon ami à l'impression que les policiers-agents de circulation qui "vivent le problème" ne sont pas consultés ou du moins pas assez souvent.
- Il y aura toujours des mauvaises langues pour répandre des fausses rumeurs. Quoi qu'on dise, les soirées canadiennes organisées par les Inséparables de Trois-Rivières, continuent d'avoir lieu tous les dimanches soir au Pavillon Mgr St-Arnaud et une foule de personnes vont se récréer sainement en dansant, des danses populaires et canadiennes. Le Président Roger Leflamme ainsi que tous les membres du bureau de la direction invitent cordialement toutes les personnes désireuses de passer une agréable soirée de se rendre au Pavillon Mgr St-Arnaud tous les dimanches soir.

AVIS

L'union des Bûcherons et employés de Scierie du local 2817, demande à tous les employés de la Consolidated Bathurst qui sont membres de cette Union, de bien vouloir se rendre samedi après-midi à 2 heures, à la salle du Couvent de St-Tite pour une assemblée spéciale.

LOCAL 2817

Le service des loisirs intéresse près de 70% de la population du Cap

STUDIO D'ESTHÉTIQUE
 TRAITEMENT DE LA PEAU
 ÉPILATION MAQUILLAGE
Pharmacie Trépanier
 668, 5 e Rue Shawinigan Tel.: 536-2595

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — M. Guy Métivier, directeur des loisirs au Cap-de-la-Madeleine a mentionné hier que le service qu'il dirige intéresse près de 70 pour cent de la population par le programme d'activités variées qui sont offertes aux différents groupes de personnes qui ont choisi, soit les loisirs culturels ou les loisirs sportifs.

Le bénévolat

Parlant du bénévolat, M. Métivier est d'avis que "nous pouvons tous prendre une responsabilité et il y a toutes sortes de façons d'offrir ses services. Il y a des personnes qui offrent

leurs services comme entraîneurs des équipes sportives, directeurs de théâtre, amateurs professeurs des beaux-arts ou comme membres comités".

"Bénévole en loisirs, cette nomination s'applique à toute personne qui consacre sans rémunération, une partie de son temps libre à l'organisation et à la pratique d'une activité".

L'importance

"Le rôle du bénévolat est important. Il n'est pas seulement nécessaire, il est essentiel, car la responsabilité librement consentie n'est possible qu'au sein d'une société libre et notre li-

bert n'existe qu'en proportion de la somme des responsabilités que nous prenons de bon gré. Dans notre société moderne et complexe, ce qui était la responsabilité d'un particulier est maintenant la responsabilité administrative d'une autorité constituée".

"Il est évident que le foyer ne peut plus comme jadis, être à la fois l'école, la fabrique, l'hôpital ainsi que bien d'autres services devenus indispensables. Nous sommes à l'époque de la spécialisation, nous devons donc être prêts à payer pour des services qui autrefois se donnaient à la maison".

Au Cap ou dans les environs

Pourparlers en vue de la construction d'une usine de compost de \$2,000,000

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Les ingénieurs de la compagnie North American Monorail Corporation seront au Cap-de-la-Madeleine mardi où ils rencontreront dans la soirée, les maires des municipalités environnantes ainsi que les entrepreneurs propriétaires de camions qui font la cueillette des ordures ménagères. La rencontre qui se déroulera au nouveau Centre d'apprentissage, aura pour principal objet de discussion, la construction d'une usine de compost.

Il y a quelque temps, le ministère de la Santé du Québec recommandait au Conseil municipal de Saint-Maurice de prendre les dispositions nécessaires afin que ce problème de pollution de l'air et de l'eau soit réglé.

L'usine de compost

Il y a quelques mois, un groupe

d'hommes d'affaires du Cap-de-la-Madeleine avaient lancé le projet de construction d'une usine de compost d'une valeur d'environ \$2,000,000. Des industriels allemands s'étaient intéressés au projet. Des études faites à ce moment avaient démontré que le potentiel de matière première était récupérable dans la Mauricie.

Nombreux projets à l'étude

Michel Godon président de la Villa Sainte-Famille

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — L'Association de la Villa Sainte-Famille du Cap-de-la-Madeleine élitait dernièrement un nouveau bureau de direction. Le président est M. Michel Godon, les directeurs sont MM. Roland Roux, Gilles Desfossés, Henri Doyon, Mlle Michèle Paquette, M. Eugène Caron et M. Roland Hardy. Le secrétaire est M. Rosaire Paquette et le trésorier M. Maurice J. Brousseau.

Projets

À la suite des élections, le président a fait part des projets

de l'Association de la Villa Sainte-Famille pour 1970. Les chemins situés sur le terrain de la Villa seront ouverts durant l'hiver pour faciliter les promenades en auto. La Villa qui est ouverte depuis une quinzaine d'années 3 fois durant la saison d'été sera ouverte à l'année longue désormais, ce qui sera une nouvelle expérience pour la direction qui s'attend à ce que l'organisation générale soit très active durant la saison d'hiver.

Afin que la vente des terrains soit poursuivie, il a été décidé d'ouvrir d'autres chemins pour permettre la circulation sur tout le territoire de l'organisation.

UNION DE PARENTS du GRAND SHAWINIGAN
 Dimanche 16 nov. - 8h. p.m.
ÉCOLE SUPÉRIEUR SHAWINIGAN
 Para Gérard Gagon s.c.
 Psychologie du couple
 Adulte: \$1.00 Étudiant: 50c



VOICI L'ANNONCE PLACEE près du pilier du nouveau pont sur le Saint-Maurice. Ce pont coûtera environ \$8,000,000. Une

(Photo: Roland Lemire) autre semblable attire l'attention sur la rue Thibeau au Cap.

Achat de parcomètres

Trois-Rivières décide de se procurer la marque "Sentinel"

TROIS-RIVIERES (R.C.) — Le conseil de ville de Trois-Rivières a décidé d'acquiescer des parcomètres de marque "Sentinel" pour le parc de stationnement qui sera aménagé à l'arrière de l'église Notre-Dame, à l'intersection des rues Cooke et St-François-Xavier.

Poulin Distribution fournira ces chronomètres en vertu de la plus basse soumission, laquelle s'élevait à \$3,565.90. L'offre de J.C. Blouin Inc. au montant de \$4,496.88 a été écartée par les conseillers.

Distribution. "Il est temps que nous fassions l'essai de ce compteur Sentinel" a-t-il expliqué.

Cet achat sera défrayé par la cité à raison de 50 p.c. des revenus du parc de stationnement jusqu'au paiement final et les pièces de service seront fournies gratuitement par l'entreprise Poulin, durant une année.

Le directeur du service des Achat, M. René Monfette a soumis une recommandation favorable à l'endroit de Poulin

À la Pérade

Fusion des services d'incendie?

SAINT-ANNE DE LA PERADE (R.N.) — Les deux conseils municipaux de Sainte-Anne de la Pérade, soit celui de la paroisse et du village, s'approprieraient à fusionner les deux services d'incendie existant dans cette localité. C'est après une recommandation de la Protection civile, groupe 641 du Cap-de-la-Madeleine, que les édiles municipaux auraient pris cette décision.

Présentement, l'étude de la fusion des services d'incendie serait sur le point d'être complétée par les deux maires et les conseillers des deux municipalités. L'achat de camions à incendie est également envisagé pour remplacer le système désuet qui ne répond plus au besoin de l'accroissement de la population.

Une aide sera demandée au gouvernement provincial sous forme de subvention pour la réalisation du projet. Normalement, le gouvernement provincial contribue dans l'ordre de 75 pour cent pour l'installation d'un système de protection contre les incendies.

SAM. & VEN. 15 AU 21 NOV. 1969
SEAN CONNERY JAMES BOND
 UNE AVENTURE EXCITANTE
 FILLES MINKINIS GAGGETS!
 "ON NE VIT QUE DEUX FOIS"
 LE COULEUR
PALACE
 538-4193 532-50 Ave. Grand'Mère

SAM. ET DIM. 15-16 NOV. ADM. : \$1.00
MANON
 LONDRES
 EXPOSE D'UN MONDE INTERDIT dans "VILLES INTERDITES"
CANADIEN
 OUVRE JEU ET VEN. SOIRS - SAM. ET DIM. TOUTE LA JOURNÉE

DANSE
 Toutes les fins de semaines avec l'orchestre
Les Empereurs
 Le samedi soir de 9h.00 à 2h.00 a.m.
 Le dimanche après-midi de 3 à 6 heures.
 Soirée 8h.30 à minuit
 De bonne humeur vous voulez être
 Voyez les Empereurs
 Ambiance formidable Entrée gratuite.
L'Auberge du Lac Gareau
 Tel.: 532-2115 St-Matthieu (Lac Bellemare)
 OUVERTE A L'ANNÉE

CHASSEURS
 du nouveau dans la région
 St-Roch de Mékinac
Chasse aux Faisants
 (chasse contrôlée)
Dimanche le 16 novembre
 Les chasses seront partagées
 entre 11h.00 a.m. et 4h.00 p.m.
 Inscription à l'hôtel.
 Souper fèves au lard et faisant.
 Le tout organisé par le club de Chasse et Loisirs Mékinac
Bienvenue à tous
 Gracuseté de
HÔTEL CHAMPOUX

EN VEDETTE AU Social
ROMÉO PÉRUSSE
 Le roi des 3 cloches
 1 heure de comédie avec le meilleur comédien du Canada Français
YVES RICHARD m.c.
Rose Denuy
 Directement de New York
 Danseuse exotique
COMMENÇANT LUNDI GORDIE MONROE

UNION DE PARENTS du GRAND SHAWINIGAN
 Dimanche 16 nov. - 8h. p.m.
ÉCOLE SUPÉRIEUR SHAWINIGAN
 Para Gérard Gagon s.c.
 Psychologie du couple
 Adulte: \$1.00 Étudiant: 50c

CORDIALE INVITATION
Auberge des cascades
 RUE HEMLOCK SHAWINIGAN
NOTRE NOUVEAU CHEF GERMAIN RIVARD
 Antérieurement chef à la Place Royale, vous invite dans une ambiance reposante à venir déguster ses mets de choix qu'il prépare d'une main experte.
DIMANCHE SOIR BUFFET FROID ou CHAUD
 à compter de 5 h. p.m.
 \$3.50 — Enfants: \$1.50
 MENU À LA CARTE SI DESIRÉ
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
SAMEDI: SOIRÉE DANSANTE AVEC ORCHESTRE À COMPTER DE 9h.00 P.M.
TRIO MARCEL ST'ARNAUD
 SAMBA — CHA-CHA — MAMBO, ETC.
 ENTRÉE LIBRE

Cyrille Elément élu président

TROIS-RIVIERES — Les membres du local 136 des employés de la compagnie Domtar viennent de tenir leurs élections. C'est ainsi que M. Cyrille Elément a été élu à la présidence du conseil exécutif.

Les autres membres sont: Roger Deschênes et Roland Dugal, vice-présidents; Guy Lévesque, secrétaire-correspondant; P.-E. Gravel, secrétaire-financier; Gérard Lafond, secrétaire-trésorier; Roland Kane, Roland Forget et Yvon Pinard, auditeurs; Patrick Charpentier, garde intérieur; et Gilles Martel, garde extérieur.

Faire vos achats avec des maisons canadiennes françaises prouve pour autant votre valeur... Nous croyons vous l'avoir prouvé.
Richard Lemay
 Mon tailleur
 1962, Ave St-Marc Shawinigan P.Q.
 Tel: 536-8000

EN GRANDE VEDETTE
AU MANOIR VENISE
 DU LAC-A-LA-TORTUE
VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
Marc Gélinas
 et son ensemble
 La Ronde
 Une fille
 Chanson festival Western
REPRÉSENTATIONS:
 Vendredi 10h.30 et 12h.30. Entrée: \$1.00
 Samedi 10h.30 et 12h.30. Entrée: \$1.25
 Dimanche 4h.00 et 6h.30. Entrée: \$1.00
CLUB AUTO-NEIGE LAC-À-LA-TORTUE
 Pour les nouveaux membres, inscrivez-vous au
MANOIR VENISE
OUVERT A L'ANNÉE

MELLO
 OUVERT DE 7 h. à 11 h. a.m.
 REPAS COMPLETS ET LEGERS
 SPECIALITES: Spaghetti italien, charcoal steak
 138, FUSEY COIN ROCHERFORT CAP DE LA MADELEINE 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, samedi 15 novembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
 234, DES FORGES TROIS-RIVIERES



Cabine téléphonique moderne et futuriste

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL a reçu l'autorisation enthousiaste, pourrait-on dire, du conseil municipal d'installer deux cabines téléphoniques, à l'usage du public, dans le parc Champlain dont le réaménagement se poursuit selon les exigences du programme de ré-

novation urbaine du centre-ville. Ces cabines téléphoniques d'une conception très moderne et même futuriste comme le démontre le prototype illustré ci-haut s'harmoniseront très bien au nouveau décor que prendra le parc Champlain, le jardin de la Place de l'Hôtel de Ville.

Accusé de négligence criminelle

La cause de Jean-Claude Thibodeau prise en délibéré

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Jean-Claude Thibodeau de Shawinigan reviendra devant le tribunal, le 28 novembre, alors qu'il connaîtra son sort sous l'accusation de négligence criminelle. L'accusé conduisait son automobile, le 31 octobre 1968, vers 22 h. sur la route 19, en direction de Trois-Rivières quand il fut impliqué dans une violente collision dans la Côte Cachée à Mont-Carmel.

Mlle Geneviève Dufresne de Shawinigan-Sud prenait place dans l'auto que conduisait son neveu, Robert Gagnon et a succombé à ses blessures dans l'impact. A la suite de ce décès,

Jean-Claude Thibodeau a été tenu criminellement responsable par le coroner du district de Champlain, Me Gérard Grégoire.

Thibodeau a subi son procès, hier, devant le Juge Léon Girard, en Cour des Sessions de la Paix et n'a pas été appelé à témoigner dans sa propre cause, son procureur, Me Raymond Landry de Shawinigan se contentant de contre-interroger les témoins de la poursuite.

Il résulte des dépositions de Robert Gagnon et de sa mère, Mme Laurent Gagnon que le véhicule de la victime circulait au bon endroit sur la route, en direction de Shawinigan et qu'il a été heurté de front par la voiture de l'accusé.

Celui qui accompagnait Thibodeau, Jean-Claude Lafrenière de Shawinigan n'a pu expliquer au tribunal de quelle façon s'est produit l'accident, puisqu'il a avoué ne plus se souvenir des événements de ce 31 octobre 1968.

Lafrenière a reconnu avoir rencontré Thibodeau à la taverne le même soir de la tragédie routière mais il n'a pu déterminer si son compagnon avait absorbé de la bière. "A ma connaissance, a-t-il dit, Thibodeau était normal". Quant au géant de cet établissement, M. Benoit St-Onge, il a précisé que l'accusé était arrivé vers 5h.10 et était reparti entre 7h. et 7h.30 mais il n'a pu affirmer si ce dernier avait consommé de la bière.

Insouciance téméraire

Dans ses représentations au tribunal, à l'issue du procès, le procureur de la Couronne, Me Roland Paquin a déclaré que tout dans le comportement de l'accusé laissait croire qu'il avait fait preuve d'une insouciance téméraire à l'égard de la vie d'autrui.

"Thibodeau a commis un acte illégal en engageant son automobile sur la voie gauche de la route, à un endroit où il y avait une double ligne blanche continue", de dire Me Paquin.

Selon lui, Jean-Claude Thibodeau roulait à une grande vitesse si l'on considère l'état des automobiles impliquées dans la collision. "Il y a plus qu'une erreur de jugement" a-t-il dit.

Preuve non-fondée

L'avocat de l'accusé, Me Raymond Landry a admis que son client avait circulé à gauche de la route mais près du centre.

"Les policiers ont établi que l'auto de Thibodeau n'était pas engagée complètement dans la voie gauche puisqu'ils ont mesuré une distance de 3.5 pieds entre le côté gauche de la voiture et la ligne blanche droite" de dire Me Landry.

Le procureur de la défense a affirmé que la poursuite n'avait en aucun moment apporté des preuves à l'effet que son client avait pris de la bière ou qu'il circulait à une trop grande vitesse.

Me Landry a ajouté que les témoins de la Couronne ne pouvaient affirmer sans réticence que Thibodeau s'appropriait à ce moment à dépasser une autre automobile.

En conclusion, il a demandé au juge Léon Girard de prendre en considération que ces témoignages n'incriminaient aucunement son client.

Mais le gérant était à Québec hier

Matteau n'a pas le rapport de la Commission de Police

TROIS-RIVIERES (F.G.) — S. H. le maire René Matteau a nié catégoriquement, sur la fin de l'après-midi d'hier, la rumeur voulant qu'il ait reçu copie du rapport de la Commission de police de Québec, à la suite de l'enquête, présidée par le juge Roger Gosselin, sur la police municipale.

Le maire a dit qu'à sa connaissance le rapport n'était pas encore parvenu à l'hôtel de ville, mais il faut ajouter que le gerant municipal Roger Lord n'était pas à son bureau, vendredi après-midi, ayant dû se rendre à Québec pour discuter avec les autorités gouvernementales d'une question concernant le parc industriel No 1. C'est du moins la raison que l'on nous a fournie pour expli-

quer son voyage à Québec, pour que nous ne cédiions pas à la tentation de croire qu'il s'est rendu rencontrer le juge Alfred Gosselin et le commissaire Gérard Tobin de la Commission de police de Québec, soit pour discuter du rapport de l'enquête, soit au sujet de la nomination du nouveau directeur de la police municipale.

D'un autre côté, un confrère qui a suivi les séances de la Commission d'enquête sur la police, a appris ces jours derniers, de la bouche même des dirigeants de la Commission de police de Québec que le rapport de l'enquête serait livré aux autorités municipales d'ici un mois au plus tard, ce qui veut dire au cours du mois de décembre.

Un de Trois-Rivières-Ouest

Deux chasseurs disparus tout près de Victoriaville

par J.-Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES OUEST — Deux chasseurs de chevreuils, dont l'un de Trois-Rivières Ouest, sont disparus depuis mercredi soir, après s'être enfoncés dans les bois des environs de St-Valère, dans la région de Victoriaville, à la recherche du cervidé.

M. Marcel Desalliers, 620, De Sienne, Trois-Rivières Ouest, et son compagnon, M. Henri Doyon, 4750 rue Hochelaga, Montréal-Est, devaient être de retour au plus tard, jeudi midi mais ils n'étaient pas encore revenus hier soir.

Les agents de la Sûreté provinciale de la région faisaient des recherches sur les routes secondaires dans l'espoir d'apercevoir la voiture des chasseurs en stationnement à l'orée de la forêt.

Les policiers se disaient étonnés que des chasseurs s'égarèrent dans les bois des environs de St-Valère vu qu'ils sont clairsemés, peu profonds. Ils émettent deux hypothèses: soit que les deux hommes aient été victimes d'un accident ou bien qu'ils aient décidé d'aller chasser dans une autre région, sinon, ailleurs que dans les environs de St-Valère, n'ayant pas de succès à la chasse à cet endroit.

Les émulés de Nemrod sont partis de la rue de Sienne, mercredi, dans l'auto de M. Henri Doyon, une singier modèle 1960, décapotable de couleur vert bouteille avec toile de couleur vert pâle. Le numéro de la plaque d'immatriculation est 2-D-6184.

Tout citoyen ayant aperçu cette automobile ou bien ayant des informations sur ses allées et venues est prié d'entrer en contact avec la police municipale de Trois-Rivières Ouest dont le numéro de téléphone est 378-5433.

Dans la vente de ses terrains

Trois-Rivières procédera par une mise aux enchères

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — La Ville de Trois-Rivières, comme toutes les municipalités régies par les nouvelles dispositions de la Loi des Cités et Villes, ne peut pas vendre aucun terrain lui appartenant sans procéder par une mise aux enchères.

Le chef du Contentieux, Me Jean Méthot c.r., a rappelé une fois de plus aux membres du conseil municipal, alors que l'on discutait d'une question de vente de terrain à M. René Deschamps.

Ni "sapin", ni faveur!

Le conseiller Gaston Vallières a saisi l'occasion d'une observation faite par un collègue à l'effet que le député de Trois-Rivières aux Communes, M. J. A. Mongrain, aurait été l'un des rares citoyens à échapper à l'application de cette nouvelle exigence de la loi, en faisant l'acquisition de deux lots, pour le prix de \$1.269, sur la rue Des Ruisseaux, où il a fait construire une maison. Le conseiller Gaston Vallières a dit: "Comme cela M. Mongrain nous aurait passé un sapin lui aussi?"

Rappelons que cette vente de terrains à M. J. A. Mongrain, a

raison de 10c le pied carré, à reçu l'approbation de la Commission municipale et du ministère des Affaires municipales. D'ailleurs d'autres cas semblables de vente de lots à construire se sont présentés et ont reçu toutes les autorisations nécessaires, y compris celles des Affaires municipales du Québec.

Des lenteurs

Nos édiles n'ont pu faire autrement que constater que le fait de procéder par vente aux enchères ou l'obligation d'obtenir que les décisions prises par le conseil dans ce domaine soient entérinées par la Commission municipale de Québec et le ministère des Affaires municipales entraînent des retards, à cause des "inévitables" lenteurs administratives". Ces lenteurs ne peuvent pas être imputées à tout coup à l'administration municipale, mais souvent aux autorités ou aux technocrates de la province la plupart du temps.

Une approbation en bloc

Le conseiller Antoine Gauthier a proposé, à quelques reprises, de donner suite à une suggestion du sous-ministre des Affaires Municipales Beaulieu à

l'effet d'obtenir du ministère, une "Approbation en bloc" englobant toute une série de lots à construire que la ville de Trois-Rivières possède et qu'elle pourrait vendre de gré à gré, sans passer par la procédure de la vente aux enchères ou la demande d'une autorisation chaque fois que le cas se présente.

Pour stimuler la vente des lots il paraît donc évident que le député J. A. Mongrain n'a pas

bénéficié d'un traitement de faveur dans l'acquisition de deux terrains pour y construire sa nouvelle demeure. Comme une source autorisée nous l'a expliqué à l'hôtel de ville, si M. J. A. Mongrain n'a payé que 10 cents du pied carré pour le terrain acquis, c'est en vertu d'une décision antérieure du conseil de ville, laquelle avait pour but de stimuler la vente de la balance des lots dans le secteur St-Jean-Baptiste de la Salle.

Par Chavigny

L'école ne pourra être construite

TROIS-RIVIERES OUEST (J.R.L.) — Le ministère de l'Éducation a refusé à la commission scolaire Chavigny la permission de construire une école de huit classes pour le cours primaire.

Le ministère de l'Éducation a répondu par lettre à la commission scolaire Chavigny. Le commissaire Paul Desmarais qui est aussi commissaire à la commission scolaire régionale des Vieilles Forges dont fait partie la commission Chavigny, a déposé la lettre lors de la dernière assemblée de la régionale.

Le ministère de l'Éducation a allégué qu'une école polyvalente est déjà en construction dans le territoire de la commission Chavigny et que ce complexe scolaire absorbera les huit classes du cours primaire pour lesquelles elle a demandé la construction d'une école.

L'école polyvalente en construction actuellement à Trois-Rivières coûtera \$3.800.000.

L'école de huit classes demandée par la commission scolaire Chavigny coûterait quelque \$275.000 si le gouvernement provincial permettait sa construction.

Meurtrier de Conrad Ricard du Cap

J. Guy Emond se pend

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Jean-Guy Emond, qui avait été condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un chauffeur de taxi s'est pendu, jeudi soir, dans sa cellule de la prison de St-Vincent-de-Paul.

Emond a été trouvé mort au bout du lien dont il s'est servi pour se pendre, vers 5h. 45.

Il avait été trouvé coupable, le 7 mai dernier, aux Assises du printemps, du meurtre de M. Conrad Ricard, un chauffeur de taxi célibataire dans la quarantaine domicilié au Cap-de-la-Madeleine.

Conrad Ricard a été tué d'un coup de revolver dans la nuque. Son cadavre avait été découvert dans un fossé longeant une rou-

te secondaire dans un rang de St-Narcisse par un chauffeur de camion qui l'avait aperçu en passant.

Emond avait été arrêté plusieurs jours plus tard à la suite d'une difficile enquête menée par les limiers de l'Écouteau des homicides de la Sûreté provinciale de Montréal.

Son enquête préliminaire avait été si longue qu'elle avait eu lieu en deux étapes à cause du grand nombre de témoins qui étaient une trentaine.

Plusieurs années avant d'être arrêté et condamné pour le meurtre du chauffeur de taxi, il avait été condamné pour un assaut à coups de couteau sur un autre homme.

L'enquête menée par le sergent Jean-Paul Dallaire de l'es-

couade des homicides et l'agent Bernard Blais de la Sûreté provinciale de Ste-Anne-de-la-Pérade avait été dans le rang numéro deux en compagnie d'un autre homme le 30 septembre 1968 et qu'il était monté seul, un peu plus tard dans la même jour-

née, à bord d'une camionnette dans le même rang de St-Narcisse, où le cadavre de Conrad Ricard devait être découvert peu de temps après.

Jean-Guy Emond a nié jusqu'à la dernière minute de son procès être l'assassin de Conrad Ricard.



(Photo Roland Lemire)

UN CAMBRIOLEUR A VIDE LES GOUSSETS des vêtements de joueurs de hockey du club de l'Université du Québec au moment où ils étaient sur la glace, hier soir. Au Colisée lorsque les joueurs sont revenus à leurs quartiers, après la joute, ils se sont aperçus qu'ils étaient fauchés. Le malfaiteur a pénétré par une fenêtre et pris le temps de vider les goussets des nombreux pantalons qui s'y trouvaient. Ci-dessus, deux membres de l'équipe n'en reviennent pas de tant d'audace. Ce sont Jean-Jacques Brousseau et André Quirion.

Domiciliée rue Kirouac au Cap

Dominique Gravelle disparue du foyer

CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — La police fait d'intenses recherches, actuellement

Gravelle, 14 ans, fille de M. René Gravelle, 837 rue Kérouac, Cap-de-la-Madeleine.

La jeune fille mesure 5 pieds et un pouce, pèse 100 livres. Elle a les cheveux noirs et courts, un teint médium. Elle portait, au moment de sa disparition, un paletot bleu, des pantalons verts et des souliers noirs.

La dernière fois qu'elle a eu contact avec ses parents, elle allait danser avec des amis.

Toute personne pouvant donner des informations au sujet des allées et venues de cette adolescente est priée d'entrer en communication avec la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine, plus particulièrement avec le capitaine-détective Julien Lacroix, ou bien simplement avec les policiers municipaux. Le numéro téléphonique de la police municipale du Cap-de-la-Madeleine est: 374-2424.



Mlle Dominique Gravelle

afin de retracer une adolescente mystérieusement disparue depuis le 12 novembre. Il s'agit de Mlle Dominique

c'est un secret de Polichinelle

- Le Kiwanis de Trois-Rivières Ouest entend bien doubler le nombre de ses membres d'ici quelques mois. Pour ce faire, André Caron et Jean-Pierre Rémillard ont amorcé une campagne de recrutement qui enjoint tous les 24 membres actuels à soumettre les noms de trois nouveaux candidats pour ce club de bienfaisance. Ces éventuels kiwanisens seront conviés à un dîner au choix de leur proposeur. Il ne fait pas de doute que les tables devront bientôt être "étréées".
- Quelqu'un qui peut parler du sujet en connaissance de cause a exprimé l'avis, en causant amicalement avec Polichinelle récemment, que la mise en vigueur des sens uniques, rues Des Forges, St-Georges et St-Roch, à compter de lundi, le 17 novembre, va provoquer des embouteillages de circulation principalement aux carrefours des rues Des Forges et Notre-Dame et Royale et Des Forges. Cet informateur de Polichinelle, tout en reconnaissant les bienfaits qui découlent de la mise en place d'un réseau de sens uniques, affirme que tout le monde sera à même de constater l'inconvénient des embouteillages aux endroits précités pour l'excellente raison que la circulation ne se fera pas obligatoirement dans une seule direction dans tout le parcours de la rue Des Forges, mais seulement sur le tronçon entre les rues Royale et Des Forges. Ce bon ami a l'impression que les policiers-agents d. circulation qui "vivent le problème" ne sont pas consultés ou du moins pas assez souvent.
- Il y aura toujours des mauvaises langues pour répandre des fausses rumeurs. Quoi qu'on dise, les soirées canadiennes organisées par les Inséparables de Trois-Rivières, continuent d'avoir lieu tous les dimanches soir au Pavillon Mgr St-Arnaud et une foule de personnes vont se récréer sainement en dansant, des danses populaires et canadiennes. Le Président Roger Lafamme ainsi que tous les membres du bureau de la direction invitent cordialement toutes les personnes désireuses de passer une agréable soirée de se rendre au Pavillon Mgr St-Arnaud tous les dimanches soir.

AVIS

L'union des Bûcherons et employés de Scierie du local 2817, demande à tous les employés de la Consolidated Bathurst qui sont membres de cette Union, de bien vouloir se rendre samedi après-midi à 2 heures, à la salle du Couvent de St-Tite pour une assemblée spéciale.

LOCAL 2817



Photo LaRé, Nicolet

LA STRUCTURE DE BETON du nouveau pont de St-Léonard d'Aston est maintenant terminée comme l'indique la photo. Cependant, il reste à compléter les approches du pont des deux côtés de la rivière Nicolet. On prévoit

que le nouveau pont ne pourra être mis en service avant la fin de cet hiver. Le tracé de la nouvelle route 13, à cet endroit, est fait mais il reste l'aménagement du terrain pour recevoir le pavage en asphalté.

Construction d'un viaduc près du nouveau pont

Le pont de St-Léonard serait terminé au début du printemps

ST-LEONARD D'ASTON (R.L.) — Les travaux présentement en vue de la construction du pont de St-Léonard d'Aston, dans le comté de Nicolet, progressent rapidement et tout porte à croire que les automobilistes pourront emprunter la nouvelle structure vers la fin de l'hiver ou au début du printemps. H. A. Beaudoin

Le pont proprement dit est pratiquement terminé. Il ne reste que le trottoir à faire et les garde-fou à installer. Cependant, il demeure que les approches de cette nouvelle structure qui enjambe la rivière Nicolet sont loin d'être terminées.

Une courte visite des lieux nous a permis de voir que ces derniers travaux fonctionnent passablement au ralenti, ce qui a pour objet de retarder l'utilisation du nouveau pont.

Il faut cependant admettre qu'un énorme travail a déjà été effectué et que par la suite de la décision du ministère de la Voirie de construire le pont à cet endroit, on devra apporter plusieurs corrections à la route 13 qui traverse présentement le village de St-Léonard en entier.

Une fois le raccordement effectué et le pont inauguré à la circulation, les automobilistes éviteront plusieurs courbes qu'ils avaient à faire dans le

village. Le nouveau tracé de la route évitera donc une grande partie du village de St-Léonard d'Aston et permettra à la circulation de se faire plus librement sur cette route.

Entre-temps, les automobilistes s'impatientent quelque peu pendant que les ouvriers font de leur mieux pour mettre fin aux travaux le plus tôt possible.

Viaduc

Par ailleurs, une entreprise de Drummondville, la firme Grandmont et Fils, exécute actuellement des travaux de construction d'un viaduc, à la sortie sud du nouveau pont. L'entrepreneur-général a obtenu un contrat de l'ordre de \$200,000 pour procéder à la construction d'un viaduc. Celui-ci permettra aux automobilistes de croiser la voie ferrée du Canadien National sans avoir à traverser la voie ferrée.

Ces travaux ont débuté au début du mois de septembre et tout indique qu'ils seront complétés vers la fin du mois de décembre, comme nous le mentionnait le contremaître, M. Valmont Pitre. Une dizaine d'employés travaillent présentement à la réalisation de ce viaduc.

Cette nouvelle structure terminée, les wagons du CN qui empruntent cette route ferroviaire passeront sur la partie supérieure du viaduc tandis que les automobilistes et le trafic lourd passeront sous la voie ferrée.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Autant de travaux qui permettront encore une fois de dégager la route 13, au sud du village de St-Léonard, puisqu'une courbe accentuée avant l'entrée du pont de bois est appelée à disparaître.

Logements à prix modiques à Nicolet

Le jury devrait être en mesure de présenter ses recommandations dès lundi

NICOLET (R.L.) — Le conseil de ville de Nicolet devrait être saisi des recommandations du jury, dès lundi soir, lors de sa séance régulière, relativement au projet des habitations à loyers modiques.

En effet, un jury composé de six membres, soit

On se souvient qu'en tout, quatre entrepreneurs ont soumis des propositions pour obtenir le contrat de la ville et que l'un d'entre eux a soumis quatre projets différents.

Si on se rappelle également des soumissions déposées devant le conseil, il existait un écart d'environ \$40,000 entre les montants du plus haut et du plus bas soumissionnaire pour la construction de 20 logements.

Les membres du jury se sont réunis le lendemain, soit jeudi, et durant toute la journée ils ont étudié chacune des soumissions. Selon un membre de ce jury, chacun des sept projets soumis à la ville répondait aux normes et aux exigences de la SHQ.

Le jury a de nouveau siégé le lendemain, soit vendredi et au cours de la semaine qui s'écoula. Il restait encore quelques chiffres à compiler, ce qui indique que les membres du conseil pourront vraisemblablement prendre une décision dès lundi soir, à la lecture des recommandations faites par le jury, après avoir pesé les avantages et les inconvénients de chaque projet.

Comme le laissent entendre un porte-parole du jury, ce n'est pas nécessairement le plus bas soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat pour la construction de 20 logements ou plus.

Ceux qui ont été appelés à prendre connaissance des projets ont pris en considération différents facteurs afin que les conseillers prennent une sage décision et ce, dans l'intérêt de tous les citoyens de Nicolet. Le facteur coût de réalisation pour un tel projet devient secondaire lorsque l'on considère qu'il faudra entretenir les bâtisses et penser au mieux-être des futurs locataires.

Soumissions

Le nombre de bâtisses aura certes un rôle à jouer dans le choix du conseil mais il n'est pas un problème pour la majorité des soumissionnaires puisque ces derniers ont prévu que leurs 20 logements soient répartis dans trois ou quatre bâtisses.

Les Entreprises SW Inc., de Sorel ont présenté une offre de \$239,400 pour la construction des 20 logements, comparativement à la soumission de \$261,132 pour Noël St-Louis Inc., du Cap-de-la-Madeleine. Pour sa part, l'entrepreneur Teller et Groleau, de Trois-Rivières, a soumis un projet au montant de \$230,838 pour 20 logements dans deux bâtisses seulement.

Enfin, les Entreprises Verne et Marcotte, de Pte-aux-Trembles, ont soumis quatre projets dont l'un de 22 logements au coût de \$228,238.17, soit un prix moyen de \$10,374.46 par unité. Leurs trois autres projets sont de vingt logements et les soumissions varient entre \$212,407.79 et \$221,126.74.

C'est devant ces chiffres et les devis de chacun des projets que les six membres du jury ont dû se pencher pour enfin déterminer lequel de ces projets sera le plus acceptable par la ville de Nicolet.

Ces six membres du jury sont MM. Jean-Marc Binette, Léo Payer, et Henri Florent, de Nicolet, qui représentent la ville après avoir été désignés par le conseil municipal, de même que M. Jean Rochette, officier, Mme Pauline Rouillard, architecte et M. Robert Bellemare, inspecteur en bâtiment, tous trois de la Société d'habitation du Québec.

Courrier Sud

Le conseil municipal de St-Léonard d'Aston devra attendre encore quelque temps avant d'octroyer le contrat pour la construction d'aqueduc et d'égout sur son territoire. Le gouvernement n'a pas encore confirmé l'exécution des travaux, pas plus qu'il n'a accepté les recommandations des membres du conseil relativement aux projets qui lui ont été soumis lors de l'ouverture des soumissions, qui a eu lieu à la fin du mois d'octobre.

Les délégués au prochain congrès du parti libéral seront choisis, dimanche, le 16 novembre, dans le comté de Nicolet. Une réunion est prévue pour 2 heures de l'après-midi à l'école centrale de St-Léonard d'Aston. L'assemblée sera présidée par M. Germain Hébert, ex-député libéral du comté de Nicolet, et candidat défait lors des élections de 1966. Les délégués pourront voter, lors du congrès qui sera tenu en janvier, pour le candidat de leur choix à la chefferie.

Le prochain souper mixte du club Richelieu, de Nicolet aura lieu jeudi soir, le 4 décembre et non le 27 novembre. On sait qu'à cette occasion, les membres du club local fêteront le président, M. Bertrand Dubuc, lequel a accompli une excellente besogne tout au long de son mandat. Les Richelieu auront l'occasion de fraterniser entre eux lors de ce souper qui aura lieu à l'hôtel Chamberlin, maintenant sous une nouvelle administration.

Une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu, ces jours derniers, à l'école de Lemieux. Un nouveau bureau de direction a été élu. En voici les titulaires: M. Lionel Leclair, président, M. Roger Gariépy, vice-président, Mme Joseph Pontbriand, secrétaire. Quant aux directeurs, ce sont MM. Paul-Émile Beauséne, Albert Blanchette, Mmes Joseph Ladouceur et Athanase Joyal.

Le Conseil de développement régional du centre du Québec annonce, dans son dernier bulletin d'information, qu'un important projet sera rendu public sous peu relativement à la création d'emplois dans la région. Des démarches entreprises auprès de M. Arthur Tremblay, directeur général de l'Office de planification et de développement du Québec, ainsi que des approches auprès de hauts fonctionnaires permettent de croire en leur collaboration pour réaliser le projet en question.

M. Gustave Steenland, président du CDRQC, et M. Gilles Massé, directeur-général, ont participé à une rencontre des CEGEP avec le ministre fédéral Jean Marchand de même que des sous-ministres du ministère de l'Expansion économique régionale à Ottawa, récemment. Le but de la rencontre était de faire connaître l'orientation et la politique du ministère en matière de développement et comme second objectif, la rencontre a permis d'informer l'équipe ministérielle concernée sur les conseils économiques régionaux et de discuter des relations futures.

Journée d'étude de la Fédération des Fermières

MANSEAU (D.N.C.) — La Fédération no 7 des fermières, comprenant dix-sept cercles des comtés de Nicolet, Drummond et Yamaska, a récemment tenu une journée d'étude à Aston-Jonction pour l'avancement de leur association.

Des suggestions furent discutées tout en examinant les années passées pour en arriver à un programme progressif.

Le thème choisi par la Fédération pour cette année est "L'étude des lois".

Six jeunes honorés par les Optimistes de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — A l'occasion de la semaine d'appréciation de la jeunesse, les Optimistes de Princeville ont rendu un hommage particulier à quatre filles et à deux garçons. Le responsable des activités organisées à cette fin par les Optimistes était M. Gilles Boiséclair. Ce dernier a présenté ses jeunes protégés lors d'un souper auquel les héros du jour étaient invités avec leurs parents. Chacun des jeunes a reçu une plaquette-souvenir en gage d'appréciation pour leurs suc-

cès, leur dévouement, leur travail au cours des derniers mois.

Les jeunes qui ont été honorés à l'occasion de la semaine d'appréciation de la jeunesse à Princeville sont: Mlle Ginette Poirier, championne quilleuse du Québec, Mlle Hélène Baril, une musicienne qui promet, Mlle Martine Côté dont les succès ne se comptent plus à la natation, Mlle Ghislaine Houde qui se fait remarquer par son travail en classe, M. Gaëtan Boucher, l'étoile des Pee-Wee-Caravelles qui ont remporté le champion-

nat international en 1969, M. Alain Lavigne qui a risqué sa vie en sauvant un homme de la noyade.

Proclamation

C'est Son Hon. le maire Roger Bilodeau qui a donné lecture de la proclamation de la semaine d'appréciation de la jeunesse. Pour sa part, M. Normand Daneau, président des Optimistes, a félicité les jeunes héros du jour. Il a fait remarquer qu'il était important de porter à l'attention du public les bonnes actions faites par les jeunes. "Faire connaître ce que la très grande majorité de nos jeunes font de bien est le principal but de la semaine d'appréciation de la jeunesse organisée par les Optimistes", a précisé M. Normand Daneau.



(Photo LaRé, Nicolet)

VOILA UNE POSITION PRECAIRE pour un camion lourdement chargé d'asphalte qui a basculé lorsque le sol a cédé sous son poids. Cette scène s'est produite ces jours derniers face à la propriété de M. Jules Pinard, située

sur la route 13, à la sortie sud du village de St-Célestin. Le lourd véhicule, propriété de Houle Asphalte, de St-Célestin, est demeuré durant plusieurs minutes dans cette position en attendant le secours de deux camions remorque pour le dégager de son emprise. Le camion s'était rendu à cet endroit pour y effectuer une livraison d'asphalte dans le but précisement de rapiécer une partie de la devanture de la propriété de M. Pinard. Dernièrement, des travaux d'aqueduc ont été exécutés à cet endroit et le trou avait été rempli de sable et de gravier. Croyant le remplissage assez solide pour supporter le poids du véhicule, le conducteur du camion avançait et à sa grande surprise les roues arrières se sont enfoncées. Fort heureusement, personne, n'a été blessé mais les ouvriers de la firme furent quittes pour un léger retard dans l'exécution de leurs travaux.

AVIS

En conformité des prescriptions de l'article 676 du code civil de la Province de Québec, PRENEZ AVIS que Noëlla Frappier, veuve non remariée de Ludger Lefebvre, en son vivant, cultivateur, domiciliée à Ste-Cécile-de-Lévrard, s'est portée héritière bénéficiaire de la succession de son époux décédé, Ludger Lefebvre, susmentionné, en vertu d'un acte reçu devant le notaire Jean Villeneuve, le 16 octobre 1969, dont copie a été enregistrée à Bécancour, (division d'enregistrement de Nicolet, numéro 1), le 12 novembre 1969, sous le numéro 85973; (Ludger Lefebvre est décédé le 6 juin 1969).

Adresse du notaire: Me Jean Villeneuve, notaire Gentilly, Ville de Bécancour C.P. 210 Comté de Nicolet, P. QUÉ. Tél.: 819-298-2105



Huit candidats en lice au deuxième concours de chant de Bécancour

BÉCANCOUR (R.L.) — Le deuxième concours de chant de la ville de Bécancour aura lieu dimanche soir le 16 novembre, au Centre culturel de St-Grégoire, à 8h30 précises.

Organisé par le comité des concours de chant de la ville de Bécancour, dont le président est M. Bruno Béliveau, ce deuxième d'une série de huit concours permettra à huit concou-

rents de se faire valoir et au gagnant de se présenter à la grande finale qui sera présentée lors d'un neuvième et dernier concours du genre.

Le comité des concours profitera également de l'occasion pour rendre hommage au maire de la ville, M. L-Gaston Gaudet. Le maître de cérémonies par la circonstance sera le docteur Yvon Thibodeau, de St-Grégoire

et l'accompagnatrice des concurrents sera Mlle Denise O'Sullivan, pianiste.

Les huit concurrents interpréteront des pièces de leur choix dans le domaine qui leur est le plus familier. Ce sont Mlle Danielle Trottier, de Gentilly; M. Pierre Lafrenière, de Champlain; Mme Françoise Parr, de Ste-Angèle-de-Laval; M. Roger Pinard, de Trois-Rivières; Mlle Céline Proulx, de Nicolet; M. Arthur Lenneville, de Ste-Genève; Mme René Bourque, de Bécancour, et M. Daniel Roux, de Trois-Rivières.

Le jury sera composé de trois membres et sera le même qui a déterminé M. Noël Denis, de Berthierville, champion du premier concours, lequel avait remporté un immense succès.

CINÉMA GALA
NICOLET
SAMEDI-DIMANCHE MARDI
Admission \$1.25 14 ans

COULEUR

Dean Jones
Jane Fonda
Jason Robards

dans
"Chaque mercredi"

2ème FILM
"M-15 DEMANDE PROTECTION"
(Catalang)

Maximilian Schell Simone Signoret

Matinée pour enfants dimanche 1h.15
"LA REVANCHE DU MUSTANG"
AUSSI COMÉDIE
ADMISSION 35¢

Aucun indice ne permet de déceler de la drogue à la régionale

L'école ne constitue pas le pivot d'un réseau de drogue

par Rénauld MASSICOTTE

SHAWINIGAN — "Aucun indice ne nous permet de penser qu'il puisse exister un réseau de drogues au sein de nos écoles et, selon les observations faites, nos étudiants ne semblent en aucun temps être sous l'effet de drogues aux heures de cours". C'est ce qu'a révélé hier le directeur général des écoles et des études à la Commission scolaire régionale de la Mauricie, M. Julien Houde, réitérant l'opinion qu'il avait émise antérieurement à

celle du directeur de police de Shawinigan, M. Léopold Gilbert.

On sait que le directeur Gilbert, au cours d'une assemblée culturelle à l'école secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan, a déclaré qu'il y avait de la drogue au CEGEP et aux écoles de la Régionale.

"Tout nous semble normal dans nos écoles, a ajouté M. Houde. Nous n'avons d'ailleurs reçu aucune plainte de la part des parents à ce sujet".

"De plus, a souligné M. Houde, il existe des symptômes évidents chez ceux qui consomment de

la drogue. Les professeurs seraient à même de s'en apercevoir si certains élèves se permettaient d'aller aux cours après en avoir absorbé".

M. Houde n'a toutefois pas écarté la possibilité qu'il puisse exister un trafic indirect chez les étudiants: "Je suis persuadé, par contre, que l'école ne constitue pas le pivot de ce réseau, s'il existe".

"Il est possible, a-t-il ajouté, que quelques unités soient parvenues à se procurer de la drogue par des contacts extérieurs à l'école et qu'ils se soient vantés d'en avoir pris. Mais une chose est certaine, c'est que nos éducateurs ne demeureraient pas in-

différents s'il y avait quelque symptôme confirmant un fait semblable".

Le directeur général des écoles et des études a par ailleurs attiré l'attention sur le fait que certains étudiants aient pu tenter de vendre à prix coûteux des cigarettes ordinaires (rouleuses), faisant croire qu'il s'agissait de drogue.

M. Houde a terminé en disant qu'il n'y avait sans doute pas lieu de s'alarmer devant les faits observés, et que rien n'était encore prouvé pour indiquer le contraire.

Rapport de M. Gilles Thibeault

La direction générale des écoles de la régionale se prépare à la polyvalence

La direction générale des Études et des Écoles de la régionale de la Mauricie se prépare à implanter la polyvalence dans tout le secteur de Shawinigan et Grand'Mère.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gilles Thibeault, directeur de la zone Centre à la CSRM, lequel a précisé que cet impératif était devenu nécessaire à cause du Règlement numéro 1, et qu'il recevrait toute l'attention requise par l'administration pédagogique, afin de préparer les effectifs, les structures et la mise en fonction des comités d'études et des ateliers pédagogiques.

Il y aura un atelier pédagogique dans chacun des secteurs de Shawinigan et de Grand'Mère. L'atelier sera composé de membres délégués des sous-ateliers, l'un du premier cycle secondaire et l'autre du deuxième cycle.

La formation des ateliers et sous-ateliers se fera lors d'une assemblée qui aura lieu bientôt et à laquelle participeront, en plus des enseignants, des directions d'école. Il s'agit, à Shawinigan de l'école secondaire Immaculée-Conception, du collège Immaculée-Conception, des collèges Sainte-Croix et Saint-Marc, les écoles secondaires François-Boulay et Mgr Charbonneau et le pavillon de l'enseignement professionnel, pour un total de plus de 3,600 élèves.

Ce plan d'organisation des ateliers pédagogiques restructu-

rés tient compte des ateliers déjà existants à l'école secondaire Immaculée-Conception, du sous-atelier du collège Immaculée-Conception et de celui du collège Sainte-Croix.

Comme l'a expliqué M. Thibeault, il s'agit de regrouper ces formes dispersées dans ces écoles dans une unité d'action convergente vers la polyvalence totale dont l'échéance devrait être pour l'année 1972.

À Grand'Mère, où les écoles secondaires ont amorcé le déclassement au Secondaire IV et V, un atelier sera formé et ses objectifs seront en premier lieu la provision d'un déclassement en Secondaire III tant de Lionel-Groulx que de Saint-Louis-de-Gonzague, et l'intégration au plan académique, du secteur professionnel des écoles du pavillon professionnel et Du Rocher.

Dans son rapport, M. Thibeault rappelle que les artisans de l'atelier pédagogique sont les maîtres et les parents sous l'animation des directions des écoles, et souligne que l'atelier est avant tout un organisme de participation, d'études et de consultation.

Enfin, M. Thibeault a fait remarquer que dans le cas des écoles polyvalentes de Saint-Tite et de Shawinigan-Sud, on avait procédé de la même manière et qu'elle s'était avérée efficace.



C'EST À COMPTER de lundi le 17 novembre que les automobilistes pourront commencer à se procurer leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1970. On voit

ici le responsable du bureau des licences de Shawinigan, Yvon Dery, tenant la première d'une série de 9,400 plaques numérotées de 5H 2401 à 6H 1800.

Plus de 16,000 plaques vendues l'an dernier

Les plaques d'immatriculation des véhicules pour l'année 70 seront mises en vente lundi

SHAWINIGAN (D.B.) — Les plaques d'immatriculation des véhicules pour l'année 1970 seront mises en vente dès lundi. C'est ce qu'a révélé hier le responsable du bureau des licences de Shawinigan, M. Yvon Dery.

Il s'agit de la première fois que les plaques soient mises en vente pour une période aussi longue. L'an dernier, la vente avait débuté le premier décembre. Une des raisons invoquées par le ministère des Transports à ce sujet est que certains ci-

toyens prennent des vacances à cette période de l'année. De plus, on incite les automobilistes à se procurer leurs plaques quelques semaines avant les grosses dépenses des Fêtes.

À l'heure actuelle, le bureau de Shawinigan a à sa disposition 9,400 plaques immatriculées de 5H 2401 à 6H 1800. Comme l'a expliqué M. Dery, des quantités additionnelles seront reçues plus tard, compte tenu des 16,000 plaques et plus vendues l'an

dernier pour les seuls véhicules de promenade.

Un certain nombre de plaques sont envoyées aux intéressés par la poste, de même que les plaques pour les véhicules comme les autobus, les véhicules de livraison et autres.

Cette année, les plaques commencent par les lettres MD ont été supprimées, à la demande du Collège des Médecins. Une nouvelle série sera mise en circulation. Il s'agit des plaques commençant par les lettres EC, les écoles de conduite. Quant aux voitures de louage, les plaques ne porteront que des chiffres.

Comme par les années passées, les automobilistes sont priés de prendre note qu'ils ont jusqu'à la fin de février pour se procurer leurs plaques, après quoi ils sont passibles de sanctions sévères en vertu du Code de la Route.

Raymond Lemieux au CEGEP

SHAWINIGAN (JAD) — Le président de la Ligue de l'Intégration Scolaire, M. Raymond Lemieux, sera l'invité du comité d'action politique du CEGEP de Shawinigan, mardi midi, au pavillon de l'école St-Bernard.

La conférence aura lieu à midi, avant les cours de l'après-midi. M. Lemieux parlera de la situation qui prévaut actuellement au Québec et des derniers événements en rapport avec le bil 63.

Initiative de la Chambre de Commerce de Shawinigan

Forum sur la contestation au Québec

SHAWINIGAN (D.B.) — C'est sous le thème de "La contestation au Québec" que se déroulait jeudi soir, au Centre Culturel, une assemblée organisée par la Chambre de Commerce de Shawinigan, et à laquelle assistaient des parents, de même que quelques éducateurs et étudiants.

Les quatre panelistes invités, MM. Gérard Dufresne, Yves Duhaime, Fernand D. Lavergne et Guy Tremblay, ont d'abord exprimé leurs vues sur le phénomène de la contestation.

M. Gérard Dufresne a d'abord souligné le fait que certaines contestations attirent des agitateurs qui attendent le moment propice pour semer le désordre et la violence en vue de prendre le pouvoir.

À ce sujet, M. Dufresne a établi la distinction à faire entre la contestation justifiée et la contestation qui vise à détruire, précisant que cette dernière était inadmissible.

Le second paneliste, M. Yves Duhaime, a cité trois cas précis et récents de contestation, soit le débrayage des policiers montréalais, la contestation étudiante et l'opposition au projet de loi 63.

Il a lui-même contesté le bien-fondé du règlement qui vient d'adopter l'administration Drapeau-Saulnier sur la tenue des manifestations à Montréal et il

a conclu en disant que la contestation était le meilleur stimulant qu'une société comme la nôtre puisse s'administrer, précisant que la destruction pour la destruction devait être condamnée sans aucune équivoque.

M. Fernand D. Lavergne a de son côté brossé l'image des deux "facteurs" qui s'affrontent et le manque de nuances qui marque cet affrontement. Il a rappelé les difficultés qu'ont connues les "croulants" et la guerre, mais qui paient tant aujourd'hui après avoir reçu si peu, notamment en éducation.

Il a souligné l'importance de construire ensemble, d'établir un pont, et d'éviter de se détruire, et il a conclu en souhaitant un dialogue fécond.

Le quatrième paneliste, M. Guy Tremblay, a souligné certaines faiblesses de la société, comme dans le choix des hommes politiques et les buts fixés dans ce domaine. Il a mentionné que, malgré ses immenses richesses, la province de Québec était la plus taxée au pays.

Il a de plus formulé la crainte que les jeunes, qui viennent de recevoir une bonne instruction, soient obligés de s'expatrier faute de nouveaux emplois. À ce sujet, il a déclaré qu'à quelques exceptions près, les Québécois n'avaient pas réussi dans l'industrie.

Il a terminé en souhaitant l'instauration d'un régime présidentiel.

Même si l'assistance n'était pas nombreuse, à peine le quart de la capacité du Centre Culturel, la discussion s'est engagée pendant plus d'une heure et demie entre des gens de la salle et du panel qui était animé par le président de la Chambre, M. André Grenier.

M. Grenier a dû à un moment

rel, la discussion s'est engagée pendant plus d'une heure et demie entre des gens de la salle et du panel qui était animé par le président de la Chambre, M. André Grenier.

M. Grenier a dû à un moment

donné couper la parole à un représentant étudiant qui demandait d'aller siéger avec les panelistes, expliquant que l'ordre de l'assemblée avait été établi et accepté à l'avance et qu'il fallait le respecter.

Un vol par effraction a été commis au restaurant Chez Marthe, rue Georges à Shawinigan, dans la nuit de lundi à mardi. Le ou les malfaiteurs se sont emparés d'une quinzaine de cartons de cigarettes de même que d'une somme d'argent, le tout d'une valeur d'environ \$100. La Sûreté municipale de Shawinigan a ouvert une enquête.

— 0 —

Le garage Cossette, situé sur le Boulevard des Hêtres à Shawinigan, tout près des limites de Grand'Mère, a été la victime des malfaiteurs en fin de semaine. On y a constaté un vol de cigarettes de même que d'une certaine quantité de monnaie, le tout évalué à environ \$100. Les détectives de la Sûreté municipale enquêtent sur cette affaire.

— 0 —

Un vol par effraction a été commis à l'épicerie Laroche, 2182 rue Champlain à Shawinigan, dans la nuit de mardi à mercredi. À cet endroit, on a constaté la disparition de 5 cartons de cigarettes et d'une certaine quantité de bière, pour une valeur d'environ \$30, en plus des dommages d'environ \$100 causés à une vitrine qui a été fracassée.

— 0 —

Un jeune homme qui avait été amené devant la Cour des Sessions pour une offense quelconque a été déferé à la Cour de Bien-Être par le juge Maurice Langlois pour la bonne raison que l'accusé n'avait que 17 ans.

— 0 —

Le juge Langlois a accordé une remise au 18 décembre dans le cas de la réouverture de l'enquête préliminaire de Mme Hélène Fafard de Shawinigan, accusée de négligence criminelle.

— 0 —

La Sûreté municipale de Shawinigan vient de saisir un énorme gobe-sous (slot-machine) à la taverne au Pied du Courant, sur la rue St-Marc. Une accusation sera portée prochainement en Cour des sessions.

— 0 —

Une disparition signalée le 1er novembre dernier à la Sûreté municipale de Shawinigan a été éclaircie, hier. Il s'agissait d'une fillette de 13 ans qui a été retrouvée à Joliette. Elle comparaitra devant la Cour de Bien-Être prochainement.

SCOOP

Il existe des femmes qui ne s'en laissent pas imposer dans le domaine des quilles. C'est ainsi que Mlle Carmie Sylvestre, membre de la ligue de quilles l'OTJ du Lac-à-la-Tortue, s'est distinguée au cours de la dernière joute de mercredi soir, en réussissant un magnifique triple de 534.

Les résidents de la région de Grand'Mère ont assisté vendredi à une variante de température des plus expressives. En effet, tantôt il pleuvait, tantôt il neigeait, suivait une légère hausse ou baisse de la température.

Certains membres de l'Association Mauricienne des Assurés-vie ont déclaré, au cours du dernier dîner mensuel, tenu à l'Hôtel des Chutes de Shawinigan, qu'ils allaient peut-être se lancer dans un nouveau commerce: celui de l'imprimerie des pancartes des contestataires.

Les élèves du primaire de Shawinigan ont récolté la magnifique somme de \$962.80 lors de la collecte pour l'UNICEF. Le directeur des écoles M. Jean-Claude Thibeault, qui a fait part du résultat de cette collecte aux commissaires a mentionné qu'il se trouvait beaucoup de sous noirs dans les cassettes. Le commissaire Guay a fait remarquer: "Est-ce que la banque prend les sous noirs?" Et le président Verrette de rétorquer: "Les sous noirs ne sont pas bons pour les parcomètres, mais la banque les accepte quand même".

Une série de cours sur la conduite préventive seront donnés à compter de lundi et mercredi prochain à l'école polyvalente Val-Mauricie. Ces cours sont organisés par la Jeune Chambre conjointement avec le ministère des Transports et Communications, et comprennent un film et un cours théorique. Ils sont donnés par des moniteurs de la Jeune Chambre de Shawinigan et de la compagnie Dupont du Canada, spécialement formés par le Ministère.

L'implantation d'un parc national en Mauricie ne semble pas soulever d'objection de la part du gouvernement provincial, et le ministre Loubier l'a laissé entendre assez clairement. Il a également laissé entendre qu'un problème devait être solutionné pour que le projet soit pleinement réalisable. Il s'agit des concessions forestières de la consolidated-Bathurst.

La création d'une Régie provinciale de l'évaluation, annoncée cette semaine par le ministre des Affaires municipales, sera de nature à forcer certaines municipalités à préparer des rôles d'évaluation conformes à la valeur réelle comme la loi l'exige depuis longtemps. Cette nouvelle mesure n'affectera pas les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud, qui ont déjà un rôle d'évaluation basé sur la valeur réelle, ni les quelques municipalités environnantes qui viennent de l'adopter.

Un "Petit Poucet" qui perd la monnaie dérobée dans un vol

GRAND'MÈRE (R.M.) — La Sûreté municipale de Grand'Mère a effectué une chasse à l'homme fructueuse hier, dans la nuit, quand un individu a tenté de se sauver avec une somme d'argent dérobée au Lavo-Matic situé sur la 4e rue à Grand'Mère.

Les détectives sont parvenus à mettre la main au collet du malfaiteur grâce à la collaboration diligente des agents Paul Doucet et Pierre Jourdain de l'auto-patrouille. L'individu avait aussitôt pris la fuite avec des pièces d'argent volées dans une machine à changer la monnaie de l'établissement.

Il s'était ensuite dirigé à la course vers la petite rivière Welch pour se cacher quelque temps.

Dans sa hâte d'échapper à la justice, le voleur a toutefois négligé de vérifier la poche de son pantalon qui était percée et laissait tomber les pièces de monnaie.

Il a été impossible de vérifier le montant exact du vol perpétré, les agents de police n'ayant pu retrouver vraisemblablement toutes les pièces de vingt-cinq sous semées ci et là.

Emprisonnement

L'individu a été mis en arrestation après avoir été pris en flagrant délit.

Il a récolté, à son procès qui s'est déroulé hier après-midi à la cour des Sessions de la Paix de Grand'Mère, 15 jours de prison.

Assemblée de l'UPGS

SHAWINIGAN (JAD) — L'Union des Parents du Grand Shawinigan accueillera, dimanche, le 16 novembre, à 8h., à l'école supérieure Immaculée-Conception, le père Gérard Gagnon, s.c., qui traitera de la psychologie du couple. Le conférencier sera présenté par Mme Pierre Thibeault et remercié par l'abbé Emile Descôteaux.

Le père Gagnon exerce depuis nombre d'années un ministère fructueux, comme conférencier, pédagogue, animateur auprès des fiancés et des époux, étudiants, etc. L'admission est à prix populaire.



Captaine R. Vanasse

Recrutement
Le corps de Cadets de Grand'Mère compte actuellement 38 membres provenant de Shawinigan, et 45 de Grand'Mère incluant la fanfare.
"Nous aurons besoin de l'appui des différentes associations et clubs sociaux de Grand'Mère à dit M. Vanasse non pas au point de vue monétaire, mais au point de vue collaboration à notre organisation".

— 0 —

Elle était accusée d'avoir assassiné son époux de trois coups de feu

Un jury reconnaît Mme Faust coupable d'homicide involontaire

Le dernier des douze procès prévus au terme des Assises criminelles de Joliette s'est terminé, hier soir, alors que les membres du jury ont jugé que Mme Gisèle Faust, de Crabtree Mills, près de Joliette était coupable d'homicide involontaire coupable par provocation. Les douze jurés ont ainsi réduit l'accusation de meurtre qui avait été portée contre l'accusé.

Dame Gisèle Faust, une mère de trois enfants, a déclaré à l'issue de ce procès de cinq jours qu'elle était innocente du crime qu'on lui reprochait. Elle connaîtra sa sentence dans quelques jours, après que le président du tribunal, l'honorable Juge Claude Bisson aura entendu les représentants de chacun

des procureurs, soit Me Claude Filion, pour la défense et Me Louis Laporte, pour la Couronne.

Me Filion, qui était à son premier procès devant les Assises criminelles, a présenté trois défenses dans le cas de Mme Faust accusée plus du meurtre de son mari, il y aura tout près d'un an, soit le 16 novembre 1968.

La première de celle-ci consistait en une défense de légitime défense. Si les membres du jury avaient accepté cette forme de défense, l'accusée aurait pu alors soit être acquittée, soit être reconnue coupable d'homicide involontaire coupable.

La deuxième était basée sur l'aberration mentale au mo-

ment de la commission de l'acte. Un psychiatre avait en effet déclaré que Mme Faust avait vu le soir du drame non pas son mari mais une bête monstrueuse, souffrant alors d'une hallucination momentanée. Les jurés ont rejeté cette défense qui aurait amené l'acquiescement de l'accusée.

Ils sont cependant tombés d'accord sur le fait que l'époux de Mme Faust l'avait provoqué en l'invectivant de bêtises depuis plusieurs semaines, surtout depuis le moment où leur fille, Marielle, âgée de deux ans et demi avait été trouvée étranglée accidentellement. Les témoignages entendus permet-

tent de dire que Marcel Faust battait sa femme et menaçait d'aller rejoindre la petite Marielle.

Le geste qu'a commis Mme Faust, celui d'avoir tiré trois coups de feu dans la direction de son mari, est apparu aux membres du jury comme la résultante d'une longue provocation.

D'autre part, toute la preuve de la Couronne était basée sur une déclaration que Mme Faust avait faite aux agents de police le matin du drame, déclaration dans laquelle elle affirmait avoir tué son époux.



LA TERRE TREMBLE — DURANT 80 SECONDES, hier, la terre a tremblé à Cap Kennedy, à l'occasion du lancement de la capsule Apollo-12. Il pleuvait quand la fusée Saturne a été mise à feu. La photo ci-dessus prise à trois

milles et demi du lieu de lancement, fait voir la fusée s'élevant lentement dans l'espace dans un nuage de fumée. (Téléphoto PA)

Les installations du LEM sont intactes

Apollo-12 en route vers la LUNE

HOUSTON (AFP) — Charles Conrad et Alan Bean sont entrés dans le LEM à 18h44 hier soir. Selon le plan de vol, Conrad et Bean ne devaient pénétrer dans le LEM que lundi matin de bonne heure.

La NASA fait savoir que Conrad et Bean ont pénétré dans le LEM plus tôt que prévu afin de se rendre compte si les installations électriques du module lunaire n'avaient pas été endommagées au moment du black-out électrique survenu aussitôt après le lancement d'Apollo-12.

Le centre spatial de Houston a confirmé, quelques minutes plus tard, que l'inspection n'avait pas révélé de défauts et que tout semblait fonctionner normalement. L'incident technique qui a eu lieu 36 secondes après la mise à feu de la fusée Saturne au Cap Kennedy, au moment où elle pénétrait dans de gros nuages chargés d'électricité, avait provoqué un black-out total de 12 secondes à bord de la capsule de commande et un arrêt de 48 secondes dans la télémétrie du bord.

Le commandant de bord Charles Conrad avait alors indiqué qu'il avait l'impression que la fusée avait été touchée par la foudre. Les dirigeants de la NASA avaient cependant, depuis lors, mis en doute cette interprétation.

A leur avis il s'agissait probablement d'électricité statique que la fusée elle-même a créée par frottement et qui s'est répandue par un éclair vu du sol par les milliers de personnes qui suivaient le lancement d'Apollo.

immédiats de la Lune, lundi, à 22h47. Plusieurs modifications de trajectoire sont possibles au cours de ce vol s'il y a lieu.

"Nous sommes sur la route", a déclaré Charles Conrad après la mise à feu et l'accélération de la fusée lunaire. L'alumage s'était effectué dans d'excellentes conditions. La fusée est restée allumée pendant un peu plus de cinq minutes.

Il faudra encore près de 83 heures aux astronautes pour atteindre l'orbite lunaire sur laquelle ils évolueront avant que le module Intrepid se sépare de la capsule de commande Yankee Clipper pour tenter un atterrissage de précision dans l'Océan des Tempêtes.

Sur la route

Apollo-12 a pris son véritable départ vers la Lune un peu moins de trois heures après avoir été lancé du Cap Kennedy, vendredi en fin de matinée, par très mauvais temps et avoir effectué un tour et demi sur une orbite circulaire terrestre à un peu plus de 100 milles d'altitude.

Une fois sur la trajectoire lunaire, les astronautes ont procédé à la première opération délicate de leur mission: La transposition.

Moins tendus

L'opération de transposition s'est effectuée en diverses phases: La capsule de commande et le module de service se sont séparés du LEM et de la fusée. La première a effectué un tour de 180 degrés et orienté son nez vers l'écouille supérieure du



LE COSMONAUTE ALAN BEAN, qui doit piloter le module lunaire, sourit durant une conversation avec les dirigeants du centre spatial de Houston, Texas. La photo a été relayée à la terre peu après le lancement de la capsule Apollo-12. (Téléphoto PA)

• Deux chasseurs sont disparus
page 3 T.-R.

• Emond se pend dans ses cellules
page 3 T.-R.

• Qui sera nommé chef de la police?
page 6

Rapport choc de la Commission Prévost

Le crime organisé, industrie lucrative

Par GUY BAILLARGEON

QUEBEC (PC) — Le crime organisé existe au Québec sur une base permanente et il est

lié aux empires criminels les plus considérables qui dominent l'ensemble des États-Unis.

C'est la constatation à laquelle est venue la commission Prévost, chargée d'enquêter sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec, qui a remis hier son dernier rapport sur le crime organisé.

Dans ce dernier volume, qui marque la fin des recherches effectuées par la commission, les commissaires Prévost, Laplante et Gould exhortent 91 constations et 61 recommandations.

On sait que deux autres rapports ont déjà été soumis au gouvernement québécois sur "les tendances de la criminalité québécoise" et sur "les sommets de la criminalité québécoise". Les autres rapports que soumettra la commission Prévost porteront sur d'autres aspects de l'administration de la justice en matière pénale et criminelle au Québec.

Commission permanente

Dans ses recommandations, l'écé dominante de la commission vise à ce que le gouvernement joue un rôle d'équilibre en matière de crédit aux économiquement faibles. De plus, les

Bonne action qui coûte cher

Un automobiliste est victime d'un hold-up

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Un automobiliste a regretté une bonne action, vers 10h, hier soir, lorsqu'il venait de faire monter dans sa voiture alors qu'il pleuvait à verse, à l'intersection des rues St-Philippe et St-Antoine, exhiba un revolver et lui ordonna de lui remettre son argent.

L'automobiliste n'avait pas le choix et il remit son argent à

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

A la sortie d'une agglomération: "Faites le plein, c'est votre dernière chance. Les cinq prochains postes d'essence ne sont que des mirages".

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 23
- Bourses 18
- Classées 20-21-22-23
- Convocations 20
- Mots croisés 23
- Page féminine 10
- Radio-T.V. Cinéma 11-12-13
- Sports 15-16-17
- Voyages 19

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

A la sortie d'une agglomération: "Faites le plein, c'est votre dernière chance. Les cinq prochains postes d'essence ne sont que des mirages".

CRÉMERIE DES TROIS-RIVIERES

114-116, rue St-Jacques, Trois-Rivières, Québec

Le service qui ne fait pas attendre.

Important amendement accepté

Respect du français comme langue de travail

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale du Québec a accepté un important amendement du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, hier, au bill 63 ayant pour effet de permettre à tout citoyen québécois de déposer une plainte auprès de l'Office de la langue française s'il croit que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté.

L'Office possédera, de plus, les mêmes pouvoirs que ceux conférés à un commissaire-enquêteur pour mener à bien sa tâche.

Dans l'esprit de M. Choquette, ce serait la façon de remédier "à une situation explosive qui résulte du fait que les Québécois francophones ne peuvent souvent travailler dans leur langue maternelle, principalement à Montréal".

"Et cette situation explosive, a expliqué le député d'Outremont, si le gouvernement n'est pas pressé de la reconnaître, il est possible qu'elle nous mène à des désenchantements et à des conséquences beaucoup plus graves que prévues à l'heure actuelle".

Relevant que la vie économique québécoise se passe strictement, ou pour la plus grande partie, en langue anglaise, M. Choquette a démontré qu'il se trouve toute une section de la population, principalement les jeunes et les enseignants, qui est incapable d'accepter que l'évolution se produise sur un grand nombre de générations et qui voit, en définitive, que le français n'occupe pas la place

qui lui serait normalement réservée au Québec.

Selon lui, si les jeunes francophones diplômés négligent de se diriger vers l'industrie, c'est parce que la langue de travail est l'anglais dans la plus grande partie.

Ces grandes et moyennes industries n'ont pas de politique linguistique et elles utilisent la langue anglaise, "étant donné la latitude qui leur est donnée et que c'est une solution beaucoup plus facile pour les directeurs".

"Par conséquent, a poursuivi le député de l'Opposition, ces grandes entreprises utilisent la situation qui leur est permise ici, mais cela crée un fossé entre la jeunesse en formation dans nos institutions et l'esprit, la mentalité et la langue qui prévaut chez elles".

Les Québécois votent demain

QUEBEC (PC) — Les contribuables de la Vieille capitale ont au moins deux candidats, pour être maire et conseillers.

Le maire sortant, M. Gilles Lamontagne, chef de file du Progrès Citoyen de Québec, aura pour adversaire M. Isidore Deschênes, candidat indépendant défait lors des élections de 1965.

A l'échevinage, l'on compte 29 candidats, dont le curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, ainsi que trois femmes.

L'ex-ministre Carrier Fortin nommé juge

OTTAWA (PC) — Me Carrier Fortin, ex-ministre libéral du Travail dans le gouvernement Lesage, vient d'être nommé au poste de juge de la Cour supérieure pour les districts de St-François et Bedford, au Québec. Il succède au juge Louis-Philippe Cliche, décédé le mois dernier.

Naissance de quintuplés à Londres

LONDRES (AFP) — Une anglaise de 33 ans, Mme Irene Henson, a mis au monde jeudi soir, à la maternité de l'hôpital Queen Charlotte, à Londres, des quintuplés. Les cinq bébés, tous des filles, qui pèsent entre 1, et 1,5 kilos, ont été immédiatement placés en couveuse. Leur état, ainsi que celui de la mère, est considéré comme satisfaisant. L'accouchement a nécessité une césarienne.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE

Aucun indice ne permet de déceler de la drogue à la régionale

L'école ne constitue pas le pivot d'un réseau de drogue

par Rénald MASSICOTTE

SHAWINIGAN — "Aucun indice ne nous permet de penser qu'il puisse exister un réseau de drogues au sein de nos écoles et, selon les observations faites, nos étudiants ne semblent en aucun temps être sous l'effet de drogues aux heures de cours". C'est ce qu'a révélé hier le directeur général des écoles et des études à la Commission scolaire régionale de la Mauricie, M. Julien Houde, réitérant l'opinion qu'il avait émise antérieurement à

celle du directeur de police de Shawinigan, M. Léopold Gilbert.

On sait que le directeur Gilbert, au cours d'une assemblée culturelle à l'école secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan, a déclaré qu'il y avait de la drogue au CEGEP et aux écoles de la Régionale.

"Tout nous semble normal dans nos écoles, a ajouté M. Houde. Nous n'avons d'ailleurs reçu aucune plainte de la part des parents à ce sujet".

"De plus, a souligné M. Houde, il existe des symptômes évidents chez ceux qui consomment de

la drogue. Les professeurs seraient à même de s'en apercevoir si certains élèves se permettaient d'aller aux cours après en avoir absorbé".

M. Houde n'a toutefois pas écarté la possibilité qu'il puisse exister un trafic indirect chez les étudiants: "Je suis persuadé, par contre, que l'école ne constitue pas le pivot de ce réseau, s'il existe".

"Il est possible, a-t-il ajouté, que quelques unités soient parvenues à se procurer de la drogue par des contacts extérieurs à l'école et qu'ils se soient vantés d'en avoir pris. Mais une chose est certaine, c'est que nos éducateurs ne demeureraient pas in-

différents s'il y avait quelque symptôme confirmant un fait semblable".

Le directeur général des écoles et des études a par ailleurs attiré l'attention sur le fait que certains étudiants aient pu tenter de vendre à prix coûteux des cigarettes ordinaires (rouleuses), faisant croire qu'il s'agissait de drogue.

M. Houde a terminé en disant qu'il n'y avait sans doute pas lieu de s'alarmer devant les faits observés, et que rien n'était encore prouvé pour indiquer le contraire.

Rapport de M. Gilles Thibeault

La direction générale des écoles de la régionale se prépare à la polyvalence

La direction générale des Etudes et des Ecoles de la régionale de la Mauricie se prépare à implanter la polyvalence dans tout le secteur de Shawinigan et Grand'Mère.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gilles Thibeault, directeur de la zone Centre à la CSRM, lequel a précisé que cet impératif était de "nu nécessaire à cause du Règlement numéro 1, et qu'il recevrait toute l'attention requise par l'administration pédagogique, afin de préparer les effectifs, les structures et la mise en fonction des comités d'études et des ateliers pédagogiques.

Il y aura un atelier pédagogique dans chacun des secteurs de Shawinigan et de Grand'Mère: l'atelier sera composé de membres délégués des sous-ateliers, l'un du premier cycle secondaire et l'autre du deuxième cycle.

La formation des ateliers et sous-ateliers se fera lors d'une assemblée qui aura lieu bientôt et qui opérera des parents, des enseignants, et des directions d'école. Il s'agit à Shawinigan de l'école secondaire Immaculée-Conception, du collège Immaculée-Conception, les collèges Sainte-Croix et Saint-Marc, les écoles secondaires François-Boulay et Mgr Charbonneau et le pavillon de l'enseignement professionnel, pour un total de plus de 3,600 élèves.

Ce plan d'organisation des ateliers pédagogiques restructurés tient compte des ateliers déjà existants à l'école secondaire Immaculée-Conception, du sous-atelier du collège Immaculée-Conception et de celui du couvent Sainte-Croix.

Comme l'a expliqué M. Thibeault, il s'agit de regrouper ces formes dispersées dans ces écoles dans une unité d'action-convergente vers la polyvalence totale dont l'échéance devrait être pour l'année 1972.

A Grand'Mère, où les écoles secondaires ont amorcé le décloisonnement au Secondaire I et II et au Secondaire IV et V, un atelier sera formé et ses objectifs seront en premier lieu la prévision d'un décloisonnement en Secondaire III tant de Lionel-Groulx que de Saint-Louis-de-Gonzague, et l'intégration au plan académique, du secteur professionnel des écoles du pavillon professionnel et Du Rocher.

Dans son rapport, M. Thibeault rappelle que les artisans de l'atelier pédagogique sont les maîtres et les parents sous l'animation des directions des écoles, et souligne que l'atelier est avant tout un organisme de participation, d'études et de consultation.

Enfin, M. Thibeault a fait remarquer que dans le cas des écoles polyvalentes de Saint-Tite et de Shawinigan-Sud, on avait procédé de la même manière et qu'elle s'était avérée efficace.



C'EST A COMPTER de lundi le 17 novembre que les automobilistes pourront commencer à se procurer leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1970. On voit

ici le responsable du bureau des licences de Shawinigan, Yvon Déry, tenant la première d'une série de 9,400 plaques numérotées de 5H 2401 à 6H 1800.

Plus de 16,000 plaques vendues l'an dernier

Les plaques d'immatriculation des véhicules pour l'année 70 seront mises en vente lundi

SHAWINIGAN (D.B.) — Les plaques d'immatriculation des véhicules pour l'année 1970 seront mises en vente des lundi. C'est ce qu'a révélé hier le responsable du bureau des licences de Shawinigan, M. Yvon Déry.

Il s'agit de la première fois que les plaques soient mises en vente pour une période aussi longue. L'an dernier, la vente avait débuté le premier décembre. Une des raisons invoquées par le ministère des Transports à ce sujet est que certains ci-

toyens prennent des vacances à cette période de l'année. De plus, on incite les automobilistes à se procurer leurs plaques quelques semaines avant les grosses dépenses des Fêtes.

A l'heure actuelle, le bureau de Shawinigan a à sa disposition 9,400 plaques immatriculées de 5H 2401 à 6H 1800. Comme l'a expliqué M. Déry, des quantités additionnelles seront reçues plus tard, compte tenu des 16,000 plaques et plus vendues l'an

dernier pour les seuls véhicules de promenade.

Un certain nombre de plaques sont envoyées aux intéressés par la poste, de même que les plaques pour les véhicules comme les autobus, les véhicules de livraison et autres.

Cette année, les plaques commençant par les lettres MD ont été supprimées, à la demande du Collège des Médecins. Une nouvelle série sera mise en circulation. Il s'agit des plaques commençant par les lettres EC, pour écoles de conduite. Quant aux voitures de louage, les plaques ne porteront que des chiffres.

Comme par les années passées, les automobilistes sont priés de prendre note qu'ils ont jusqu'à la fin de février pour se procurer leurs plaques, après quoi ils sont passibles de sanctions sévères en vertu du Code de la Route.

Raymond Lemieux au CEGEP

SHAWINIGAN (JAD) — Le président de la Ligue de l'Intégration Scolaire, M. Raymond Lemieux, sera l'invité du comité d'action politique du CEGEP de Shawinigan, mardi midi, au pavillon de l'école St-Bernard.

La conférence aura lieu à midi, avant les cours de l'après-midi. M. Lemieux parlera de la situation qui prévaut actuellement au Québec et des derniers événements en rapport avec le bij 63.

Initiative de la Chambre de Commerce de Shawinigan

Forum sur la contestation au Québec

SHAWINIGAN (D.B.) — C'est sous le thème de "La contestation au Québec" que se déroulait jeudi soir, au Centre Culturel, une assemblée organisée par la Chambre de Commerce de Shawinigan, et à laquelle assistaient des parents, de même que quelques éducateurs et étudiants.

Les quatre panelistes invités, MM. Gérard Dufresne, Yves Duhaime, Fernand D. Lavergne et Guy Tremblay, ont d'abord exprimé leurs vues sur le phénomène de la contestation.

M. Gérard Dufresne a d'abord souligné le fait que certaines contestations attirent des agitateurs qui attendent le moment propice pour semer le désordre et la violence en vue de prendre le pouvoir.

À ce sujet, M. Dufresne a établi la distinction à faire entre la contestation justifiée et la contestation qui vise à détruire, précisant que cette dernière était inadmissible.

Le second paneliste, M. Yves Duhaime, a cité trois cas précis et récents de contestation, soit le débrayage des policiers montréalais, la contestation étudiante et l'opposition au projet de loi 63.

Il a lui-même contesté le bien-fondé du règlement que vient d'adopter l'administration Dupont-Saulnier sur la tenue des manifestations à Montréal et il

a conclu en disant que la contestation était le meilleur stimulant qu'une société admette, précisant que la destruction devait être condamnée sans aucune équivoque.

M. Fernand D. Lavergne a de son côté brossé l'image des deux "factions" qui s'affrontent et le manque de nuances qui marque cet affrontement. Il a rappelé les difficultés qu'ont connues les "croulants" avec la crise économique et la guerre, mais qui paient tant aujourd'hui après avoir reçu si peu, notamment en éducation.

Il a souligné l'importance de construire ensemble, d'établir un pont, et d'éviter de se détruire, et il a conclu en souhaitant un dialogue fécond.

Le quatrième paneliste, M. Guy Tremblay, a souligné certaines faiblesses de la société, comme dans le choix des hommes politiques et les buts fixés dans ce domaine. Il a mentionné que, malgré ses immenses richesses, la province de Québec était la plus taxée au pays.

Il a de plus formulé la crainte que les jeunes, qui viennent de recevoir une bonne instruction, soient obligés de s'expatrier faute de nouveaux emplois. A ce sujet, il a déclaré qu'à quelques exceptions près, les Québécois n'avaient pas réussi dans l'industrie.

Il a terminé en souhaitant l'instauration d'un régime présidentiel.

Même si l'assistance n'était pas nombreuse, à peine le quart de la capacité du Centre Culturel, la discussion s'est engagée pendant plus d'une heure et demie avec des gens de la salle et du panel qui était animé par le président de la Chambre, M. André Grenier.

M. Grenier a dû à un moment

rel, la discussion s'est engagée pendant plus d'une heure et demie avec des gens de la salle et du panel qui était animé par le président de la Chambre, M. André Grenier.

M. Grenier a dû à un moment

Les jeunes pourraient-ils faire pire que nous, demande M. André Grenier

SHAWINIGAN (DB) — "Je me demande s'ils pourraient faire pire que nous. C'est une question qu'il faut se poser", déclarait hier, après-midi, M. André Grenier, président de la Chambre de Commerce de Shawinigan.

M. Grenier qui faisait quelques commentaires sur la faible assistance lors de l'assemblée du Centre culturel jeudi soir, parlait des jeunes qui, selon lui, un sens de la participation plus développé que la majeure partie des adultes.

Déplorant l'apathie du public lors de cette rencontre qui avait pour thème "La contestation au Québec", M. Grenier a poursuivi en disant que les corps publics, comme les conseils municipaux et les organismes comme la Chambre de Commerce ne se sentaient pas appuyés par la population.

Il a toutefois souligné le courage et le travail des panelistes de même que les quelque 150 personnes qui se sont déplacées pour cette assemblée.

"Qu'est-ce qui est le plus important, a demandé M. Grenier, sauver ce qui reste de notre société ou bien aller à l'encastrer une partie de hockey?"

Le président de la Chambre a mentionné que l'organisme qu'il représente fait de la contestation valable, et il a cité l'exem-

ple de la campagne pour un pare national et pour un réseau routier.

M. Grenier a conclu en disant qu'il y aurait eu plus de monde à cette soirée si on avait donné des prix de présence ou si on avait invité un "Michel Chartrand qui se fait aller les bras et qui aime crier fort".

Un corps de cadets de l'armée est en formation à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (R.M.) — "Le corps de cadets 2611 qui existait depuis quelque 10 ans à Shawinigan établira définitivement ses quartiers au sein de la ville de Grand'Mère." C'est ce qu'a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le capitaine Rosaire Vanasse commandant du corps de cadets 2611.

Ce corps de cadet relève directement de Québec et est affilié au 26e Régiment.

"Avec la permission de la Commission scolaire locale a dit M. Vanasse nous sommes autorisés à établir nos quartiers à l'école Lafleche de Grand'Mère, lieu d'entraînement le mercredi soir de 19h. à 21h."

"Nous aurons besoin de l'appui des différentes associations et clubs sociaux de Grand'Mère a dit M. Vanasse non pas au point de vue monétaire, mais au point de vue collaboration à notre organisation".

Recrutement

Le capitaine Vanasse a par ailleurs laissé entendre qu'il n'y aurait pas de discrimination entre Shawinigan et Grand'Mère, en ce qui concerne le recrutement des jeunes. Ces derniers pourront être admis s'ils sont âgés de 13 à 18 ans.



Capitaine R. Vanasse

Faits et méfaits

Un vol par effraction a été commis au restaurant Chez Marthe, rue Georges à Shawinigan, dans la nuit de lundi à mardi. Le ou les malfaiteurs se sont emparés d'une quinzaine de cartons de cigarettes de même que d'une somme d'argent, le tout d'une valeur d'environ \$100. La Sûreté municipale de Shawinigan a ouvert une enquête.

Le garage Cossette, situé sur le Boulevard des Héberts à Shawinigan, tout près des limites de Grand'Mère, a été la victime des malfaiteurs en fin de semaine. On y a constaté un vol de cigarettes de même que d'une certaine quantité de monnaie, le tout évalué à environ \$100. Les détectives de la Sûreté municipale enquêtent sur cette affaire.

Un vol par effraction a été commis à l'épicerie Laroche, 2162 rue Champlain à Shawinigan, dans la nuit de mardi à mercredi. A cet endroit, on a constaté la disparition de 5 cartons de cigarettes et d'une certaine quantité de bière, pour une valeur d'environ \$30, en plus des dommages d'environ \$100 causés à une vitrine qui a été fracassée.

Un jeune homme qui avait été amené devant la Cour des Sessions pour une offense quelconque a été défilé à la cour de Bien-Être par le juge Maurice Langlois pour la bonne raison que l'accusé n'avait que 17 ans.

Le juge Langlois a accordé une remise au 18 décembre dans le cas de la réouverture de l'enquête préliminaire de Mme Hélène Faïard de Shawinigan, accusée de négligence criminelle.

La Sûreté municipale de Shawinigan vient de saisir un énorme gobe-sous (sot-machine) à la taverne au Pied du Courant, sur la rue St-Marc. Une accusation sera portée prochainement en Cour des sessions.

Une disparition signalée le 1er novembre dernier à la Sûreté municipale de Shawinigan a été éclaircie, hier. Il s'agissait d'une fillette de 13 ans qui a été retrouvée à Joliette. Elle comparaitra devant la Cour de Bien-Être prochainement.

SCOOP

Il existe des femmes qui ne s'en laissent pas imposer dans le domaine des quilles. C'est ainsi que Mlle Corinne Sylvestre, membre de la ligue de quilles l'OTJ du Lac-a-la-Tortue, s'est distinguée au cours de la dernière joute de mercredi soir, en réussissant un magnifique triple de 534.

Les résidents de la région de Grand'Mère ont assisté vendredi à une variante de température des plus expressives. En effet, tantôt il pleuvait, tantôt il neigeait, suivant une légère hausse ou baisse de la température.

Certains membres de l'Association Mauricienne des Assureurs-vie ont déclaré, au cours du dernier dîner mensuel, tenu à l'Hôtel des Chutes de Shawinigan, qu'ils allaient peut-être se lancer dans un nouveau commerce: celui de l'imprimerie des pancartes des contestataires.

Les élèves du primaire de Shawinigan ont récolté la magnifique somme de \$962.80 lors de la collecte pour l'UNICEF. Le directeur des écoles M. Jean-Claude Thibeault, qui a fait part du résultat de cette collecte aux commissaires a mentionné qu'il se trouvait beaucoup de sous noirs dans les cassettes. Le commissaire Guay a fait remarquer: "Est-ce que la banque prend les sous noirs?" Et le président Verrette de rétorquer: "Les sous noirs ne sont pas bons pour les parcomètres, mais la banque les accepte quand même".

Une série de cours sur la conduite préventive seront donnés à compter de lundi et mercredi prochain à l'école polyvalente Val-Mauricie. Ces cours sont organisés par la Jeune Chambre conjointement avec le ministère des Transports et Communications, et comprennent un film et un cours théorique. Ils sont donnés par des moniteurs de la Jeune Chambre de Shawinigan et de la compagnie Dupont du Canada, spécialement formés par le Ministère.

L'implantation d'un parc national en Mauricie ne semble pas soulever d'objection de la part du gouvernement provincial, et le ministre Loubier l'a laissé entendre assez clairement. Il a également laissé entendre qu'un problème devait être solutionné pour que le projet soit pleinement réalisable. Il s'agit des concessions forestières de la consolidated-Bathurst.

La création d'une Régie provinciale de l'évaluation, annoncée cette semaine par le ministre des Affaires municipales, sera de nature à forcer certaines municipalités à préparer des rôles d'évaluation conformes à la valeur réelle comme la loi l'exige depuis longtemps. Cette nouvelle mesure n'affectera pas les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud, qui ont déjà un rôle d'évaluation basé sur la valeur réelle, ni les quelques municipalités environnantes qui viennent de l'adopter.

Un "Petit Poucet" qui perd la monnaie dérobée dans un vol

GRAND'MÈRE (R.M.) — La Sûreté municipale de Grand'Mère a effectué une chasse à l'homme fructueuse hier, dans la nuit, quand un individu a tenté de se sauver avec une somme d'argent dérobée au Lavo-Matic situé sur la 4e rue à Grand'Mère.

Les détectives sont parvenus à mettre la main au collet du malfaiteur grâce à la collaboration diligente des agents Paul Duceit et Pierre Jourdain de l'auto-patrouille.

L'individu avait aussitôt pris la fuite avec des pièces d'argent volées dans une machine à changer la monnaie de l'établissement.

Dans sa hâte d'échapper à la justice, le voleur a toutefois négligé de vérifier la poche de son pantalon qui était percée et laissait tomber les pièces de monnaie.

Il a été impossible de vérifier le montant exact du vol perpétré, les agents de police n'ayant pu retrouver vraisemblablement toutes les pièces de vingt-cinq sous semées et et là.

Emprisonnement

L'individu a été mis en arrestation après avoir été pris en flagrant délit.

Il a révoqué, à son procès qui s'est déroulé hier après-midi à la cour des Sessions de la Paix de Grand'Mère, 15 jours de prison.

Des travaux d'aqueduc et d'égouts ont été effectués dans plusieurs secteurs de la ville de Shawinigan

SHAWINIGAN (J.A.D.) — D'importants travaux d'égouts sont présentement en cours dans le secteur de la mission Sainte-Hélène, à Shawinigan-Est. Ces travaux qui ont débuté il y a déjà quelque temps, sont sur le point d'être complétés. Ces travaux ont pu être effectués à la suite de l'adoption par le conseil municipal du règlement 1309.

Des égouts domestiques et des égouts pluviaux ont été posés aux endroits qui suivent et selon le montant indiqué: rue St-Bruno, de la 35e rue vers la rue Hébert, \$3,250; rue Rousseau, de la rue Glendia à la rue Cooke, \$5,625; 49e rue, vers le Boulevard Des Héberts, \$3,900; 20e avenue, 82 Rue vers la 89e Rue, \$2,100; 58e rue, du Boulevard des Héberts à la 15e Avenue, \$3,300.

Par ailleurs, le service de la voirie a complété des travaux qui consistaient à préparer la rue Berrie et la rue de la Réserve, en vue du pavage qui sera fait dès le printemps prochain. Des travaux semblables seront effectués au printemps sur la rue Laval. Le coût de ces travaux de fondation de pavage est estimé à \$9,030.

Des travaux d'aqueduc ont aussi été complétés sur la rue St-Bruno entre la 30e Rue et la rue Hébert. Les appropriations budgétaires pour ces travaux étaient de \$1,800.

Le gérant municipal, M. Jos Buisson, a aussi révélé que des transformations sont aussi en cours à l'usine de filtration. Les employés municipaux ont commencé il y a quelques jours, la rénovation des lits filtrants et les modifications aux contenants pour le chlore. Les contenants déjà utilisés sont changés pour des contenants d'une tonne. On doit aussi procéder au changement d'un clapet de retenue.



(Photo Michel Brière)

DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'un réseau d'égouts pluviaux et domestiques se poursuivent présentement dans le secteur de la mission Ste-Hélène. On voit sur la

photo une pelle mécanique creusant la tranchée où doivent être installés les tuyaux d'égouts.

STUDIO D'ESTHÉTIQUE
TRAITEMENT DE LA PEAU
- EPILATION - MAQUILLAGE
Pharmacie Trépanier
668, 5^e Rue Shawinigan
Tél.: 536-2595

CHASSEURS
du nouveau dans la région
St-Roch de Mékinac
Chasse aux Faisants
(chasse contrôlée)
Dimanche le 16 novembre
Les chasses seront partagées
entre 11h.00 a.m. et 4h.00 p.m.
Inscription à l'hôtel.
Souper fèves au lard et faisant.
Le tout organisé par le club de Chasse et Loisirs Mékinac

Bienvenue à tous
Gracieuseté de
HÔTEL CHAMPOUX

A Hérouxville

Nouveau bureau de direction des Chevaliers de Colomb

HEROUXVILLE (R.M.) — Le nouveau bureau de direction des Chevaliers de Colomb d'Hérouxville ont tenu leur première assemblée officielle cette semaine dans cette même localité. La soirée a été présidée par le député du district, le frère Roger Leclerc de Gra d'Mère.

Au cours des élections qui ont été tenues antérieurement, le frère Augustin Tremblay a été élu Grand-Chevalier, MM. Charles-Henri Duchemin chancelier, Charles Bordeleau secrétaire-archiviste, René Bordeleau secrétaire-financier, Jean-Marie Bédard secrétaire-trésorier.

Par ailleurs, M. Fernando Vaugeois a d'autre part été élu cérémoniaire, M. René Lefebvre syndic, et M. Jean-Marie Déry porte-drapeau.

Tirage
Vingt-trois membres de cet organisme auront des chances de se mériter un prix à Québec à la suite de la vente des billets. Il y aura quelque \$20,000 en prix.

Nouvelles de la Commission des écoles catholiques de la ville de Shawinigan

SHAWINIGAN (J.A.D.) — La Commission des écoles catholiques de Shawinigan a ratifié dernièrement l'organisation de cours de natation pour les élèves des classes maternelles. Ces cours sont donnés en collaboration avec les autorités du Service de la Récréation de Shawinigan, lesquels cours ont débuté le 6 octobre dernier.

Le président, M. Emilien Verrette et le secrétaire-adminis-

trateur, M. Roland Boulanger, ont été autorisés à signer pour et au nom de la Commission des écoles catholiques de Shawinigan des contrats avec l'Hydro-Québec pour la fourniture d'électricité aux écoles St-Marc, St-Maurice et St-Joseph.

Une demande a été faite par les commissaires de Shawinigan à l'Association diocésaine des Commissions scolaires ainsi qu'à la Fédération des Commissions scolaires pour connaître les modifications à l'étude au sujet du transport des écoliers, de prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts des élèves et de faire, au besoin, une consultation avec ces derniers.

La CECS a accepté de verser une subvention au montant de \$50 au comité protecteur des Louveteaux St-Charles-Garnier pour l'année 1969-1970 afin de lui permettre de réaliser ses projets.

La CECS a fait parvenir un témoignage de condoléance à la famille de M. Maurice Pellerin, conseiller municipal, décédé à Shawinigan, à la fin de septembre, à Mlle Doris Michaud, institutrice, à l'occasion du décès de son père, M. Raoul Michaud, et à M. Marcel Lafontaine, f.c., à la suite du décès de sa sœur, Sœur Lucille Lafontaine, survenue à Trois-Rivières, le 14 octobre.

M. Jean-Claude Thibeault, directeur des écoles et des études, à la Commission des écoles catholiques de Shawinigan, vient d'être élu vice-président de la Fédération des Cadres. Des félicitations d'usage lui ont été offertes par les commissaires d'écoles.

Des félicitations ont été adressées par les commissaires locaux à MM. Fernand Duchaine, commissaire à la Commission scolaire Normand, et Camille Bourvail, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire Val-Mauricie, qui ont reçu la décoration de l'Ordre du Mérite de la part de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le président de la Commission des écoles catholiques de

SAM. à VEN. 15 AU 21 NOV. 1969
SEAN CONNERY JAMES BOND
UNE AVENTURE EXCITANTE
FILLES MINIKINI GADGETS I
"ON NE VIT QUE DEUX FOIS"
EN COULEUR
MONTY PYTHON
"JACK LE TIGRE DE GIANT"
4 GARÇONS DANS UN VOY
PALACE
832-4182 532-96 Ave. Grand'Mère
14 ANS
PETER SELLERS
"LE RENARD S'ÉVADE"
A 3 HEURES
SAM. ET DIM. 15-16 NOV. ADM. \$1.00
MANON
LONDRES
EXPOSÉ D'UN MONDE INTERDIT
dans "VILLES INTERDITES"
CANADIEN
OUVERT JEU. ET VEN. SOIRS - SAM. ET DIM. TOUTE LA JOURNÉE

EN VEDETTE AU **Social**
ROMÉO PÉRUSSE
Le roi des 3 cloches
1 heure de comédie avec le meilleur comédien du Canada Français
YVES RICHARD m.c.
Rose Denuy
Directement de New York
Danseuse exotique
COMMENÇANT LUNDI
GORDIE MONROE

Ottawa formera un conseil sur les districts bilingues
OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé, mercredi, que le gouvernement fédéral est à former un conseil sur les districts bilingues.
M. Pelletier a donné ce renseignement à l'occasion de l'inauguration d'un centre de l'enseignement des langues officielles, à Ottawa. Ce centre a été aménagé au coût de \$3 millions.
Le Conseil sur les districts bilingues formulera au gouvernement des recommandations quant aux régions du pays où les services du gouvernement fédéral devraient être dispensés en français et en anglais.
Le centre d'enseignement des langues officielles à Ottawa est administré par la Commission de la fonction publique fédérale. Il est formé d'un complexe de neuf bâtiments. Le centre est appelé à desservir à la fois 1,400 étudiants qui requerront quelque 300 professeurs.
M. Pelletier a déclaré qu'il est possible que la Commission de la fonction publique mette sur pied des cours de français destinés à des fonctionnaires francophones désireux d'améliorer leurs connaissances de leur langue maternelle.
M. G.A. Blackburn, directeur général du Bureau des langues de la Commission de la fonction publique, a souligné, dans une interview, qu'il y a actuellement quelque 12,000 fonctionnaires qui attendent d'être admis à des cours de français et que 5,200 autres sont inscrits aux cours de l'année courante.

CORDIALE INVITATION
Auberge des cascades
RUE HEMLOCK SHAWINIGAN
NOTRE NOUVEAU CHEF GERMAIN RIVARD
Antérieurement chef à la Place Royale, vous invite dans une ambiance reposante à venir déguster ses mets de choix qu'il prépare d'une main experte.
DIMANCHE SOIR
BUFFET FROID ou CHAUD
à compter de 5 h. p.m.
\$3.50 — Enfants: \$1.50
MENU À LA CARTE SI DESIRÉ
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
SAMEDI. SOIRÉE DANSANTE AVEC ORCHESTRE À COMPTER DE 9h.00 P.M.
TRIO MARCEL ST'ARNAUD
SAMBA — CHA-CHA — MAMBO, ETC.
ENTRÉE LIBRE

DANSE
Toutes les fins de semaines avec l'orchestre **Les Empereurs**
Le samedi soir de 9h.00 à 2h.00 a.m.
Le dimanche après-midi de 3 à 6 heures.
Soirée 8h.30 à minuit
De bonne humeur vous voulez être **Voyez les Empereurs**
Ambiance formidable Entrée gratuite.
L'Auberge du Lac Gareau
Tél.: 532-2115 St-Mathieu (Lac Bellemare)
OUVERTE A L'ANNÉE

Faire vos achats avec des maisons canadiennes françaises prouve pour autant votre valeur. Nous croyons vous l'avoir prouvé...
Richard Lemay
Mon tailleur
1262, Ave St-Marc Shawinigan P.Q.
Tél.: 538-3000

EN GRANDE VEDETTE
AU MANOIR VENISE
DU LAC-A-LA-TORTUE
VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
Marc Gélinas
et son ensemble
La Ronde
Une fille
Chanson festival Western
REPRÉSENTATIONS:
Vendredi 10h.30 et 12h.30.
Entrée: \$1.00
Samedi 10h.30 et 12h.30
Entrée: \$1.25
Dimanche 4h.00 et 9h.30
Entrée: \$1.00
CLUB AUTO-NEIGE LAC-A-LA-TORTUE
Pour les nouveaux membres, inscrivez-vous au **MANOIR VENISE**
OUVERT A L'ANNÉE

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous
Par RÉJEAN LACOMBE

Un adolescent perd la vie dans un incendie

FREDERICTON — Un adolescent est mort et un autre a subi de graves brûlures, dans un incendie qui a détruit, aux premières heures du jour hier, un bâtiment dans le centre de la ville de Fredericton, à Regent Street. Par ailleurs, six personnes vivant dans les appartements du deuxième étage ont perdu tous leurs effets personnels.

Des laissez-passer "gratuits" qui coûtent \$5

EDMONTON — Aussi paradoxal que cela puisse paraître des laissez-passer "gratuits" coûteront \$5. C'est du moins la décision que vient de prendre le conseil municipal d'Edmonton. Dorénavant ces laissez-passer qui permettent aux personnes âgées d'utiliser les transports en commun coûteront \$5. Les conseillers ont ainsi approuvé une recommandation d'une commission qui affirmait qu'une telle somme devrait être exigée pour défrayer le coût d'impression et d'émission des laissez-passer ainsi qu'une campagne de publicité.

L'Italie connaît des moments difficiles

ROME — L'Italie a connu, une fois de plus, des moments difficiles au cours des derniers jours. A Turin, les syndicats de métallos ont décrété des débrayages, une bombe a explosé aux établissements Fiat et des incidents sont intervenus entre ouvriers et employés. A Naples, les étudiants et les lycéens demandent avec instance l'accélération de la réforme de l'enseignement. A Cagliari, une grève générale a été déclenchée pour appuyer la campagne contre la hausse du coût de la vie et les loyers.

Enfin, ces manifestations disparates connaîtront une fin le 19 novembre alors qu'une grève nationale sera observée. Cette grève pourrait s'échelonner sur une période de quatre jours. On s'attend à ce que de violents affrontements aient lieu au cours des prochains jours.

45,000 personnes défilent devant la Maison Blanche

Par MARC HUYTEN

WASHINGTON (AFP) — Pendant que M. Nixon, le visage ébloui sous un parapluie l'abritant de l'averse, observait au Cap Kennedy le départ d'Apollo-12 vers la Lune, les 45,000 participants à la marche contre la mort qui ont envahi Washington continuaient de défilé devant la Maison Blanche.

Vendredi, à midi, 18,000 noms de soldats américains tombés au Vietnam avaient ainsi défilé déjà devant les grilles de la présidence présidentielle, chacun d'eux tracé en lettres d'imprimerie sur un rectangle de carton suspendu au cou d'un marcheur.

La file indienne des pacifistes, qui ont convergé sur Washington des quatre coins des Etats-Unis, avance au rythme de mille participants à l'heure. Elle s'étire interminablement entre le cimetière national d'Arlington, situé sur l'autre rive du Potomac, et le Capitole, à proximité duquel les noms des GI's morts au champ d'honneur tombent dans un cercueil symbolique.

Certains de ces noms appartiennent aux fils, pères ou époux des marcheurs. D'autres ont été répartis au hasard, comme celui de Jimmie Taylor, que porte le Dr Benjamin Spock, pédiatre célèbre et pacifiste de la première heure.

Une obsécité

Un certain nombre de parents en deuil ont laissé entendre à la télévision, dès jeudi soir, un cri de protestation indignée contre les manifestations de Washington. La mère d'un soldat tombé au Vietnam a dénié avec véhémence à quiconque le droit d'aborder, sans y avoir été autorisé, le nom de son fils. Cette manifestation est "une obsécité", a-t-elle dit.

Le ciel est plus clément à Washington qu'au Cap Kennedy, mais le froid est vif et le nouveau comité de mobilisation qui organise le mouvement craignait la neige pour vendredi soir ou samedi matin, jour "M" (moratoire), du rassemblement de masse entre le Capitole et le monument à George Washington.

La mission Apollo-12 débute avec succès

Deuxième grande aventure lunaire du siècle

CAP KENNEDY (AFP) — La seconde grande aventure lunaire du siècle est en cours. La mission Apollo-12 a débuté avec succès vendredi matin à 11h22 heure locale au Cap Kennedy lorsque l'immense fusée Saturne-5 a été mise à feu, s'est élevée lentement dans l'espace, transportant à son sommet le train spatial "Yankee Clipper-Intrepid" et ses trois occupants, les astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean en direction de la lune.

Le départ de cette seconde tentative de débarquement sur la lune qui avait failli être compromis il y a 48 heures par une panne technique, heureusement vite réparée, s'est effectué se-

lon une "routine" maintenant habituelle. Le compte à rebours, pendant les dernières heures avant la mise à feu sur la plate-forme 39-A de "Moonport", s'est poursuivi avec la régularité d'un chronomètre. Seules les mauvaises conditions atmosphériques ont à un moment fait craindre sérieusement à la possibilité d'un ajournement du lancement.

Les astronautes étaient arrivés de leurs quartiers, au pied de l'immense fusée à bord de la traditionnelle camionnette blanche.

Avance

Ils étaient même un peu en avance sur l'horaire pré-établi par la NASA. Deux heures et demie environ avant la mise à

feu ils sont entrés à tour de rôle dans la cabine de commandement Yankee Clipper. La phase finale des préparatifs s'est alors poursuivie sans heurt.

De violentes averses étaient tombées sur la Floride pendant la nuit et aux premières heures de la matinée.

De gros nuages noirs recouvraient le ciel au-dessus du Cap Kennedy et un léger brouillard s'étendait par vagues sur cette région marécageuse où a été installée la grande base de lancement des expériences spatiales américaines au moment de la mise à feu. Une pluie fine tombait sur le Cap Kennedy.

Apollo-12 s'est élevé d'abord lentement dans un grondement de tonnerre, faisant trembler la terre sur plusieurs kilomètres.

Un éclair frappe la capsule au décollage

CAP KENNEDY (AFP) — "Notre bébé fonce à bloc", a déclaré joyeusement Pete Conrad, commandant de la mission Apollo-12, trois secondes après le lancement.

Puis, à la suite de petites difficultés techniques dans les circuits électriques, il a dit: "Je crois peut-être que nous avons été frappés par un éclair au décollage, mais tout semble bien aller à présent".

"Tout semble aller à merveille à présent selon les indications que nous recevons au sol", a répondu le centre spatial de Kennedy. "Vous êtes en plein sur la trajectoire. C'est du bon travail, amen".

Onze minutes après le lancement, Apollo-12 s'est placé sur orbite circulaire terrestre de 103 milles.

La terre tremble durant 80 secondes

CAP KENNEDY (AFP) — A 11h22, les trois astronautes d'Apollo 12 ont été lancés, comme prévu, par la fusée Saturne 5, du Cap Kennedy, vers la Lune. Ils suivent l'attitude mercredi 19 novembre à 11h52 du matin.

La fusée géante s'est élevée lentement sur un cône de feu blanc-orange vers le ciel menaçant et entièrement bouché, alors que la pluie tombait à verse sur Cap Kennedy, où plusieurs centaines de milliers de spectateurs s'abritaient sous un toit de parapluies luisants.

Au bout de quatre secondes, la fusée géante a disparu dans les nuages.

Dix-huit secondes après le lancement, la flamme, pourtant aveuglante, était déjà invisible. Mais la terre a tremblé pendant 80 secondes.

La fusée atteignait en ce moment l'altitude de 25 milles.

Plusieurs émissions télévisées en direct

CAP KENNEDY (AFP) — Mercredi 19 - 06h 02 - Durée 3h 30: première sortie sur la Lune. Vues diverses prises à la fois du LEM et de la surface même de la Lune.

Vendredi 14 - 14h 47 - Durée 1h 06: séparation du module lunaire et du 3e étage de la fusée lunaire de la cabine de commandement. Virage de 180 degrés du LEM et opération d'amarrage à l'orifice supérieur du Yankee Clipper.

Samedi 15 - 17h 47 - Durée 35 minutes: vues de l'intérieur de la cabine spatiale.

Lundi 17 - 02h 52 - Durée 50 minutes: vues de la terre prises du Train spatial, intérieur de la cabine de commandement et vérification des instruments du LEM.

23h 22 - Durée 30 minutes: vues de la surface lunaire prises de l'orbite sur laquelle le Train spatial sera inscrit.

Mardi 18 - 23h 12 - Durée 20 minutes: séparation du LEM de la cabine de commandement et vol en formation.

Mercredi 19 - 06h 02 - Durée 3h 30: première sortie sur la Lune. Vues diverses prises à la fois du LEM et de la surface même de la Lune.

Jeudi 20 - 00h 42 - Durée 4h 55: seconde sortie sur la Lune, en direction du Surveyor-3 - Abandon du matériel inutile et préparation du départ.

12h 37 - Durée 30 minutes: Rendez-vous sur le chemin du retour entre le LEM et la cabine de commandement sur orbite lunaire et opération d'amarrage.

Vendredi 21 - 16h 17 - Durée 20 minutes: vues après la manœuvre de retour vers la Terre. Vues de la surface lunaire.

Dimanche 23 - 06h 32 - Durée 30 minutes: vues de la Terre et de la Lune prises de la cabine, intérieur du Yankee Clipper.

Au total, les prises de vues de télévision sur la lune dureront 25 heures.



(Téléphoto PA) MALGRE LA PLUIE, le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, accompagné de sa femme, Pat, a assisté hier, à Cap Kennedy, au lancement de la capsule Apollo-12 en direction de la lune.

AVIS

À TOUS LES EMPLOYEURS DE LA CONSTRUCTION

(Entrepreneurs, sous-traitants, propriétaires et autres donneurs d'ouvrage)

La présente est pour vous informer que l'industrie de la construction, dans la région de la Mauricie, est régie par le décret 3136, décret qui prend effet le 27 octobre 1969.

Toutes les clauses de ce décret sont applicables à tous les donneurs d'ouvrage plus haut mentionnés.

Les taux de salaires prévus au décret sont payables depuis le 27 octobre et le taux de salaire majoré de 50% est applicable pour tous les travaux exécutés au-delà de la semaine normale de 40 heures.

La contribution de l'employeur au fonds de sécurité sociale est de \$0.10 l'heure et le taux des vacances est de 6%

Tous les employés de l'industrie de la construction seront tenus, d'ici le 27 novembre 1969, d'appartenir à l'une ou l'autre des deux centrales syndicales.

De plus, tout employeur professionnel de la construction doit appartenir, sans délai, à l'association représentative du secteur où il exerce ses activités.

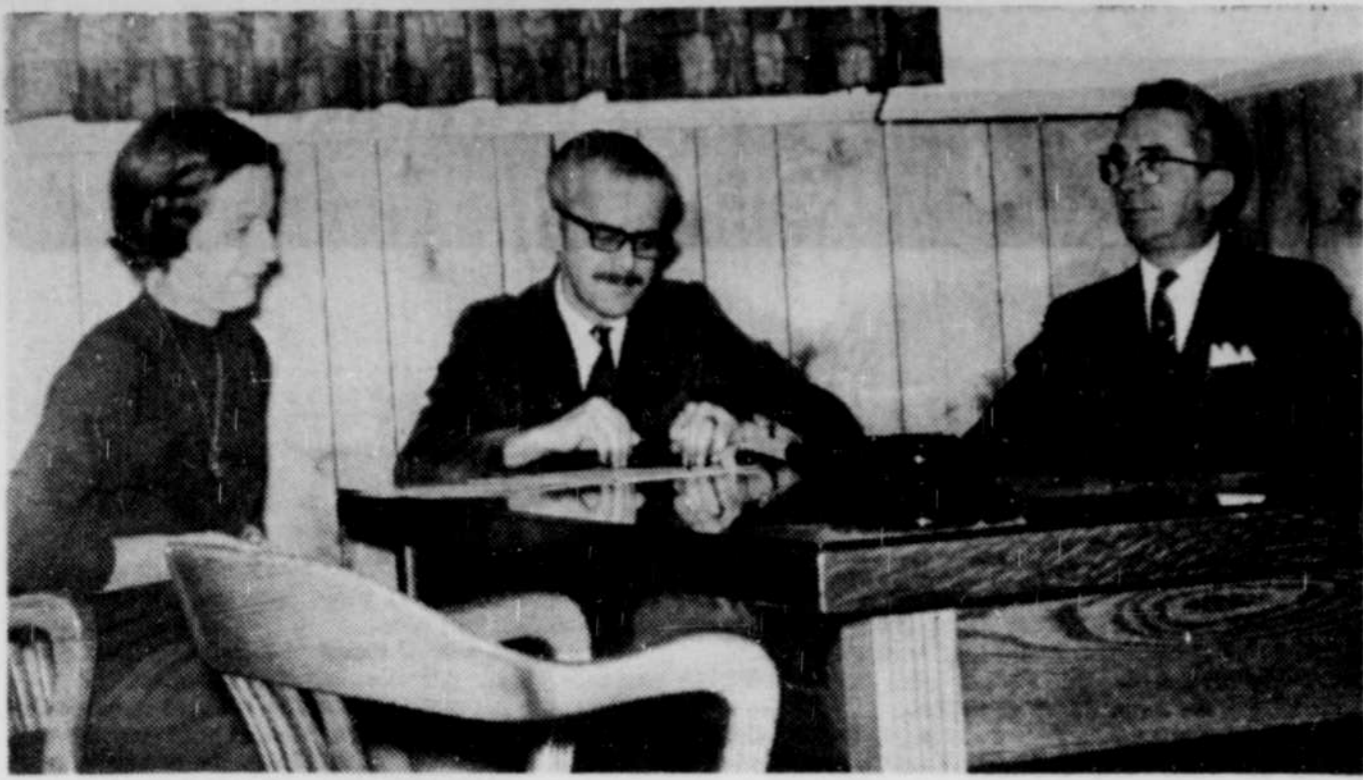
Donc, tout employeur professionnel qui n'est pas membre de la Corporation des Maîtres Electriciens ou de la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie ou de l'Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec doit, sans délai, soumettre à

l'Association des Constructeurs de la Mauricie, sa demande d'adhésion, pour se conformer à la loi. A défaut de quoi, les sanctions prévues seront appliquées sans autre avertissement.

CLAUDE BARBIER, directeur général.



(Téléphoto PA) LA MARCHE CONTRE LA MORT qui a débuté jeudi au cimetière national d'Arlington, près de Washington, s'est poursuivie hier et ne prendra fin qu'aujourd'hui. Il s'agit du moratoire de novembre contre la guerre au Vietnam. La photo ci-dessus a été prise hier au Central Park de New York alors que les protestataires ont lancé en même temps des centaines de ballons dans les airs.



(Photo Le Nouvelliste)

Perception de la taxe scolaire à Plessisville

LES AUTORITES DU QUEBEC ont consenti à fixer à \$2 par \$100 d'évaluation le taux de la taxe scolaire pour 1968-69 à Plessisville. Le ministre avait suggéré \$2.16 mais les commissaires ont réussi à faire consentir une réduction vu que le taux de la taxe était de \$1.80 pour l'année précédente (1967-68) MM. Maurice Lavoie, Emilien Fortier, Gérard Boulé et Paul Rainville, commissaires,

ont approuvé le taux de \$2 lors de leur réunion de novembre. Des instructions ont immédiatement été données par le président, M. Roger Hallé (au centre) et responsable du secrétariat, M. Irénée Boivin, (à droite) et à son assistante Mlle Gilberte Beauchesne, (à gauche) de procéder à la perception de la dernière tranche de la taxe scolaire pour 1968-69.

Réunion du "nouveau" conseil municipal

Formation des commissions municipales à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les nouveaux édiles municipaux de Plessisville ont été officiellement à l'action lors d'une séance publique spéciale. Le programme de cette première

assemblée du nouveau conseil municipal comprenait la formation de comités et des décisions à prendre sur les affaires urgentes. Son Hon. le maire Rosaire Côté a dirigé les délibéra-

tions. Tous les conseillers étaient au poste soit: MM. Raymond Hinse, Gaston Carignan, Gérard Goulet, Jean-Marie Fortier, Fernand Fournier et Marc-Aurèle Bergeron, avec M. Be-

noît Laliberté au pupitre du secrétaire. L'ingénieur de la ville, M. Adrien Corriveau, a été chargé de faire exécuter des travaux préliminaires de voirie sur la rue St-Benoît où des résidences sont en construction. Un montant de \$2,000 est mis à la disposition de M. Corriveau pour la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, Son Hon. le maire Rosaire Côté et les conseillers ont donné leur entière approbation à une requête présentée par la Commission scolaire et signée par M. Irénée Boivin, secrétaire-trésorier de cet organisme. Par cette requête, on demande aux autorités concernées que des dispositions immédiates soient prises pour que commencent au plus tôt les travaux de construction de l'école polyvalente à Plessisville.

Les commissions formées lors de cette première assemblée du nouveau conseil municipal de Plessisville sont: la commission industrielle, la commission des finances, la commission des loisirs, la commission d'urbanisme, la commission de rénovation urbaine, la commission spéciale de l'eau, la commission d'hygiène. Les édiles ont donné une attention spéciale à la classe ouvrière dans le choix des titulaires de ces commissions car un représentant ouvrier fera partie de chacune des commissions.

A la commission industrielle, les membres sont: MM. Gérard Goulet, Michel Jallé, Marcel Belleville, L.-Edouard Proulx, Robert Trepanier et Pierre Desrochers.

Quant à la commission des finances, les responsables choisis sont: MM. Fernand Fournier, Gérard Raymond, "Phil" Guillemette, Jean Fournier, Claude Gagnon et Madeleine Timmermans.

Pour leur part, les personnes suivantes siègeront sur la commission des loisirs: MM. Gaston Carignan, Marc-Aurèle Bergeron, Claude Blais, Adrien Hamel, Gaston Provencher, Germain Massicotte, Mme M. Roger Bérubé ainsi que M. Jean-Guy Isabelle.

A la commission d'urbanisme, les titulaires sont: MM. Jean-Marie Fortier, Jean-Marie Painchaud, Laurent Dion, Michel Benjamin. Deux femmes seront nommées sous peu pour compléter cette équipe.

Les membres de la commission de rénovation urbaine nommés par le conseil municipal sont: MM. Jean Fusay, Michel Jallé, Jean-Marie Painchaud, Adrien Corriveau, Michel Benjamin. Un autre sera choisi pour s'ajouter à ce groupe.

A la commission spéciale de l'eau on a nommé: MM. Raymond Hinse, Paul-Maurice Juras, Raymond Picard, René Dionne, Urbain Faucher, Majella Boulanger et Laurey Harvey.

Les responsables suivants seront à la commission d'hygiène: Le Dr Jacques Caron, Mlle Yvonne Roger, Mlle Marie-P. Bélanger, Mme Gérard Dickner et M. Rosaire Blier.

Les opérations financières du nouveau conseil municipal de Plessisville s'effectueront avec le bureau local de la Banque Canadienne Nationale ainsi qu'avec la Caisse populaire. C'est l'une des autres décisions prises par les édiles lors de la première assemblée de la nouvelle administration municipale. Des autorisations ont été données pour la signature des documents en rapport avec cette décision.

L'assermement des membres du nouveau bureau de direction se fera le 10 décembre prochain au motel 4 Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

L'affaire du Bien-être social à Drummondville

Le juge Germain Lacoursière refuse d'entendre d'autres accusations sans fondement

DRUMMONDVILLE — Coup de théâtre en cour provinciale, au palais de justice de Drummondville, mercredi et jeudi, alors que le juge des sessions de la paix, Me Germain Lacoursière a décidé de ne plus continuer à procéder dans une série de cause tant que la couronne n'aura pas de meilleures preuves à offrir contre les accusés.

Cette décision s'inscrit dans la célèbre "affaire du bien-être social", dans laquelle plusieurs drummondvillois éminents ont été impliqués. Mercredi trois causes furent présentées, mais à propos de deux accusations contre un ancien chef de police, le juge a rejeté les plaintes faute de preuves. Sur un chef, il a de même acquitté un autre accusé, pour la même raison.

C'est alors que le juge a déclaré: "Il est inutile de continuer dans les autres causes semblables en rapport avec "l'affaire du service social", si la couronne n'a pas de preuves plus solides à offrir... C'est faire perdre le temps au juge et entraîner des dépenses inutiles". Jeudi, le procureur de la couronne, Me Paul Rousseau, a déclaré, au moment de présenter une autre cause prévue pour cette date, qu'il avait le même

genre de preuve qu'auparavant à offrir et que la couronne préférerait attendre des instructions du procureur général du Québec pour savoir quelle attitude prendre désormais dans cette affaire.

Le juge Lacoursière a de plus déclaré que si la couronne voulait porter ses décisions en appel, c'était son droit, mais que lui allait s'en tenir à l'attitude déjà exposée.

Toute l'affaire reposait sur des présomptions fraudes aux dépens du ministère du bien-être social, alors que les accusés soutiennent avoir seulement pris les moyens de répondre à certains cas d'urgence chez des assistés sociaux, malgré que la mauvaise organisation des services de bien-être du Québec ne leur fournissait pas à l'égard d'un certain nombre d'indigents, lorsqu'il y avait urgence.

Un Drummondvillois blessé dans une embardée à Yamaska

YAMASKA (PAC) — Un accident de la route a fait un blessé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'intersection de la route 3 et du chemin nommé Petit-Chenal. L'accident est survenu vers 3h, jeudi matin alors que la voiture conduite par M. Armand Caya, demeurant au 3307 rue Mercure à Drummondville-Sud, a dérapé dans un virage pour aller donner contre un poteau de l'Hydro-Québec.

M. Caya a été blessé dans l'accident. Il voyageait seul

dans son automobile et il a été blessé à la tête en plus de se fracturer les côtes. Les policiers de la Sûreté du Québec du détachement de Sorel se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage et aider le blessé, qui a été transporté à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel. M. Caya a reçu des soins d'urgence mais n'a pas été hospitalisé.

Son automobile qui a brisé un poteau de l'Hydro-Québec est une perte totale.

La dernière saison fut la meilleure de l'histoire du camp Claret

VICTORIAVILLE (R.L.) — Deux mois après la clôture des activités, le personnel du camp Claret s'est réuni pour faire le bilan de la saison 69.

Le Père Carmel, directeur, félicite toute l'équipe pour le travail accompli et, chiffres à l'appui, il affirme que la saison avait été la meilleure depuis l'ouverture du camp: 360 enfants pour un total de 850 semaines de belles vacances. Le sommet fut atteint lorsque les Caravelles de Princeville, champions Pee-Wee, sont venus comme "hôtes d'honneur" partager la vie et les activités du camp.

Le résultat d'une enquête menée auprès des familles des campeurs démontre que de toutes les activités, les plus populaires auprès des jeunes sont l'équitation, ski nautique, canotage et tir à l'arc.

Quelques campeurs regrettent de ne pas avoir eu assez d'excursions de deux jours où chacun fait sa nourriture et couche à la belle étoile.

Les cours de natation obligatoires ne semblent pas attirer la sympathie des plus jeunes, surtout lorsque l'eau est froide. La décision d'avoir ouvert une section parallèle pour filles de 9, 10 et 11 ans est considérée comme bonne et même nécessaire. Par contre, l'opinion des parents se partage quand il s'agit d'accorder la permission aux enfants de fumer.

Du côté moniteur, aucun d'eux ne doit être engagé s'il n'a pas 18 ans. En autant que possible, les moniteurs doivent avoir suivi les cours de formation.

Cette mesure permettra au camp Claret de rencontrer les normes du Haut-commissariat de la province aux loisirs et aux sports qui à l'intention d'exiger 40 pour cent du personnel "diplômé".

On ne voit pas encore comment le gouvernement, à travers les Fédérations de loisirs, l'Association des camps du Québec ou autres organismes, pourra offrir ces cours pour 3,000 moniteurs qui l'an dernier prenaient soin de 75,000 enfants.

Les moniteurs et monitrices du camp Claret devront prendre part aux stages de formation organisés par le camp, lui-même au cours de l'hiver.

Mardi à Drummondville

Lancement du premier disque des Peintres de la Gamme

DRUMMONDVILLE (G.S.) — Il y a peu de temps, les Peintres de la Gamme ont enregistré leur premier microsillon. Ce groupe de chanteurs mixte, sous la direction de Mme Marielle Carrier, n'a jamais cessé de travailler depuis sa formation. Naturellement, ils ont fait des tournées, par exemple, en Europe, où ils attirèrent une foule assez considérable.

Mardi prochain, le 18 novembre le lancement de ce disque se fera lors d'une cérémonie qui

se déroulera au motel Le Dauphin, grâce à la collaboration de Radio Drummond Ltee (CHRD). A cette occasion, on servira un vin d'honneur.

Les Peintres de la Gamme sont dirigés par Marielle Carrier qui rencontra tour à tour Gisèle Lagier, Diane Léveillé, Madeleine Morin, Louise Rioux, J. Rousseau, André Duhaime, Bertrand Royer; à son époux le docteur Gaétan Carrier se joignent Guy Allard, Jean Lavoie et le docteur Jules Carrier.

Mme Carrier, diplômée du Conservatoire de musique de Québec et de la faculté de musique de l'université Laval, apporte un cachet tout à fait particulier à leurs mélodies. Les Peintres de la Gamme ont plusieurs succès à leur crédit, par exemple, soit à la radio de CHRD ou à la télévision. Les Peintres de la Gamme chantent des succès de Félix Leclerc, Jean-Pierre Ferland, Gilles Vigneault, Claude Léveillé et bien d'autres.



(Photo LeRo)

UNE SERIE DE COURS de 26 semaines a débuté hier au local de la JOC de Victoriaville et onze membres de l'Association des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska suivent ces cours de formation de l'Association des assureurs-vie. Sur la

photo, M. Luc Daigneault de Drummondville, un des élèves, le modérateur, M. Claude Bouffard de Victoriaville de même que MM. Reynold Lambert de Drummondville et Laurent Proulx de Victoriaville.

Le Père Hogues invité à la réunion

M. Yvon Desrosiers élu président des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Être contestataire à 18 ans, c'est avoir du cœur au ventre, mais être contestataire à 40 ans, c'est ne pas avoir de tête", a déclaré le Père Réal Hogues, S.M.M., qui était le conférencier lors de la rencontre mensuelle des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska. Le Père Hogues avait justement initié sa conférence: "Je conteste". Le conférencier a mentionné que partout on entendait des gens dire que ça allait mal. Il souligna que personnellement, il

croyait que tout allait très bien. Le Père Hogues est allé au Vietnam en mission. Il était à six milles seulement de la ligne de démarcation. Il mentionna qu'à cet endroit les nuits n'étaient vraiment pas reposantes.

Nouvel exécutif

Lors de cette rencontre mensuelle, on procéda à la nomination d'un nouvel exécutif et c'est ainsi que M. Yvon Desrosiers de Drummondville a été élu président en remplacement de M. Bruno Poisson de Victoriaville.

Le nouveau président est Claude Bouffard de Victoriaville. Les directeurs élus sont MM. Claude Jacques, Roger Laplante et Réal Dumas de Drummondville, Arsène Rousseau de Victoriaville, Roland Desrochers d'Arthabaska, Léo Lambert de Victoriaville, Luc Daigneault de Drummondville de même que Gérard Picard.

L'assermement des membres du nouveau bureau de direction se fera le 10 décembre prochain au motel 4 Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Réparations à deux écoles

Application des nouvelles méthodes dans les classes de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président de la Commission scolaire urbaine de Plessisville, M. Roger Hallé, et ses collaborateurs donnent toute leur attention. Des dispositions sont prises pour permettre à des membres du personnel académique de profiter de cours spéciaux pour donner suite à ce qui est déjà fait à Plessisville pour l'enseignement selon les méthodes actives. La Commission scolaire contribue financièrement pour la formation de son personnel qui oeuvre dans ce domaine.

Les commissaires étudient également des projets d'organisation sur le plan pédagogique en vue de la participation aux activités de la future Commission scolaire Jean Rivard; cette dernière sera le résultat d'un regroupement pour lequel des démarches sont en cours depuis quelques mois déjà.

Les membres de la commission de rénovation urbaine nommés par le conseil municipal sont: MM. Jean Fusay, Michel Jallé, Jean-Marie Painchaud, Adrien Corriveau, Michel Benjamin. Un autre sera choisi pour s'ajouter à ce groupe.

A la commission spéciale de l'eau on a nommé: MM. Raymond Hinse, Paul-Maurice Juras, Raymond Picard, René Dionne, Urbain Faucher, Majella Boulanger et Laurey Harvey.

Les responsables suivants seront à la commission d'hygiène: Le Dr Jacques Caron, Mlle Yvonne Roger, Mlle Marie-P. Bélanger, Mme Gérard Dickner et M. Rosaire Blier.

Les opérations financières du nouveau conseil municipal de Plessisville s'effectueront avec le bureau local de la Banque Canadienne Nationale ainsi qu'avec la Caisse populaire. C'est l'une des autres décisions prises par les édiles lors de la première assemblée de la nouvelle administration municipale. Des autorisations ont été données pour la signature des documents en rapport avec cette décision.

Les membres de la commission de rénovation urbaine nommés par le conseil municipal sont: MM. Jean Fusay, Michel Jallé, Jean-Marie Painchaud, Adrien Corriveau, Michel Benjamin. Un autre sera choisi pour s'ajouter à ce groupe.

A la commission spéciale de l'eau on a nommé: MM. Raymond Hinse, Paul-Maurice Juras, Raymond Picard, René Dionne, Urbain Faucher, Majella Boulanger et Laurey Harvey.

Les responsables suivants seront à la commission d'hygiène: Le Dr Jacques Caron, Mlle Yvonne Roger, Mlle Marie-P. Bélanger, Mme Gérard Dickner et M. Rosaire Blier.

Les opérations financières du nouveau conseil municipal de Plessisville s'effectueront avec le bureau local de la Banque Canadienne Nationale ainsi qu'avec la Caisse populaire. C'est l'une des autres décisions prises par les édiles lors de la première assemblée de la nouvelle administration municipale. Des autorisations ont été données pour la signature des documents en rapport avec cette décision.

Les membres de la commission de rénovation urbaine nommés par le conseil municipal sont: MM. Jean Fusay, Michel Jallé, Jean-Marie Painchaud, Adrien Corriveau, Michel Benjamin. Un autre sera choisi pour s'ajouter à ce groupe.

A la commission spéciale de l'eau on a nommé: MM. Raymond Hinse, Paul-Maurice Juras, Raymond Picard, René Dionne, Urbain Faucher, Majella Boulanger et Laurey Harvey.

Les responsables suivants seront à la commission d'hygiène: Le Dr Jacques Caron, Mlle Yvonne Roger, Mlle Marie-P. Bélanger, Mme Gérard Dickner et M. Rosaire Blier.

Les commissaires ont décidé de mettre fin aux contributions financières sollicitées par de nombreux organismes. Aucune de ces demandes ne sera prise en considération à l'avenir. Les responsables de la Commission scolaire ont décidé de s'en tenir au domaine strictement scolaire pour l'utilisation des fonds qu'ils ont à administrer.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.

On tient compte de cette décision dans la préparation du budget pour 1969-70, volumineux document qui sera bientôt complété et soumis à Québec pour approbation.



(Photo LeRo)

Nouvelle série de rencontres de fiancés

LES PREPARATIFS DE LA prochaine série de rencontres de fiancés vont bon train dans la région. Claude Provencher à gauche, sera le responsable pour Warwick, Pierrette Bouvet, de St-Wenceslas

sera responsable à Saint-Samuel et Ghislaine Guimond de Princeville sera responsable pour Princeville. Cette nouvelle série de cours débutera en janvier.